

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE « TRAVAIL DOMESTIQUE » ET SA DISTRIBUTION ENTRE HOMMES ET FEMMES EN CONTEXTE
DE TÉLÉTRAVAIL. LE CAS DES COUPLES HÉTÉROSEXUELS «LES PLUS ÉGALITAIRES»

MÉMOIRE DE MAITRISE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAITRISE EN SOCIOLOGIE AVEC CONCENTRATION EN ÉTUDES FÉMINISTES

PAR

JUSTINE LANGLOIS

AOÛT 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans la générosité des participant.e.s à la recherche. Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour votre disponibilité, mais surtout pour votre générosité. Merci également à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin au recrutement en partageant mon appel à la participation.

Ce mémoire est avant tout le produit d'une collaboration étroite et continue avec ma directrice de recherche, Elsa Galerand, qui a su me guider à chaque étape de ce projet, mais également m'inspirer pendant l'entièreté de mon parcours universitaire. Merci de tes conseils, de tes encouragements, de ta disponibilité, mais surtout d'avoir cru en ce projet tout au long de sa réalisation. J'espère que ce mémoire est à la hauteur de tes précieux enseignements.

Un merci particulier à mes parents pour leur support moral et émotionnel constant et toujours renouvelé, particulièrement précieux pendant les moments de doute qui ont ponctué mon parcours à la maîtrise. Merci à Hugo, Sarah et Alina avec qui j'ai eu la chance de partager mon expérience de rédaction et tous ses défis. Merci à Maxime-Olivier, Elisabeth et Gabrielle, pour leur soutien et leur amitié.

Finalement je remercie, pour le soutien financier dont j'ai bénéficié, la fondation de l'UQAM, ainsi que Monsieur Robert Bélanger et Madame Francine Descarries. Merci de votre confiance.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION	1
Chapitre I : Problématique de la recherche.....	4
1.1 Revue de la littérature.....	4
1.1.1 Question de définition	4
1.1.2 Le travail domestique et sa distribution sexuée en termes de temps	6
1.1.3 Le travail domestique et sa distribution sexuée en termes de tâches.....	7
1.1.4 Les facteurs qui font varier la division du travail domestique d'un ménage à l'autre	8
a. L'effet de l'éducation.....	8
b. Les emplois occupés et les niveaux de revenus	9
c. L'effet de génération	10
1.1.5 Le télétravail et ses implications sur l'organisation du travail domestique	10
1.2 Cadre théorique	13
1.2.1 La théorisation du mode de production domestique et la distinction entre travail ménager et travail domestique.....	14
1.2.2 Le concept de « division sexuelle du travail »	16
1.3 Objectifs et questions de recherche.....	17
Chapitre II : Dispositifs méthodologiques et portraits des participantes et des participants.....	20
2.1 La méthodologie	20
2.1.1 Le recrutement.....	20
2.1.2 Le carnet d'emploi du temps.....	21
2.1.3 Les entretiens	22
2.1.4 Le type d'analyse réalisée	23
2.2 Les participantes et participants à l'enquête.....	24
CHAPITRE III : Le travail domestique et sa distribution dans mon échantillon.....	36
3.1 La distribution du travail domestique en termes de tâches	37
Introduction : Présentation de ma démarche et de l'ordre d'exposition des résultats obtenus	37
3.1.1 Les tâches et leur catégorisation	38
3.1.2 La répartition des tâches au sein de chaque couple selon les carnets	45
3.2 La distribution du temps travaillé (domestique et rémunéré) et non travaillé entre hommes et femmes.....	49

3.2.1 La distribution du temps travaillé (domestique et rémunéré) et non travaillé entre hommes et femmes dans l'ensemble de l'échantillon.	51
3.2.2 La distribution du temps (de travail domestique, rémunéré et hors travail) dans chaque couple	54
Chapitre IV :Les discours sur le travail ménager et son mode de répartition	59
4.1 Les représentations de la division du travail ménager dans les différents couples.	60
4.1.1. Les représentations d'un non partage sexué : le cas d'Alice et Xavier	61
4.1.2 Les représentations d'une répartition égalitaire du travail ménager : le cas de Sami et Yasmine	64
4.1.3 Les représentations d'une répartition inégalitaire et atypique : le cas d'Élodie et Olivier.....	66
4.1.4 Les représentations d'un cas jugé hors du commun : le cas d'Émilie et Simon	70
4.2 Les registres explicatifs de la distribution du travail ménager.	72
4.2.1 Les exigences et les habitudes.....	74
4.2.2 La question du plaisir et de la pénibilité.....	77
4.2.3 Le registre des habiletés, des savoir-faire ou des incompétences en matière de travail ménager	83
4.2.4 Un registre tout à fait inattendu : le trouble obsessionnel compulsif ou le rapport pathologique au ménage.....	85
4.3 Les effets du télétravail sur le travail domestique.....	87
4.3.1 Le télétravail comme incitatif au travail ménager : quand les normes de la sphère professionnelle s'imposent dans l'espace domestique.....	87
4.3.2 Le télétravail et l' « hypervisibilité » du travail domestique à faire et en train de se faire	89
4.3.3 Le télétravail et la disponibilité au travail domestique	90
CONCLUSION	93
LIMITES DE LA RECHERCHE ET PISTES DE RÉFLEXION.....	95
ANNEXE A Répartition des tâches domestiques de pôles féminins, négociables et masculins selon Zarca	98
ANNEXE B Proportion des femmes et d'hommes de 25 à 54 ans participant à diverses tâches ménagères en 1986 et 2015.....	99
ANNEXE C Probabilité de prise en charge des tâches en fonction de la catégorie sociale des hommes .	100
ANNEXE D Appel à la participation	101
ANNEXE E Formulaire de consentement	102
ANNEXE F Carnet d'emploi du temps	104
ANNEXE G Guide d'entretien	107
ANNEXE H La totalité des activités de travail pour soi et de loisir qui ont été comptabilisées dans la totalité des carnets.....	109
ANNEXE I Activités de travail pour soi et de loisir par genre	112
BIBLIOGRAPHIE	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique selon les carnets de l'échantillon	40
Tableau 3.2 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique chez les femmes selon les carnets	41
Tableau 3.3 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique chez les hommes selon les carnets	41
Tableau 3.4 Répartition genrées des tâches domestiques de l'échantillon selon les carnets d'emploi du temps	44
Tableau 3.5 Fréquence de la réalisation des tâches par Alice et Xavier selon leurs carnets d'emploi du temps	45
Tableau 3.6 Fréquence de la réalisation des tâches par Yasmine et Sami selon leurs carnets d'emploi du temps	46
Tableau 3.7 Fréquence de la réalisation des tâches par Élodie et Olivier selon leurs carnets d'emploi du temps	47
Tableau 3.8 Fréquence de la réalisation des tâches chez Émilie et Simon selon leurs carnets d'emploi du temps	48
Tableau 3.9 Plages horaires couvertes par les carnets d'emploi du temps par participant.e par jour	50
Tableau 3.10 Nombre d'heures de travail rémunéré par jour des femmes	51
Tableau 3.11 Nombre d'heures de travail rémunéré par jour des hommes	51
Tableau 3.12 Nombre d'heures de travail domestique par jour des femmes	52
Tableau 3.13 Nombre d'heures de travail domestique par jour des hommes	52
Tableau 3.14 Nombre d'heures pour soi par jour des femmes	53
Tableau 3.15 Nombre d'heures pour soi par jour des hommes	53
Tableau 3.16 Répartition des temps des hommes et des femmes de l'échantillon	54
Tableau 3.17 Les usages des temps d'Alice et Xavier	55
Tableau 3.18 Les usages des temps de Yasmine et Sami.....	56
Tableau 3.19 Les usages des temps d'Élodie et Olivier	56
Tableau 3.20 Les usages des temps d'Émilie et Simon	57

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux formes prises par la division du travail domestique dans les couples hétérosexuels qui semblent les plus égalitaires : sans enfant, dont les deux membres sont financièrement autonomes, diplômés et âgés de 20 à 30 ans. Il s'agit par ailleurs d'examiner l'organisation du travail domestique en contexte de télétravail. Il entend donc de voir comment, et selon quelles logiques, les couples organisent la répartition du travail domestique quand ils se voient libérés des contraintes du travail en présentiel.

Cette recherche s'articule autour des questions de recherche suivantes : dans ce contexte de reconfiguration des espaces et des temps du travail que constitue le télétravail, comment est-ce que les jeunes couples montréalais ont-ils (ré)organisé la répartition du travail domestique ? En d'autres mots, comment et selon quelles logiques le travail domestique gratuit est-il séparé, divisé et (re)distribué quand les lieux et les temps du travail rémunéré et du travail domestique sont brouillés ?

La problématique qui oriente ce mémoire s'inscrit au croisement des sociologies du travail et du genre. Sur le plan théorique, il s'appuie sur les conceptualisations féministes matérialistes de la division sexuelle du travail. Dans cette perspective, l'assignation dissymétrique des hommes et des femmes au travail comme les principes de séparation et de hiérarchisation (privé/public ; productif/ reproductif) entre travaux d'hommes et travaux de femmes sont des phénomènes sociaux et non pas naturels (Delphy, 1970 ; Kergoat 2000). Par contraste, le télétravail est ici envisagé comme une occasion privilégiée d'observer ce qu'il advient quand la séparation (domestique/professionnel) avec les logiques propres à l'un et à l'autre de ces espaces de travail se voit suspendue en télétravail.

Parmi les principaux résultats d'analyse, ce mémoire montre la spécialisation genrée de l'échantillon en termes de tâches et de temps. En terme de tâches, j'y conclus qu'il existe bien une spécialisation genrée (différente d'un couple à l'autre) de la répartition des tâches. En termes de temps, chez chaque couple étudiés, la proportion moyenne du temps passé au travail domestique est plus élevée chez les femmes que les hommes de l'échantillon malgré une proportion quasi égale de temps passé au travail rémunéré.

Il présente également en quoi les discours entourant le travail domestique et les représentations des participant.e.s diffèrent et parfois contredisent les données produites par les carnets d'emploi du temps. Je termine en identifiant quatre principaux registres justificatifs derrière la répartition du travail domestique; les exigences; le plaisir ou la pénibilité du travail; les habiletés et le rapport pathologique au ménage. Finalement, y sont analysés les effets du télétravail en tant que facteur incitatif à la prise en charge du travail domestique, comme facteur de visibilité du travail domestique à effectuer et finalement, comme facteur de disponibilité à sa prise en charge.

Mots clés : Travail domestique (travail salarié, travail pour soi) ; Division sexuelle du travail ; Rapports sociaux de sexe ; Télétravail ; Répertoires d'action.

ABSTRACT

This thesis focuses on the forms taken by the division of domestic labor in heterosexual couples that seem the most egalitarian: childless, both members of which are financially independent, graduates and aged 20 to 30. It also aims to examine the organization of domestic work in the context of telework. It therefore intends to see how, and according to what logic, couples organize the distribution of domestic work when they find themselves freed from the constraints of face-to-face work.

This research is structured around the following research questions: in this context of reconfiguration of work spaces and times that constitutes telework, how have young Montreal couples (re)organized the distribution of domestic work? In other words, how and according to what logic is unpaid domestic work separated, divided and (re)distributed when the places and times of paid work and domestic work are blurred?

The problematic that guides this thesis is at the intersection of the sociologies of work and gender. On a theoretical level, it is based on materialist feminist conceptualizations of the sexual division of labor. From this perspective, the asymmetrical assignment of men and women to work, as well as the principles of separation and hierarchization (private/public; productive/reproductive) between men's work and women's work, are social and not natural phenomena (Delphy, 1970; Kergoat 2000). In contrast, telework is considered here as a privileged opportunity to observe what happens when the separation (domestic/professional) with the logics specific to each of these workspaces is suspended in telework.

Among the main results of the analysis, this thesis shows the gendered specialization of the sample in terms of tasks and time. In terms of tasks, I conclude that there is indeed a gendered specialization (different from one couple to another) in the distribution of tasks. In terms of time, in each couple studied, the average proportion of time spent on domestic work is higher for women than for men in the sample despite an almost equal proportion of time spent on paid work.

It also presents how the discourses surrounding domestic work and the representations of the participants differ and sometimes contradict the data produced by the time logs. I conclude by identifying four main registers justifying the distribution of domestic work: the demands; the pleasure or difficulty of the work; the skills and the pathological relation to the household. Finally, I analyze the effects of telework as an incentive factor for taking charge of domestic work as well as a factor of visibility of the domestic work to be done and, finally, as a factor of availability to take charge of it.

Keywords: Domestic work (paid work, work for oneself); Sexual division of labor; Gender relations; Telework; Action repertoires.

INTRODUCTION

La recherche présentée ici consiste à étudier les formes prises par la division sexuelle du travail domestique au sein des ménages composés de jeunes couples hétérosexuels, sans enfants, dont les deux membres sont actifs et effectuent du télétravail au moins à temps partiel. L'originalité de cette recherche tient d'abord à ce contexte social particulier qui a entraîné l'augmentation du télétravail où l'espace domestique se transforme provisoirement en espace de travail salarié tandis que les temps sociaux du travail (salarié et domestique) sont brouillés. Elle tient également au choix d'enquêter auprès de jeunes couples hétérosexuels dont les deux membres occupent des positions comparables sur le marché du travail (en termes de revenus comme en termes de qualifications) et qui sont sans enfants ; des couples qui, selon la littérature existante, sont ceux dans lesquels le « partage du travail domestique » a le plus chance d'être « égalitaire ».

Dans le contexte pandémique des dernières années, la question de la surcharge de travail (domestique et parental) liée à la fermeture des écoles comme celle de la pénibilité du travail dans les secteurs du care et de la santé ont relancé le débat public sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail comme en matière de charge parentale. La question de la réorganisation du travail domestique et de sa redistribution entre hommes et femmes a, elle, cependant peu été posée. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'idée même de ce mémoire.

Sa construction s'est progressivement articulée autour de la question suivante : dans le contexte de reconfiguration des espaces (privés/publics) et des temps du travail (domestique/salarié), lié au télétravail, comment les jeunes couples montréalais ont-ils (ré)organisé la répartition du travail domestique gratuit ? En d'autres mots, comment, et selon quelles logiques ce travail a-t-il été (re)distribué entre hommes et femmes?

Comme nous le verrons, la problématique qui a orienté cette recherche s'inscrit dans le champ de la sociologie féministe du travail et découle d'une analyse de la littérature existante sur les thèmes du travail domestique et du télétravail. Sur le plan théorique, cette recherche s'appuie sur les conceptualisations issues de la sociologie des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail. Dans cette perspective, l'assignation dissymétrique des hommes et des femmes au travail comme les principes de séparation et de hiérarchisation (privé/public ; productif/ reproductif) entre travaux d'hommes et travaux

de femmes sont des phénomènes sociaux et non pas naturels (Delphy, 1970 ; Kergoat, 2000). Les sociologues qui s'y sont intéressées ont démontré l'importance de tenir compte et du travail domestique et du travail salarié et de leur séparation pour comprendre le maintien et la rigidité de la division sexuelle du travail (Dussuet, 2016 p.102). Par contraste, le télétravail est ici envisagé comme une occasion privilégiée d'observer ce qu'il advient quand cette séparation (domestique/professionnel) avec les logiques propres à l'un et à l'autre de ces espaces de travail se voit suspendue.

Sur le plan méthodologique, cette recherche qualitative a procédé par le recours à un carnet emploi du temps et d'entretiens semi-directifs individuels. La population à l'étude est composée de jeunes hommes et femmes (ayant entre 23 et 29 ans) vivant en couples hétérosexuels. Les couples sélectionnés sont sans enfants et constitués de deux individus diplômés, en emploi et financièrement autonomes. L'échantillon est constitué de couples qui effectuent, à ce jour, du télétravail à partir de leur logement, à temps plein ou temps partiel. Le recrutement s'est fait par l'entremise d'un appel de participation sur diverses plateformes de réseaux sociaux, par réseautage et par bouche-à-oreille. L'échantillon est composé de quatre couples qui répondent aux critères précédemment mentionnés.

Ce mémoire comporte quatre chapitres. Le premier chapitre rend compte de la construction de l'objet de recherche (I). Il présente une revue de la littérature qui a été consultée (1.1), le cadrage théorique qui a été retenu (1.2) et revient sur la formulation des questions et objectifs de recherche (1.3).

Le second chapitre expose les dispositifs méthodologiques mobilisés par cette recherche (2.1). J'y annonce la population ciblée, les critères qui m'ont mené à la sélection de l'échantillon et le processus de recrutement. J'y décris ensuite les outils méthodologiques qui ont servi à la collecte et au traitement des données. Je procède ensuite à la présentation de l'échantillon (2.2). Ce faisant, je fais la présentation de chaque couple avant de faire la présentation de chacun.e des participantes et des participants individuellement (2.2).

Les chapitres suivants sont les chapitres de résultats. Le chapitre III présente la distribution du travail domestique dans l'échantillon et procède en deux temps. J'y aborde en premier la distribution du travail domestique en termes de tâches (3.1) en commençant par la présentation de la démarche qui a mené l'analyse et au traitement des données. Je poursuis en présentant la distribution des tâches domestiques sur l'ensemble de l'échantillon (3.1.1) pour finalement détailler la distribution des tâches domestiques dans chaque couple participant pour rendre compte des formes prises par la spécialisation du travail

domestique (3.1.2). L'analyse se poursuit en détaillant la distribution du travail domestique en termes de temps (3.2). Cette section s'intéresse cette fois-ci aux usages des temps des hommes et des femmes et à la manière dont ces temps sont répartis entre travail rémunéré, travail domestique et temps hors travail (travail pour soi et loisir) dans l'échantillon. J'y présente les résultats obtenus pour les hommes et pour les femmes de l'ensemble de l'échantillon et ensuite les usages du temps chez chacun des couples.

Le chapitre IV présente les discours sur le travail ménager et ses modes de répartition. Il aborde en premier lieu, les représentations de la division du travail ménager dans les différents couples (4.1) et les registres explicatifs de la distribution du travail ménager (4.2). Cette partie se concentre principalement sur les répertoires d'action et d'inaction face au travail domestique. Le chapitre se conclut par une analyse des effets du télétravail sur le travail domestique (4.3).

Je conclus en présentant les principaux résultats de la recherche et mes principales observations. Ce faisant, je reviens sur chacun des chapitres de résultats tout en y présentant les limites et les pistes de réflexion qu'offre cette recherche.

Chapitre I

Problématique de la recherche

1.1 Revue de la littérature

Cette première section consiste à présenter l'état de la littérature existante en sociologie autour du sujet. Le parcours bibliographique qui a été d'abord réalisé consistait à dresser un état des connaissances disponibles sur deux thèmes : (1.1) le travail domestique, sa répartition entre hommes et femmes en termes de temps et en termes de tâches et les facteurs qui font varier cette organisation d'un ménage à l'autre ; (1.2) le télétravail et ses implications sur la vie quotidienne comme sur l'organisation du travail domestique.

Cette section s'articule autour des questions suivantes : comment définir le travail domestique sociologiquement ? (1.1.1) Que sait-on de sa répartition entre hommes et femmes au sein des couples hétérosexuels en termes de temps (1.1.2), mais aussi en termes de tâches (1.1.3)? Comment explique-t-on les variations observées d'un ménage à l'autre (1.1.4)?

1.1.1 Question de définition

Rappelons d'abord que c'est grâce aux mouvements de libération des femmes, qui ont imposé le travail domestique comme un enjeu de lutte politique, que sa répartition entre hommes et femmes est devenue un objet d'études et d'enquêtes sociologiques (Chadeau et Fouquet, 1981). Par « travail domestique », on entend ici, à la suite de Delphy (1970, p.73), le « travail gratuit effectué dans la domus au sens large et sociologique. » Il s'agit donc du « travail gratuit réalisé dans le cadre social, et non géographique de la maison » (Delphy, 2003, p.52) et dont la gratuité renvoie au mode spécifique d'exploitation que constitue le « mode de production domestique » (Delphy, 1970). Je reviendrai plus tard sur les implications de cette définition théorique. Les enquêtes visant à étudier empiriquement la distribution de ce travail entre hommes et femmes en ont proposé une définition opératoire. Chadeau et Fouquet (1981), dans leur article premier, où elles rendaient compte des différentes méthodes de mesure du travail domestique visant à le traduire en évaluation monétaire incluait dans sa définition :

[...] tout travail accompli dans le cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Pour l'essentiel, ce travail est accompli sans contrepartie monétaire et par les femmes. C'est ce travail qui, par exemple, permet de transformer les achats des ménages en produits de consommation, ou encore qui permet l'éducation des enfants : c'est donc un travail nécessaire puisque de lui dépend la reproduction de la société. (Chadeau, Fouquet, 1981, p.29).

Elles précisait : « Si l'on peut acheter sur le marché un bien ou un service équivalent à celui qui a été produit dans la famille, alors on déclare qu'il s'agit de travail domestique. » (Chadeau, Fouquet, 1981, p.31). Leur démarche consistait ainsi à repérer la production domestique d'abord.

Dans ses enquêtes empiriques sur la répartition du travail domestique selon le sexe, Statistique Canada (2021) s'appuie pour sa part d'une liste de tâches prédéfinies : la vaisselle, l'entretien ménager, la lessive, la préparation des repas, les finances du ménage, l'épicerie, le jardinage, les travaux d'extérieur, l'organisation de la vie sociale, la supervision des enfants, les conduire à leurs activités, les coucher et aider aux devoirs (Statistique Canada, 2021, p.6). L'étude de Ledoux et Thuillier (2006) mobilise une liste de tâches similaire. Ils incluent : les courses, la vaisselle, la cuisine, le ménage, le repassage et le bricolage (Ledoux, Thuillier, 2006 p. 59). Dans ses travaux de 1990, Zarca établissait une liste plus détaillée de tâches domestiques. Il recensait : le lavage du linge à la main, le lavage du linge à la machine, le repassage, recoudre un bouton, faire les sanitaires, faire la cuisine, faire les vitres, passer l'aspirateur et le balai, faire la vaisselle à la main, faire les courses, remplir et vider le lave-vaisselle, mettre les couverts, porter du bois, du charbon, du mazout et laver la voiture. Ces travaux montraient comment chacune de ces tâches portait la marque du genre à travers la mise en place de pôles féminins et masculins (Zarca, 1990, p.30).

Dans ces différentes approches empiriques du travail domestique, ses définitions varient mais elles ont en commun de se distinguer de la définition qu'en propose Delphy pour qui le travail domestique est celui qui est réalisé gratuitement pour autrui dans le cadre de la domus:

[...] dans la théorie du mode de production domestique, toutes les « tâches ménagères » ne sont pas nécessairement du travail domestique : ainsi le travail ménager des hommes ou des femmes célibataires, ou d'ailleurs des hommes mariés quand elles et ils lavent leur linge ou font leur cuisine, le travail fait pour soi, n'est pas du travail gratuit. En effet, dans la mesure justement où il est fait pour soi, il trouve une compensation immédiate. (Delphy, 2003, p.53).

1.1.2 Le travail domestique et sa distribution sexuée en termes de temps

Sur la base de ces définitions et depuis les premières enquêtes menées au Canada, en 1986, jusqu'aux enquêtes emploi du temps d'aujourd'hui, il apparaît d'abord que ce sont les femmes qui effectuent l'essentiel du travail domestique en termes d'heures et en termes de tâches. Le partage inégal du travail domestique se présente comme une constante dans la littérature sociologique. Cependant, depuis les années 80, on observe une augmentation du temps des hommes passé à la réalisation des tâches ménagères et de soin aux enfants pendant qu'on observe une légère diminution du temps consacré par les femmes aux mêmes tâches (Statistique Canada, 2018, p.11). L'écart de participation des hommes et des femmes au travail domestique semble ainsi se rétrécir. Reste qu'il existe toujours, de même que le marquage sexué des tâches. Selon une étude produite par statistique Canada en 2018 qui s'intéresse à la distribution du temps total des hommes et des femmes, en 2010, « les femmes consacraient en moyenne 2,5 heures de plus par jour que les hommes à des activités de travail non rémunérées (principales et simultanées) — 5,4 heures par rapport à 2,9 heures. » (Statistique Canada, 2018, p.7). Plus largement, selon la même étude, au Canada comme aux États-Unis, si le temps de travail total (rémunéré et gratuit) des hommes et des femmes est aujourd'hui égal (Statistique Canada, 2018, p.4), les écarts entre hommes et femmes résident dans les proportions de travail gratuit et rémunéré des uns et des autres. En somme : « [...] les hommes n'ont pas accru leur participation au travail non rémunéré dans la même proportion que les femmes ont renforcé leur participation au travail rémunéré.» (Statistique Canada, 2018, p.4). L'entrée massive des femmes sur le marché du travail n'a donc pas eu d'incidence majeure sur la participation des hommes au travail domestique. Les enquêtes disponibles montrent par ailleurs que, les femmes « sont plus susceptibles que les hommes de faire un travail non rémunéré et d'accomplir plusieurs tâches simultanément, cette pratique peut entraîner une sous-estimation systématique du temps que les femmes passent réellement à effectuer des activités de travail non rémunéré, ainsi que leur charge de travail totale et générer une image déformée de la progression vers l'égalité entre les sexes. » (Statistique Canada, 2018, p.6).

Enfin, si les récentes études de Statistiques Canada font état d'une participation accrue des hommes au travail domestique, celle-ci est généralement rapportée à trois facteurs explicatifs dans la littérature disponible : l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail rémunéré, l'accessibilité grandissante du télétravail et une évolution des mœurs en faveur de l'égalité de sexe. À ce sujet, Statistique Canada explique :

On a observé que la hausse du taux de participation au marché du travail et du niveau de scolarité des femmes ainsi que les changements générationnels des attitudes à l'égard des rôles de l'homme et de la femme étaient à l'origine d'une diminution chez les femmes et d'une augmentation chez les hommes du temps consacré au travail domestique au Canada comme aux États-Unis (p. ex. Bolzendahl et Myers, 2004; Leopold, 2019; Moyser et Burlock, 2018; Sayer, 2005). Toutefois, bien que l'écart au chapitre des heures consacrées par les femmes et les hommes aux tâches ménagères se soit rétréci au fil du temps, il existe des preuves qu'une répartition traditionnelle du travail domestique entre les sexes persiste chez les couples au Canada (Marshall, 2006; Moyser et Burlock, 2018). (Statistique Canada, 2021, p.8)

1.1.3 Le travail domestique et sa distribution sexuée en termes de tâches

En plus des recherches centrées sur la répartition du temps consacré au travail domestique entre hommes et femmes, nous disposons aujourd'hui d'enquêtes qui portent sur la distribution des tâches qui composent ce travail domestique selon le sexe. Les données ainsi produites permettent une analyse plus fine de la division sexuelle du travail domestique.

Il apparaît ainsi que le temps consacré au travail domestique n'est pas investi dans les mêmes tâches par les femmes et par les hommes. Dans son étude de 1990 qui traite de cette sexuation des tâches et des déterminants de cette sexuation, Bernard Zarca montrait que le travail domestique se divise globalement en « travaux de femmes », en « travaux d'hommes » et en tâches « mixtes » ou « négociables » (Voir Annexe A, p.112). Au moment de son étude, Zarca établissait que les femmes effectuaient les tâches du « pôle féminin » à 90%. Elles étaient par ailleurs en charge des tâches dites « négociables » dans plus de 90% des cas, même si celles-ci semblaient moins « marquées du genre », les hommes ne les prenaient en charge que dans 8% des cas et n'y participaient que dans 35% des cas. (Zarca, 1990, p.31) Ces observations se voient également confirmées par des études plus récentes de Statistique Canada qui montrent que les femmes effectuent les tâches les plus routinières et répétitives tandis que les hommes effectuent les tâches plus épisodiques et discrétionnaires. Ainsi, en 2015, « les femmes au Canada étaient plus susceptibles que les hommes de préparer les repas et les collations (72,5 % par rapport à 55,4 %), d'effectuer l'entretien ménager (53,5 % par rapport à 30,7 %) et de faire la lessive (14,6 % par rapport à 3,2 %) (Voir Annexe B, p.113). D'autre part, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses que les hommes à faire l'entretien extérieur (6,1 % par rapport à 12,8 %) et à effectuer les travaux de réparation, de peinture et de rénovation (1,3 % par rapport à 3,3 %). » (Voir Annexe B, p.113) (Statistique Canada, 2018, p.10).

1.1.4 Les facteurs qui font varier la division du travail domestique d'un ménage à l'autre

Aux études quantitatives présentées jusqu'ici, s'ajoutent celles qui s'intéressent aux variations de distribution du travail domestique d'un ménage à l'autre. Ces études, le plus souvent portées sur les ménages composés de couples hétérosexuels, montrent que l'organisation et la répartition du travail domestique en leur sein varient selon les niveaux d'éducation (a), les emplois occupés et les niveaux de revenus (b) et les générations (c). Nous reprenons simplement ici les principaux résultats qui se dégagent de ces travaux.

a. L'effet de l'éducation

La recherche de Zarca (1990) faisait déjà la démonstration d'une corrélation entre le niveau d'éducation et la participation des hommes à l'entretien du foyer : plus les conjoints avaient un niveau d'éducation élevé, plus ils semblaient participer activement aux tâches domestiques, moins la division du travail domestique était marquée par le genre. L'étude de Thuillier et Ledoux intitulée « Du travail domestique masculin au travail domestique des hommes », effectuée en 2006, se penche sur les rôles masculins « normaux ». Les chercheurs posent les questions suivantes : que font les hommes en moyenne ? Les hommes réalisent-ils davantage certaines tâches que d'autres ? Les chercheurs tentent de déterminer quels facteurs agissent sur la prise en charge du travail domestique chez les hommes.

Selon les données qu'ils produisent, 17% des hommes sans diplôme et 26% des hommes ayant un diplôme de second cycle répondent positivement à l'indicateur déterminant une participation significative au travail domestique et aux tâches féminisées (Ledoux, Thuillier, 2006, p.67). Cette corrélation doit cependant être nuancée. D'abord, des hommes ayant des niveaux de scolarité moins élevés ont également accru le temps qu'ils consacrent aux travaux ménagers au cours des dernières années même s'ils ne sont pas ceux qui effectuent le plus de travail domestique (Sullivan, 2013 dans Statistique Canada, 2021, p.11).

Ensuite, bien qu'une corrélation positive soit observable entre le niveau d'éducation des hommes et leur participation au travail domestique, Ledoux et Thuillier notent un « effet seuil », un point de stagnation au-delà duquel le haut niveau d'éducation n'est plus synonyme d'une répartition moins marquée par le genre, et où la tendance s'inverse. Seuls 14% des détenteurs de diplômes ayant gradué de grandes écoles réalisent des tâches féminisées. Il semble donc que les hommes aux deux pôles de « l'échelle de l'éducation » sont ceux qui effectuent le moins de travail domestique (Ledoux, Thuillier, 2006, p.67). Le niveau d'éducation joue également et en sens inverse pour les femmes, c'est ce que Statistique Canada

conclut dans une étude s'intéressant aux perceptions des couples quant à leur répartition des tâches. Il est conclu que « (...) les femmes ayant un niveau de scolarité plus élevé consacrent moins de temps aux tâches ménagères que celles ayant un niveau de scolarité moins élevé. » (Statistique Canada, 2018, p.13). La même étude cite Davis et Greenstein (2004) qui constatent également une répartition plus équitable du travail domestique dans les couples où les femmes ont un niveau de scolarité supérieur à celui de l'homme. Ils tirent ces conclusions dans leur étude s'intéressant aux variations transnationales de la division du travail domestique (Davis et Greenstein, 2004 dans Statistique Canada, 2018, p.13).

b. Les emplois occupés et les niveaux de revenus

Les recherches montrent que les niveaux d'éducation, les emplois occupés et les niveaux de revenus produisent les mêmes tendances en termes de participation au travail domestique par les hommes.

À ce sujet, Ledoux et Thuillier relatent que « l'effet seuil » est beaucoup plus important chez les détenteurs de diplômes technologiques : parmi eux, les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) sont les moins nombreux à participer au travail domestique et aux tâches féminisées. À l'inverse, les hommes les plus à même de prendre en charge du travail domestique et des tâches féminisées sont ceux occupant des emplois d'instituteurs, assistants sociaux, infirmiers, etc. Ce sont ceux qui effectuent le plus de tâches traditionnellement féminisées à 31% d'entre eux contre 18% des ouvriers qualifiés et 17% des ingénieurs et des cadres (Ledoux, Thuillier, 2006, p.65). Également, « La proportion des hommes qui déclarent avoir réalisé des tâches féminisées augmente avec le salaire jusqu'à ce que ce dernier soit compris entre 10 000 et 14 000 F par mois. Ensuite, la participation aux tâches diminue avec le salaire, pour être nulle chez les hommes gagnant plus de 50 000 francs » (Ledoux, Thuillier, 2006, p.65).

Les niveaux de revenu jouent également sur la participation des femmes au travail domestique. De facto, les foyers moins fortunés sont les plus susceptibles d'être composés de conjointes au foyer complètement dédiées au travail gratuit puisqu'il coûterait trop cher d'engager des services à cet effet. Ils concluent donc que « les hommes des classes moyennes sont ceux qui réalisent le plus de tâches domestiques, qu'elles soient féminisées ou mixtes. » (Ledoux, Thuillier, 2006, p.65). Les hommes de classes moyennes sont également ceux qui, généralement, occupent des emplois comme instituteurs, assistants sociaux, infirmiers etc. Les données présentées ci-haut rejoignent les conclusions que tirait Zarca (1990) une décennie plus tôt, lorsqu'il analyse la probabilité de participation au travail domestique en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ou le statut professionnel des hommes (Voir Annexe C, p.114)

c. L'effet de génération

« De manière générale, les études réalisées dans divers contextes nationaux ont montré que le niveau d'implication des hommes, dans la sphère domestique, était effectivement plus élevé au sein des générations plus récentes » (Marshall, 2012; Bianchi, 2011 dans Statistique Canada, 2021, p.3). La même étude de Ledoux et Thuillier conclut qu'il existe bel et bien un effet de génération doté d'une vision plus égalitaire en ce qui concerne la division des tâches domestiques : « les 16-30 ans actuels ont une vision plus égalitaire du travail domestique du fait du changement des rapports hommes-femmes. Cette vision les amène à collaborer davantage avec leur conjointe que leurs aînés » (Ledoux, Thuillier, 2006, p.64). Toutefois, « [...] avec le temps, il se pourrait que les hommes se montrent moins enclins à partager le travail domestique qu'au moment de leur mise en couple » (Ledoux, Thuillier, 2006, p.64).

L'étude intitulée « génération » qui a été menée en 2017 par le centre d'étude et de recherche sur les qualifications (CÉREQ) au sujet des comportements des jeunes en ce qui concerne le travail domestique et qui examine l'évolution sur sept ans, de couples qui se sont respectivement installés en 1998 et en 2010 parvient à la même conclusion. D'après cette étude, « les couples se considérant comme paritaires sont plus nombreux (45%) dans la génération la plus jeune étudiée (Couppié, Epiphane, 2021, p.2). C'est donc qu'il semble y avoir une amélioration des conditions d'organisation du travail domestique en fonction des générations qui tendent à s'améliorer chez les jeunes adultes.

1.1.5 Le télétravail et ses implications sur l'organisation du travail domestique

L'année 2020 fut, pour le monde du travail, le début d'un tournant important en ce qui concerne ses lieux, ses outils et ses temps. La pandémie de Covid-19 a occasionné une mutation profonde de la configuration du travail qui continue de se prolonger au-delà des mesures de confinement et du tant attendu, « retour à la normale ». Si le télétravail était pour certains déjà partie prenante de leur routine, force est de constater que la pandémie de Covid-19 a entraîné une hausse importante des individus qui le pratiquent (Statistique Canada, 2021, p.3). Statistique Canada présente, en 2021, une étude sur la productivité et les préférences des nouveaux télétravailleurs. Les chercheurs stipulent qu'au début de 2021, 32% des Canadiens âgés entre 15 et 69 ans travaillaient la majorité de leurs heures à domicile contre seulement 4% en 2016 (Statistique Canada, 2021, p.3). Si le « travail à domicile » a déjà une longue histoire puisqu'il renvoie à l'ensemble des activités salariées ou indépendantes prenant forme partiellement ou en totalité dans l'espace domestique (Rey, Sitnikiff, 2006, p.1), le télétravail implique « l'utilisation de l'informatique et des

technologies de l'information et de la communication » (Rey, Sitnikiff, 2006, p.1). Il est la forme moderne du « travail à domicile ». L'accord-cadre européen sur le télétravail le définit comme suit :

[...] Une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information, dans le cadre d'un contrat ou d'une relation d'emploi, dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière (Accord-cadre européen sur le télétravail, 2002, Baudoin et al. 2019, p.3).

Le télétravail permet donc à de plus en plus d'individus de travailler à l'extérieur des lieux traditionnels dédiés au travail. Dans le cadre de ce projet de recherche, notre attention sera plus précisément orientée autour du domicile et de ses frontières spatiotemporelles (Rey, Sitnikiff, 2006, p.20). Le contexte de Covid-19 nous permet dorénavant d'aborder le télétravail comme une notion connue de tous dans des conditions qui sont de plus en plus démocratisées. On peut maintenant s'interroger sur les conséquences du télétravail sur les travailleurs de manière concrète.

Selon une étude de Statistique Canada réalisée en 2021 qui s'intéresse au niveau de productivité et aux préférences des nouveaux télétravailleurs, certains enjeux encadrant le travail rémunéré sont modifiés quand il est effectué à domicile; 90% des répondants affirmaient être au moins aussi productif en travaillant de la maison qu'ils ne l'étaient quand ils se trouvaient sur leur lieu de travail habituel. Parmi eux, 58% affirmaient travailler la même quantité de travail à l'heure, 32% en effectuaient plus. Les 10% restants effectuaient moins de travail par heure. Cette étude conclut que ces pourcentages sont indifférenciés par le genre, c'est-à-dire que les hommes et les femmes sont assez généralement également répartis dans chaque catégorie de productivité nommée ci-haut. C'est donc que le sexe des répondants ne semble pas avoir d'influence sur le niveau de productivité au télétravail dans le cas de cette étude (Statistique Canada, 2021, p.3).

Cette recherche conclut également que 48% des employés qui disent accomplir plus de travail par heure en télétravail déclaraient aussi travailler plus d'heures par jour que lorsqu'ils et elles travaillent sur leur lieu de travail habituel (Statistique Canada, 2021, p.4). Par opposition, les chercheurs observent que pratiquement aucun participant travaillant au moins autant de travail par heure ne déclare travailler moins d'heures par jour. Également, 44% des employés qui déclarent accomplir moins de travail à l'heure en télétravail affirment néanmoins accomplir plus d'heures de travail par jour à la maison. (Statistique Canada,

2021, p.4). La productivité des répondants semble donc être améliorée par les possibilités qu'offre le télétravail, entre autres, à cause d'une diminution des distractions occasionnées par les contacts humains.

L'étude de Claudie Rey et Françoise Sitnikoff, qui se penche sur les nouveaux rapports au travail causés par le télétravail, soulève cependant que le travail rémunéré semble s'organiser davantage en termes d'objectif qu'en termes de temps. Cette structure et organisation du travail rémunéré justifient que les employés en télétravail soient plus susceptibles d'effectuer plus d'heures de travail par jour (Rey, Sitnikoff, 2006, p.4).

Pour que les employés réussissent à maintenir et même à améliorer leur niveau de productivité, il est impératif qu'ils fassent preuve d'autocontrainte et d'autodiscipline en absence directe de l'employeur. « Ce faisant, les employés en télétravail sont donc dans un processus d'intériorisation de certaines normes comportementales et de structures hiérarchiques qui réussissent à transcender le lieu de travail. C'est cet investissement et cet engagement professionnel constant des employés au sein même de l'espace domestique qui rend les frontières entre le travail et le hors travail plus floues » (Rey, Sitnikoff, 2006, p.2). Dans tous les cas, « l'effacement de la séparation entre la vie privée et vie professionnelle va de pair avec un changement des conditions et des rythmes de travail. » (Boitanski, Chiapello dans Rey, Sitnikoff, 2006, p.3). Malgré que les employés en télétravail doivent exercer une certaine discipline sur leur routine de travail, 80% des interrogés affirment qu'ils aimeraient travailler au moins la moitié de leurs heures de la maison une fois que les restrictions seront abolies. Parmi eux, 41% indiquent qu'ils voudraient travailler environ la moitié de leurs heures à la maison, 39% préféreraient travailler la plupart ou la totalité de leurs heures de la maison. Les 20% restants affirment préférer travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à l'extérieur de la maison (Statistique Canada, 2021, p.5). Ces pourcentages semblent ne pas varier en fonction des groupes socioéconomiques, cependant, certains corps de métiers sont plus à même de favoriser un lieu de travail d'un autre. Ce fût le cas notamment des enseignants qui préféreraient à 54% travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à l'extérieur du domicile (Statistique Canada, 2021, p.6).

Plusieurs facteurs peuvent entrer en compte au moment de définir quel lieu de travail est le plus adéquat ou adapté pour chaque individu. C'est ce que conclut la recherche de Diane-Gabrielle Tremblay, Catherine Chevrier et Martine Di Loreto sur le télétravail et son potentiel envahissement de la vie privée. Après avoir procédé aux entretiens de 112 télétravailleurs, leur recherche conclut que la limitation des déplacements peut occasionner une source d'économie importante ainsi qu'un allègement du stress que les employés

vivent au quotidien. En termes d'avantages, le télétravail permet également de réduire l'absentéisme et les retards. Il est aussi un moyen efficace pour favoriser l'intégration des salariés qui sont handicapés ou encore qui habitent des régions plus éloignées (Tremblay et al. 2006, p.9).

Selon Laffite et Trégouet, cité dans la recherche précédemment nommée de Claudie Rey et Françoise Sitnikoff, le travail à domicile serait également une opportunité de concilier plus facilement la famille et le travail et de mieux conjuguer les tâches que l'organisation familiale et domestique nécessite (Laffite, Trégouet dans Rey, Sitnikiff, 2006, p.2). Le lieu du travail rémunéré peut donc déterminer, ou du moins, influencer l'organisation de l'espace domestique puisque son entretien et les tâches qui doivent y être effectuées sont visibles et transcendent les frontières de l'espace de travail rémunéré traditionnel. L'enquête conclut tout de même que le télétravail n'a pas eu d'incidence significative sur la manière dont les couples canadiens se répartissent le travail domestique :

Bien [que les femmes] doivent plus que jamais concilier travail et vie familiale, les femmes continuent d'accomplir la plupart des tâches domestiques. Même si, par rapport à 2017, les femmes étaient moins susceptibles d'être principalement responsables de la lessive et de la préparation des repas pendant la pandémie, aucun changement significatif n'a été observé en ce qui concerne leur participation aux autres tâches domestiques. (Statistique Canada, 2021, p.9)

Nous avons donc questionné l'échantillon sur la relation qu'ils entretiennent avec le travail ménager en situation de télétravail pendant les entretiens individuels.

1.2 Cadre théorique

De par son objet, ce projet s'inscrit dans le cadre de la sociologie féministe du travail. Sur le plan théorique, il s'appuie d'abord et avant tout sur la redéfinition féministe du concept de travail qui inclut dans sa compréhension, en plus du travail salarié, l'ensemble du travail réalisé gratuitement dans l'espace domestique. La prise en compte de ce travail, de sa distribution et de son exploitation est alors indispensable à la compréhension de l'organisation socio-sexuée du travail en général. Dans cette perspective, la division sexuelle du travail, soit l'assignation dissymétrique des hommes et des femmes au travail comme les principes de séparation et de hiérarchisation (privé/public ; productif/ reproductif) entre travaux d'hommes et de femmes, sont des construits entièrement sociaux. Ce qui signifie que cette division sexuelle du travail est parfaitement arbitraire vis-à-vis de la nature (Delphy, 1970 ; Kergoat, 2000). Deux théorisations ont structuré la construction de ce projet et l'analyse des données produites dans le

cadre de ce mémoire. La théorisation du mode de production domestique de Christine Delphy (1.3.1) et celle de la division sexuelle du travail de Danièle Kergoat (1.3.2).

1.2.1 La théorisation du mode de production domestique et la distinction entre travail ménager et travail domestique

« il n'y a aucune différence de nature entre les activités dites productives (comme l'engraissement du cochon) et les activités ménagères dites «non productives» (comme la cuisson du cochon).» (Delphy, 1970, p.40)

On doit à Christine Delphy d'avoir, la première, démontré l'existence d'un « mode spécifique d'exploitation » irréductible au capitalisme et jusque-là impensé : le « mode de production domestique » (1970). À partir d'une analyse minutieuse de l'économie domestique et des modalités selon lesquelles le travail que les femmes réalisent gratuitement dans le cadre de la famille se voit approprié par les hommes, Delphy a proposé une théorisation inédite de l'exploitation du travail domestique. Dans son article premier intitulé, *L'Ennemi principal*, elle montre d'abord que le travail domestique est en tout point comparable au travail échangé sur le marché contre rémunération et que sa gratuité ne relève donc pas de sa nature soi-disant « non productive » mais bien du cadre des rapports sociaux dans lequel il est réalisé.

Alors que la plupart des théoriciennes du travail domestique associaient sa gratuité à une liste de tâches ménagères qu'elles présumaient par nature, non productives, Christine Delphy proposait plutôt de définir le travail domestique comme l'ensemble des tâches réalisées gratuitement pour autrui dans le cadre de la famille. Elle montrait que, loin de se réduire aux tâches strictement ménagères, le travail gratuit des femmes pouvait consister à produire des « biens et services vendus par le chef de famille, comme c'est le cas des agriculteurs qui vendent le produit du travail agricole de leur femme, des garagistes et autres artisans, des médecins et autres professions libérales, qui vendent le produit du travail de comptabilité, de secrétariat ou d'accueil de leur femme. » (Delphy, 2003, p.52). En 2003, au sujet du cas français, elle précisait: « On peut estimer que plus de 10% des femmes, les femmes d'hommes exerçant des professions indépendantes et libérales, font, en plus du travail ménager effectué par toutes les épouses et concubines, du travail professionnel pour leur mari, sans être rémunérées par celui-ci ». (Delphy, 2003, p.53).

De cette analyse, nous retenons la nécessité d'intégrer les activités de travail professionnel des hommes et des femmes et les « aides éventuelles » que les un.e.s offrent aux autres, dans l'étude des formes prises par la division sexuelle du travail domestique dans le cadre de cette enquête.

Par ailleurs, au sujet de la définition plus restrictive du « travail ménager » cette fois-ci, Delphy précisait qu'elle ne se confond pas avec celle du travail domestique. D'abord, le travail ménager peut être compris comme un sous-ensemble du travail domestique :

Que recouvre alors l'expression « partage des tâches ménagères » ? D'abord il ne s'applique pas à la production domestique telle que je la définis, mais au sous-ensemble « travail ménager », vu comme une liste de « choses à faire ». Ces « choses à faire » sont délimitées par une situation implicite : celle d'un ménage composé de deux adultes de sexe différent – un homme et une femme – et éventuellement des enfants de ce couple. Il s'agit donc de ce qu'on appelle la famille nucléaire [...] (Delphy, 2003, p.54).

Ensuite, tout travail ménager n'est pas du travail domestique gratuit au sens de Delphy :

[...] Le travail ménager des hommes ou des femmes célibataires, ou d'ailleurs des hommes mariés quand elles et ils lavent leur linge ou font leur cuisine, le travail fait pour soi, n'est pas du travail gratuit. En effet, dans la mesure justement où il est fait pour soi, il trouve une compensation immédiate. [...] Dans le cadre conceptuel du mode de production domestique, parler de « partage des tâches » en ce qui concerne le travail ménager est donc inexact : en effet, seul le travail gratuit, c'est-à-dire le travail fait gratuitement pour quelqu'un d'autre est à proprement parler du travail domestique. (Delphy, 2003, p.53).

Ces distinctions sont importantes pour notre analyse en ce qu'elles ont permis d'identifier non seulement qui fait quoi, mais aussi et surtout pour qui. Les tâches réalisées par soi et pour soi n'entrent pas dans la définition du travail domestique au sens de Delphy, dans la mesure où le travail fait pour soi n'est pas approprié par autrui, c'est-à-dire exploité. Aussi, dans la préparation du guide d'entretien, nous avons accordé une attention particulière à cette « confusion », socialement construite selon Delphy, entre le travail nécessaire à l'entretien de l'un et celui qui est nécessaire à l'entretien de l'autre. (Delphy, 2003, p.55), en suivant cette remarque de Delphy :

Par « partage », on entend que le travail à effectuer pour maintenir ce ménage dans le mode de vie que le couple a choisi est également réparti entre les deux adultes. On peut se demander pourquoi le partage est considéré comme un but difficile à atteindre. Les deux adultes du ménage pourraient être vus comme deux célibataires qui cohabitent, mais que cela n'empêche en rien de garder leurs habitudes de célibataires, c'est-à-dire à faire chacune pour soi le travail afférent à son propre entretien. (Delphy, 2003, p.54)

Finalement, Delphy offre des pistes de réflexion qui nous sont utiles en ce qui concerne les raisons derrière le fait que les femmes se voient toujours attribuer davantage de travail domestique que les hommes. Elle nomme, entre autres, l'hétérosexualité et le mariage comme étant des éléments qui favorisent une

division sexuelle du travail domestique inégale puisqu'ils reproduisent un schéma traditionnel au sein duquel les femmes effectuent historiquement plus de tâches domestiques. Elle mentionne également le maché du travail, le rôle de l'état et les politiques « sociales » ou familiales comme des institutions qui mettent de l'avant une « préférence masculine » qui « [...] place les hommes en situation d'extorquer à la maison le travail domestique de l'autre groupe. » (Delphy, 2003, p.58).

Conséquemment, on peut se demander ce qui influence aujourd'hui la division sexuelle du travail domestique dans l'espace géopolitique du ménage et dans le cadre des relations de couples des jeunes professionnels montréalais, « ce qui est une autre façon de formuler la question de la confusion entre le travail nécessaire à l'entretien de l'un et l'autre. » (Delphy, 2003, p.55).

Dans notre enquête, les facteurs liés aux inégalités de revenus, elles-mêmes liées aux ségrégations sexuées du marché du travail, sont en partie, neutralisés puisque nous avons fait le choix de travailler sur la distribution du travail domestique au sein de couples qui se caractérisent par l'égalité d'insertion de leurs membres sur le marché du travail.

1.2.2 Le concept de « division sexuelle du travail »

À la suite de Danièle Kergoat, nous définissons la division sexuelle du travail comme:

La forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). (Kergoat, 2001, p.80).

Toujours selon Danièle Kergoat cette division sexuelle du travail opère selon deux principes organisateurs:

[...] Le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme). [...] Pour autant, pas plus que les autres formes de division du travail, la division sexuelle du travail n'est une donnée rigide et immuable. Si ses principes organisateurs restent les mêmes, ses modalités (conception du travail reproductif, place des femmes dans le travail marchand, etc.) varient fortement dans le temps et l'espace. Les apports de l'histoire et de l'anthropologie l'ont amplement démontré : une même tâche, spécifiquement féminine dans une société ou dans une branche industrielle, peut être considérée typiquement masculine dans d'autres (Milkman, 1987 cité dans Kergoat, 2001, p.80).

Cette définition nous invite ainsi à examiner les logiques de séparation des tâches comme celles qui prévalent à leur hiérarchisation simultanément, de même que leurs variations d'un contexte à l'autre. Comme le signale Kergoat, « [P]roblématiser en termes de division sexuelle du travail ne renvoie donc pas à une pensée déterministe ; au contraire, il s'agit de penser la dialectique entre invariants et variations ». (Kergoat, 2001, p.80).

C'est selon cette théorisation que nous avons pensé la spécialisation des membres de chaque couple pour en retenir les tendances principales dans l'échantillon.

1.3 Objectifs et questions de recherche

De manière générale, c'est autour de la question de la division sexuelle du travail domestique que s'articule cette recherche. Elle consiste plus précisément à étudier les formes prises par la division du travail domestique entre hommes et femmes dans les jeunes couples hétérosexuels, à doubles revenus, et dont les deux membres télétravaillent à domicile. L'espace domestique est alors provisoirement transformé en espace de travail salarié.

Ma démarche s'est donc articulée autour des questions de recherche suivantes : dans ce contexte de reconfiguration des espaces et des temps du travail (salarié et domestique) que constitue le travail à domicile, comment les jeunes couples (ré)organisent-ils la répartition du travail domestique ? En d'autres mots, nous avons cherché à savoir comment et selon quelles logiques le travail domestique est divisé et (re)distribué lorsque les rapports habituels aux espaces (travail /hors travail) et aux temps sociaux (temps du travail salarié, temps du travail domestique) sont brouillés. Le télétravail fut ici envisagé comme une occasion privilégiée d'observer ce qu'il advient quand la séparation (domestique/professionnelle) avec les logiques propres à l'un et à l'autre de ces espaces de travail se voit suspendue.

Ce sont donc les logiques du partage et du non-partage du travail domestique dans les jeunes couples hétérosexuels qui m'ont intéressé. Comment la division sexuée du travail domestique (en termes de temps et en termes de tâches) est-elle organisée dans les jeunes couples de professionnels en emploi et en contexte de télétravail ? Et comment expliquer cette organisation ? Pour répondre à cette question, il nous a avant tout fallu documenter les emplois du temps et la distribution du travail domestique tant en termes de temps qu'en termes de tâches entre hommes et femmes dans la population à l'étude et dans le contexte particulier du télétravail.

Sur la base de la revue de la littérature, nous avons fait l'hypothèse que les jeunes couples hétérosexuels (23-29 ans), diplômés, sans enfants et dont les deux membres sont salariés étaient les plus susceptibles de mettre en place des formes originales de division du travail domestique alors qu'ils sont en situation conjointe de télétravail. Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, ces formes atypiques de division de travail sont, certes, potentiellement moins rigides et inégalitaires, mais restent néanmoins sexuées. Ce sont alors les mécanismes explicatifs d'un maintien de cette sexuation du travail domestique que nous avons voulu comprendre. Comment expliquer le maintien d'une division sexuelle du travail domestique dans un contexte de réorganisation des espaces du travail et des emplois du temps ?

Nos objectifs et questions de recherche se sont subdivisés en deux axes principaux. Le premier objectif consistait à étudier les transformations du rapport au travail domestique en fonction du contexte de travail à domicile, c'est-à-dire quand l'espace domestique est aussi l'espace du travail salarié. Conséquemment, nous avons posé les questions de recherche suivantes:

Comment l'organisation du travail domestique est réaménagée, ré-imaginée par le télétravail ? Quels ont été les effets de ce passage sur l'organisation du temps quotidien des membres des couples à l'étude ? Que disent-ils et elles de leurs emplois du temps respectifs et de la manière dont ils sont forgés par le télétravail, des contraintes qui pèsent sur leurs emplois du temps et des stratégies qu'ils et elles mettent en place pour organiser leur travail et leur temps? Le télétravail implique-t-il des défis dans la gestion des emplois du temps de la population étudiée? Et dans la prise en charge du travail domestique? Conséquemment les transformations du rapport au travail domestique entraîné par le télétravail nous ont permis de nous poser les sous-questions suivantes: Y a-t-il réorganisation de la répartition des tâches avec le télétravail? Les membres du couple sont-ils plus conscients de la charge totale du travail domestique à effectuer en étant en télétravail?

Le deuxième objectif a été de documenter la sexuation du travail domestique, soit la manière dont il est divisé entre hommes et femmes en termes de temps, la part que le temps consacré au travail domestique représente dans les emplois du temps des unes et des autres et la manière dont les tâches sont assignées aux unes et aux autres et de comprendre les logiques sociales qui prévalent à cette sexuation. Quelles sont les tâches masculines, féminines et mixtes dans les couples en question? Observe-t-on des formes de distribution du travail qui nous permettraient de faire état d'un ordre différent de celui décrit par Zarca (1990)? Comment se divisent les tâches négociables, féminines et masculines et à quelles logiques

répondent ces distributions? Qu'en disent les hommes et les femmes concerné.e.s? Comment les unes et les autres perçoivent-ils et elles ce travail et la manière dont il se distribue ? Conséquemment, l'état actuel de la répartition sexuelle du travail domestique chez les couples hétérosexuels nous a amené à poser les sous-questions suivantes:

Combien d'heures par semaine chacun des membres du couple consacre au travail domestique? Quelles sont les tâches que les conjoints et conjointes effectuent respectivement le plus fréquemment et selon quelles logiques? Est-ce que certaines tâches s'effectuent à deux (la lessive par exemple) et lesquelles ? À quelle fréquence s'effectue le ménage dans leurs foyers? Est-ce que l'entretien ménager du logement est important à parts égales pour les deux partenaires? Y a-t-il des périodes (fin de semaine par exemple) où le travail domestique se divise de manière plus égalitaire? Comment les couples se répartissent le travail domestique ? Utilisent-ils des outils (un calendrier par exemple) et ceux-ci sont-ils efficaces pour une division plus égalitaire? Qui est chargé de générer cet outil de répartition du travail domestique?

Chapitre II

Dispositifs méthodologiques et portraits des participantes et des participants

Ce chapitre veut d'abord rendre compte de l'enquête qui a été menée depuis le recrutement, jusqu'aux outils méthodologiques qui ont été utilisés (2.1). Dans un second temps, il dresse un premier portrait des participantes et des participants.

2.1 La méthodologie

Cette recherche s'intéresse à la division sexuelle du travail domestique en contexte de télétravail et veut étudier les formes prises par cette division, là où elle est théoriquement la moins inégalitaire possible, d'après les recherches et statistiques disponibles sur le sujet. La revue de littérature présentée plus haut nous a permis d'établir que c'est dans les jeunes couples hétérosexuels diplômés, salariés stables, sans enfants que la répartition du travail domestique est la plus susceptible d'être « égalitaire ».

Ainsi, la population visée par cette recherche est composée de jeunes couples hétérosexuels (âgés entre 23 et 29 ans), dont les deux membres sont en situation de télétravail et qui donc, doivent conjointement et quotidiennement, transformer leur habitation en lieu de travail commun. Les couples qui ont été recrutés ont un diplôme d'études de niveau universitaire, n'ont pas d'enfants et sont également constitués de deux individus financièrement autonomes. Initialement je souhaitais enquêter auprès des 25 à 35 ans. Finalement, les participant.e.s sont âgé.es de 23 à 29 ans.

2.1.1 Le recrutement

Le recrutement des participant.e.s s'est fait à l'aide de plusieurs dispositifs. Dans un premier temps, j'ai produit un appel à la participation (Annexe D, p.115) faisant état des grands objectifs du projet de recherche et des critères d'admissibilité. Cet appel a été partagé les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour faire circuler mon appel à participer dans les réseaux de connaissance des un.e.s et des autres par le bouche-à-oreille.

J'ai investi mon entourage et mes connaissances dans le processus de recrutement pour entrer en contact par le « bouche à oreilles » avec des couples qui correspondaient à mes critères sans pour autant entretenir un lien direct avec eux. La mobilisation de mon réseau de connaissances était pertinente dans le contexte de cette recherche puisque son contenu même renvoie à l'espace du privé et de l'intime. Dans ce cas, l'accès au monde de l'intime des participant.e.s a pu être favorisé par une position de proximité moyenne entre le chercheur et les participant.e.s en mettant l'accent sur un lien de confiance solidifié par les liens entretenus avec l'entourage. Par exemple, un couple faisant partie de mon groupe d'amis coïncide parfaitement à mes critères de participation. Ils entretiennent, de leur côté, des amitiés et des contacts [qui me sont inconnus] avec plusieurs individus dans la même situation conjugale et professionnelle qu'eux, et qui donc, appartenaient à ma population cible. Les outils méthodologiques mobilisés par ce projet de recherche étant assez exigeants pour les participant.e.s, le recours à l'entourage et à leurs contacts respectifs a rendu la collecte de données plus aisée et entraîné une participation plus rassurée à cette recherche.

2.1.2 Le carnet d'emploi du temps

Un carnet type inspiré des enquêtes « emploi du temps » a été distribué à chacun.e des participant.e.s. Le carnet (Annexe F, p.118) a été élaboré pour que les participant.e.s soient en mesure de remplir leur emploi du temps sur une durée de quatre jours. Le choix du carnet d'emploi du temps comme outil méthodologique est renforcé par les conclusions tirées par l'Insee (EDT 2010) qui soulèvent plusieurs avantages à son utilisation. Sophie Ponthieux souligne notamment en quoi les enquêtes de type « emploi du temps » peuvent être « une source majeure pour l'étude des inégalités sociales et de genre ».

Les carnets m'ont permis de regrouper les informations suivantes; pour chaque activité de la journée, « les participant.e.s [devaient] décrire, dans leurs propres termes, les activités qu'ils ont menées au fil de la journée en précisant pour chacune l'heure de début et de fin, le lieu où elles se déroulaient; s'ils et elles faisaient plusieurs choses en même temps, leurs activités principales et activités «secondaires»; ils et elles y indiquaient également s'il s'agissait d'un trajet [...] si d'autres personnes (conjoint, autre-s personne-s du ménage, d'un autre ménage) étaient présentes, ainsi que le but de l'activité (pour soi-même, pour le travail, pour le ménage, pour un autre ménage)» (Ponthieux, 2015, p.3). Compte tenu de la lourdeur de ce dispositif pour les participant.e.s, nous leur avons demandé de remplir le carnet sur une durée de quatre jours où ils avaient l'option d'y intégrer une journée de repos. Les participant.e.s ont donc rempli le carnet, soit pendant quatre jours de travail rémunéré ou encore pendant trois jours de travail rémunéré et une

journée de repos. Ils avaient le choix des journées qui leur convenaient le mieux, mais ils devaient cependant sélectionner ensemble les mêmes journées et des journées consécutives.

Cet outil méthodologique permet d'atteindre un niveau élevé de précision, mais aussi d'éviter les soucis de mémoire. (Ponthieux, 2015, p.3). Aussi, « Il n'écarte à priori aucune activité : ceci permet de recueillir des informations plus détaillées, d'obtenir des mesures plus précises et d'éviter, ou au moins de minimiser, le risque de sur- ou de sous-estimation des durées effectives de l'interrogation rétrospective. » (Ponthieux, 2015, p.3). Avec cet outil, on peut par ailleurs étudier comment les activités s'enchaînent les unes aux autres. » (Ponthieux, 2015, p.1). Du même coup, cette méthode nous donne l'occasion d'identifier les activités du ménage, leur marquage sexué comme le mentionnait Zarca en 1990 et leur fréquence (Ponthieux, 2015, p.3)

Le carnet se terminait par des questions permettant de contextualiser la journée. Ainsi, les participants pouvaient préciser si c'était pour eux une journée de travail, un jour de repos ou encore de vacances. Les questions exploraient aussi le niveau d'appréciation du temps passé sur les activités énumérées et de savoir sur quelles activités les participant.e.s auraient préféré passer plus ou moins de temps ». (Ponthieux, 2015, p.3). La combinaison du carnet d'activité et des questions de contexte nous a permis de dresser un portrait détaillé et précis de la journée des participant.e.s et d'apprécier leurs rapports positif ou négatif à ces activités. Cette partie de la méthodologie rassemble des données précises sur la manière dont les individu.e.s emploient leur temps et sur la répartition du travail domestique. Le carnet nous a ensuite servi de support pour les entretiens individuels.

2.1.3 Les entretiens

Dans un deuxième temps, en complémentarité du carnet, j'ai effectué avec chacun des participant.e.s, un entretien semi-dirigé d'environ 1h30. Avec ces entretiens, il était question d'approfondir et de donner du sens aux données recueillies par l'entremise du carnet, soit de saisir la manière dont les participants et participantes faisaient état de l'organisation de leur temps et donnaient sens à cette organisation comme à la division sexuelle du travail domestique en particulier. Le guide d'entretien a été construit autour des thèmes de la division du travail domestique et des habitudes quotidiennes qui l'entourent. Les entretiens se sont effectués de manière individuelle. Cette stratégie est mise de l'avant pour favoriser la confiance. Les entretiens individuels ont également été l'occasion de comparer deux discours potentiellement différents sur un même univers domestique.

Selon la grille d'entretien (Annexe G, p.121) les entretiens couvraient 2 axes principaux de conversation :

1. Le profil sociodémographique des participant.e.s
2. Le télétravail et les conditions d'exécution qui l'entourent

Les entretiens ont également été l'occasion de poser des questions sur les sentiments de satisfaction ou de frustration, les motivations, les logiques de rationalisation, et de produire un discours réflexif des participant.e.s sur leurs pratiques quotidiennes. Ces entretiens ont été soutenus par une grille d'entretien abordant les thèmes des réalités du télétravail, de la division sexuelle du travail domestique, de l'organisation et de la répartition des tâches et de l'organisation physique du logement. Finalement, les entretiens ont été assidûment retranscrits et analysés en fonction des thématiques privilégiées.

2.1.4 Le type d'analyse réalisée

Ces deux dispositifs méthodologiques permettent d'asseoir une analyse comparative des données des carnets et des discours recueillis en entretien. Si les carnets nous permettent de recueillir des données objectives et comparables d'un couple à l'autre en termes de temps et de tâches, les entretiens nous permettent de faire émerger la subjectivité des participant.e.s sur ces distributions.

Les carnets nous ont permis de relever des données brutes sur les usages et la distribution du temps des participant.e.s en termes de travail domestique, selon la définition qu'en fait Christine Delphy, ainsi qu'en termes de travail pour soi et de temps libre. L'analyse des usages des temps de participant.e.s a été effectuée, dans un premier temps, dans l'ensemble de l'échantillon en fonction du genre et dans un deuxième temps, chez chaque couple. Ce faisant, les données des carnets font émerger des tendances qui seront détaillées dans les chapitres qui suivent.

Les carnets nous permettent de dresser un portrait quantitatif de la distribution du temps des participant.es pour ensuite faire effectuer une analyse comparative avec les discours recueillis pendant les entretiens sur cette distribution. De ces entretiens, je relève surtout les propos entourant les dynamiques de distribution des tâches, les justifications derrière la distribution du travail domestique et les influences du télétravail sur la distribution du temps des participant.e.s.

2.2 Les participantes et participants à l'enquête

Alice et Xavier

Je suis entrée en contact avec Alice et Xavier par l'intermédiaire d'un collègue de travail. Un membre de la famille de mon collègue, Xavier, correspondait aux critères de sélection établis par la recherche. Après un premier échange par message Facebook, Xavier et sa partenaire, Alice, ont accepté de participer au projet. Ils ont tous les deux complété le carnet d'emploi du temps pendant l'avant-dernière semaine de mars 2023.

L'entretien avec Xavier a eu lieu à leur domicile et l'entretien d'Alice dans un restaurant de son quartier. Les deux entretiens sont effectués à la fin mars.

Alice et Xavier (29 ans) sont en couple depuis six ans et vivent, ensemble, dans le quartier Rosemont, depuis trois ans et demi. Alice et Xavier étaient tous deux en télétravail à temps plein de 2020 à 2023. En date de l'entretien, Alice a trouvé un nouvel emploi qui implique sa présence au bureau. Jusque-là, Xavier et Alice travaillaient donc tous deux de leur appartement et dans la même pièce: une pièce spécifiquement dédiée au télétravail en tant que bureau.

Xavier a un diplôme de maîtrise et Alice a un diplôme de premier cycle.

En ce qui concerne le travail domestique, Alice prend en charge la majorité des tâches à effectuer. Cette situation semble être améliorée par le fait de travailler de la maison. Elle a le temps de mieux prévoir les repas et de faire plus d'épicerie par exemple. Elle reconnaît par ailleurs que Xavier a certaines initiatives qu'elle n'aurait pas elle-même, c'est le cas du kit de survie qu'il a assemblé.

Ils reconnaissent tous les deux être attentifs à différentes choses et que leurs priorités sont différentes dans l'appartement.

Portrait d'Alice

Alice a 29 ans, elle est designer du web.

En tant que travailleuse autonome, à son compte, elle a télétravaillé, à temps plein, de 2020 à 2023 à trente-six heures (36H) par semaine. Entre le moment où Alice remplit son carnet d'emploi du temps et notre entretien, Alice a trouvé un nouvel emploi dans une entreprise. Elle travaille désormais en équipe et en présentiel, à temps plein, dans les bureaux de l'entreprise.

Pour elle, le grand avantage du télétravail tient à la grande flexibilité qu'il permet. Le télétravail permet de répartir la charge de travail domestique dans la semaine, de faire une épicerie en dehors des heures d'achalandage par exemple ou de cuisiner dans la matinée.

En revanche, l'isolement et le manque d'interactions sociales pousseront ultimement Alice à chercher un emploi à l'extérieur de la maison.

Alice prend en charge l'essentiel (70% estime-t-elle) du travail domestique : la préparation des repas (épicerie et cuisine), le ménage (passer le balai ou l'aspirateur, laver les planchers, la salle de bain, faire du rangement), les lavages et la coordination globale du ménage.

Ce travail n'est pas planifié dans la semaine, elle le fait au fur et à mesure.

Alice dit qu'elle aime faire le ménage, qu'elle a été « élevée comme ça », qu'elle est comme sa mère, mais aussi comme la plupart des femmes : « je vois que les femmes en général s'occupent de plusieurs personnes. Donc laver et nettoyer une maison c'est aussi prendre soin de tout le monde qui habite dans cette maison-là, et moi je suis comme ça.»

Alice estime cependant que la répartition des tâches domestiques entre elle et Xavier doit être ajustée depuis qu'elle travaille à l'extérieur : « en ce moment il faut qu'on se réorganise en termes de routine parce que ça ne fonctionne pas là. Je rentre puis j'essaie de tout faire, mais je ne peux pas... ». Alice souhaiterait que Xavier prenne plus de responsabilités et qu'il effectue des tâches plus souvent sans qu'elle lui en fasse la demande. Selon Alice, Xavier ne voit pas ou ne se rend pas compte des tâches d'entretien qui sont à faire.

Portrait de Xavier

Xavier a 29 ans et est consultant en analyse d'affaires.

En tant qu'employé, il travaille depuis deux ans et demi à temps plein en télétravail et effectue un total de trente-cinq heures (35H) de travail rémunéré par semaine.

Au moment de la complétion du carnet d'emploi du temps, la compagnie pour laquelle travaille Xavier est dans une importante période de restructuration qui a fait en sorte que ses journées sont moins occupées. Au moment de notre entretien, son emploi du temps a repris son cours normal et est plus chargé.

Pour lui comme pour sa partenaire, l'avantage du télétravail tient à sa grande flexibilité. Celle-ci lui permet de s'adonner à des projets personnels et de faire quelques tâches domestiques m'explique-t-il.

Son expérience de télétravail lui permet cependant de constater qu'un de ses principaux défis est l'aspect des interactions sociales qui sont moins accessibles. Il note également qu'il doit faire un effort de conscience pour prendre des pauses et séparer sa vie professionnelle de sa vie personnelle puisqu'elles cohabitent dans le même espace.

Pour Xavier, il semble que l'entretien du logement suive son cours comme il se doit : Ils vivent dans un petit espace, c'est donc «facile de voir quand c'est propre et quand c'est sale», c'est pourquoi, Alice et lui n'utilisent pas de tableau de répartition des tâches domestiques, m'explique-t-il.

Il semble satisfait de la répartition des tâches domestiques. Du moins, il n'identifie aucun problème lors de notre discussion.

Xavier m'explique que l'entretien du ménage, bien qu'il soit important pour lui, n'est pas une priorité. Sa qualité de vie est définie par d'autres facteurs m'explique-t-il.

Les tâches qu'il prend majoritairement en charge sont la balayuse, étendre le linge et la vaisselle.

Il souligne que sa partenaire est plus douée que lui dans l'exécution de la majorité des tâches à effectuer, qu'elle a le souci du détail alors que cette attention est moins naturelle pour lui. À ce sujet, il précise : moi

il y a des trucs que je ne vais pas penser à ce détail-là, je ne vais pas le faire parce que je ne vais pas y penser ».

Yasmine et Sami

Je suis entrée en contact avec Sami grâce au réseau de connaissances dans lequel j'ai fait circuler mon appel à la participation. Sami est l'ami d'une de mes amies d'école secondaire. Celle-ci nous a mis et contact et j'ai exposé mon projet à Sami lors d'un premier échange par messages Facebook. Après une première rencontre Zoom, ils ont tous les deux complété leur carnet d'emploi du temps au début d'avril. Je les ai ensuite rencontrés respectivement deux semaines plus tard, Sami dans un café près de son lieu de travail et Yasmine dans un restaurant de son quartier.

Sami (27 ans) et Yasmine (26 ans) sont en couple depuis trois ans et demi et habitent ensemble depuis 2020 dans le quartier Rosemont à Montréal. Tous les deux effectuent du télétravail à temps partiel au moment de la recherche. Ils se retrouvent quelques jours par semaine en télétravail ensemble. Tous les deux m'expliquent que le logement qu'ils occupent présentement, se prête très bien au télétravail en termes d'espace, ce qui ne fut pas toujours le cas. C'est le troisième logement qu'ils habitent ensemble et dans lequel ils et elles font du télétravail.

Dans leur logement actuel, Sami et Yasmine disposent de deux pièces différentes pour travailler, un bureau et une salle à manger qu'il et elle occupent en alternance, selon les agendas, les appels et rendez-vous prévus. Il semble tous deux satisfait.e de cet arrangement.

Sami détient un diplôme de baccalauréat et un DESS, il travaille dans le domaine de l'information. Yasmine a un diplôme de niveau baccalauréat, elle occupe un poste de Coordonnatrice dans le milieu culturel.

Les horaires respectifs de Sami et Yasmine ont une grande influence sur leur manière de se répartir certaines tâches, c'est le cas majoritairement de la préparation des soupers. L'emploi de Sami au journal implique qu'il travaille quelques fois par semaine de soir à partir de la maison. Sami avait principalement la charge de la préparation des repas jusqu'à ce changement d'horaire, qui force dorénavant Yasmine à prendre en charge cette tâche quotidienne, tâche qu'elle n'aime pas, mais qu'elle commence à apprivoiser.

Au quotidien, ils effectuent tous les deux quelques tâches domestiques, mais le plus gros du ménage (laver les planchers, passer la balayeuse, lavage de la salle de bain, rangement, époussetage) est réservé aux dimanches, où Sami et Yasmine se mettent au travail ensemble ou alternent en prenant, chacun à leur tour, un dimanche.

Portrait de Yasmine

Yasmine a 26 ans et occupe un poste de coordonnatrice depuis 2021. Elle travaille quarante heures (40H) par semaine, vingt heures (20H) en télétravail et vingt heures (20H) au bureau. Cette répartition est à sa discrétion.

Au moment de remplir le carnet d'emploi du temps à la mi-mars, Yasmine occupe cet emploi alors qu'au moment de notre entretien, deux semaines plus tard, elle vient tout juste de commencer un nouvel emploi qui lui offre de meilleures opportunités à long terme.

Pour elle, l'un des avantages du télétravail est de pouvoir passer plus de temps avec son partenaire, ce qui serait plus difficile sans le télétravail puisque leurs horaires sont très différents : « Quand Sami est là c'est juste plus « nice » que si j'étais toute seule. Je le vois, il se promène, il niaise [...] c'est juste plus drôle, c'est plus le fun ». Même si les moments passés ensemble pendant leur journée de travail sont assez courts, ils ajoutent à la qualité de vie, c'est le cas des diners entre autres.

Elle aime aussi le confort que lui procure le télétravail : « ne pas avoir à se soucier des vêtements. [...] Ça pour moi c'est vraiment le plus du bureau à la maison. Je suis vraiment confortable »

Le principal défaut du télétravail, spécialement exacerbé pendant la pandémie, était de ne pas beaucoup sortir : « Pour moi pas sortir dehors pendant sept jours consécutifs, je le sais en tout cas que ça ne m'allait pas du tout. ». C'est ce qui justifie la répartition de ses heures au bureau et en télétravail.

Yasmine est satisfaite de la répartition du travail ménager. Son seul bémol tient aux horaires de télétravail de son partenaire qui l'ont obligée à prendre en charge la préparation des repas du soir une tâche quotidienne qu'elle n'aimait pas : « J'ai un peu été obligée de commencer à cuisiner parce que sinon on allait manger du kraft diner chaque soir. [...] Je sais que lui ça le ferait chier donc j'ai mis plus d'efforts.

Maintenant ça me plaît bien, mais c'était vraiment plus pour Sami ». C'est d'ailleurs la seule chose qu'elle changerait de la répartition des tâches si elle en avait l'opportunité.

Les tâches qu'elle prend majoritairement en charge sont donc la préparation des repas, le nettoyage de la salle de bain (toilette, lavabo, douche), la moppe, laver les miroirs, épousseter et désinfecter les surfaces. Ces tâches sont généralement réservées au dimanche et elle avoue un amour pour celles-ci qu'elle attribue entre autres à son éducation : « Ma famille est vraiment anale par rapport au ménage, c'est ridicule. [...]. Elle ajoute : « [...] honnêtement moi j'aime vraiment ça faire le ménage, ce n'est pas quelque chose que je suis genre « merde faut que je fasse le ménage », j'adore ça. »

Portrait de Sami

Sami a 27 ans et occupe un poste dans un journal depuis huit mois. Il est également travailleur autonome depuis trois ans. Son horaire de travail rémunéré se divise donc entre ces deux emplois pour lesquels il effectue, au total, quarante-cinq heures (45H) par semaine environ. Il estime effectuer trente-cinq heures (35H) par semaine en télétravail contre dix heures (10H) de travail au bureau.

Pour Sami, le télétravail comporte plusieurs avantages : il se concentre mieux quand il travaille de la maison, il accomplit une plus grande charge de travail dans ces conditions en plus d'être plus indépendant et flexible dans ses tâches, dit-il. Il apprécie les économies de déplacements et de frais (transport, lunches, cafés, etc.) qu'implique la présence au bureau en général. Il économise surtout un temps précieux pour lui qui doit combiner deux emplois.

Le désavantage du télétravail tient pour lui au secteur de l'information dans lequel il travaille, le fait de ne pas être au bureau produit des effets de « décalage » dans le temps du flux de l'information médiatique qu'il reçoit quand il est au bureau.

En ce qui concerne le travail domestique, Sami estime que sa répartition entre lui et sa partenaire est assez équitable.

Il m'indique prendre majoritairement en charge la préparation des diners, le ménage de la cuisine, le pliage du linge, l'entretien des voitures, la sortie des poubelles, du recyclage et du compost, et le pelletage. « Il n'y a pas grand-chose qui me dérange dans l'entretien du logement » me précise-t-il.

Au cours de l'entretien, Sami m'explique que son trouble obsessionnel compulsif le pousse à être très attentif et même très exigeant en ce qui concerne l'entretien ménager et les tâches domestiques. Ses standards au niveau du ménage sont très élevés selon lui.

Élodie et Olivier

Je suis entrée en contact avec Élodie et Olivier grâce au conjoint d'un de mes amis qui connaît Élodie depuis l'enfance. Je les ai donc contactés par courriel avant de les rencontrer sur zoom pour leur expliquer les modalités de participation. Ils ont tous les deux rempli les carnets d'emploi du temps à la fin mars et j'ai rencontré Olivier et Élodie séparément dans un café pour procéder aux entretiens qui ont tous les deux eu lieu le 28 mars 2023.

Élodie (24 ans) et Olivier (23 ans) sont en couple depuis deux ans et demi et vivent ensemble depuis un an et demi dans le quartier Rosemont. Avant de s'installer en couple, il et elle ont vécu en colocation avec d'autres amis pendant quelques mois.

Tous deux ont un diplôme universitaire de niveau baccalauréat. Elodie est créatrice de contenu numérique et Olivier occupe un poste de consultant en technologie de l'information.

Élodie et Olivier qui planifient de faire un long voyage, étaient tous deux en télétravail à temps partiel au moment de la recherche. Ils passaient alors quelques jours par semaine en télétravail ensemble dans une pièce dédiée qu'ils se partageaient la plupart du temps, ce qui pouvait poser problème par moments : « Olivier peut parfois être en appel de 9h à 16h [...] des fois, même si je n'avais pas d'appel en même temps que lui j'allais loin parce que j'avais besoin de silence ».

Élodie travaille pour une entreprise de prêt-à-manger qui lui fournit ses lunchs ainsi que 3 boîtes-repas par semaine pour les soupers qu'elle partage avec Olivier.

Élodie comme Olivier considèrent qu'Olivier est le principal responsable du travail domestique. Son rapport au travail domestique relèverait d'un petit TOC hérité de son père.

Portrait d'Élodie

Élodie a 24 ans. Elle travaille en tant que créatrice de contenu numérique et de gestion de communauté pour une entreprise qui exige de ses employé.es une présence de deux jours minimum au bureau. Elle occupe ce poste depuis un an. Elle travaille quarante heures (40H) par semaine. Elle estime passer vingt-huit heures (28H) en télétravail et douze heures (12H) au bureau.

Élodie n'a pas à préparer ses lunches qui lui sont offerts par l'entreprise pour laquelle elle travaille. Elle reçoit en plus trois boîtes-repas par semaine qu'elle partage avec Olivier pour les soupers.

Pour Élodie, les avantages du télétravail résident dans le temps qu'il permet de gagner : « Pas besoin de t'arranger ou de prendre le métro [...]. C'est plus accessible et plus facile. [...] Je me lève plus tard ». Malgré cela, sortir de la maison et le côté social du bureau semble lui manquer par moment tandis que les journées de télétravail peuvent être monotones : « des fois je me lève dans la chambre, je fais quatre pas à mon bureau, je finis la journée, je m'en vais dans la cuisine, je m'assois dans le salon, je me couche. »

Elle a une routine de télétravail qu'elle suit rigoureusement. Souvent, elle ne prend pas beaucoup de temps pour diner, pas beaucoup de pauses et de distraction. Elle travaille de la maison comme elle travaille du bureau, dit-elle.

Pour ce qui est de l'entretien de la maison, Élodie estime sa part de contribution au ménage à 35% et celle d'Olivier à 65%. Le « trouble obsessionnel compulsif » de son partenaire qu'elle oppose à son propre trouble d'attention explique cette répartition dit-elle : Olivier serait « plus « picky » sur des détails ». Aussi, il la rappelle à l'ordre ou repasse régulièrement derrière elle :

« S'il se lève avant moi il peut me dire : vas-tu faire le lit? Mais, le lit est fait à longueur d'année donc pourquoi il ne serait pas fait? Ou [...] Qu'est-ce que tu vas faire avec la serviette après t'être lavé les mains? Ben je vais la remettre à sa place! [...] honnêtement je suis un peu irritable à ce niveau-là ».

Les tâches principales qui incombent à Élodie consistent à ranger, ramasser, nettoyer les surfaces et les miroirs.

Elle pense effectuer moins de tâches domestiques qu'Olivier et elle a l'impression qu'elle ne les exécute pas selon les attentes d'Olivier.

Portrait d'Olivier

Olivier a 23 ans. Au moment de remplir le carnet d'emploi du temps, il occupe un poste de consultant en technologie de l'information depuis presque deux ans. Il effectue un total de trente-sept heures et trente minutes (37H30) de travail par semaine : trente heures (30H) en télétravail et sept heures et trente minutes au bureau (7H30), l'équivalent d'une journée par semaine. Au moment de notre entretien, Olivier vient tout juste de quitter cet emploi, il prend une pause avant de partir pour un long voyage avec Élodie.

Pour lui, la flexibilité est le principal avantage du télétravail : « je n'avais pas vraiment d'horaire, je travaillais quand je voulais [...] j'étais capable de faire autre chose en même temps de travailler ». Cependant, dit-il : « J'étais moins productif souvent j'étais pris à faire mon travail *after hours* ».

L'emploi d'Olivier l'oblige à être en appel une grande partie de sa journée, ce qui cause des frustrations chez Élodie : « moi j'étais tout le temps en meeting, donc c'est moi qui monopolisais l'espace. Je commençais plus tôt qu'elle donc c'était elle qui s'adaptait en fonction de moi, si j'étais en meeting ou non. [...] mais reste que lui ça occasionnait beaucoup de frustrations de tout le temps bouger en permanence. [...] parce que je parle fort ».

En ce qui concerne l'entretien ménager, Olivier se dit un peu « control freak » et très rigoureux. Il a de la difficulté à lâcher prise. Il a l'impression que l'état de l'appartement lui tient plus à cœur qu'à Élodie, ce qui le pousse souvent à repasser derrière elle et à vérifier la qualité du travail qu'elle a accompli. Il aime que les tâches soient effectuées dans l'immédiat, il n'aime pas reporter une tâche à plus tard. Cette manie l'embête parce qu'il a le sentiment de devenir comme son père qui était très exigeant sur le ménage, ce qui occasionnait beaucoup de conflits entre eux. Il précise : « Avec Élodie je fais attention, mais je m'en impose beaucoup, je sais que personne ne va voir l'appartement, mais c'est comme une impression que je veux dégager ».

Les tâches d'Olivier sont principalement de passer la balayette, de laver la vaisselle, de préparer les soupers (seul, préfère-t-il), de sortir le compost et de plier le linge.

Émilie et Simon

Je connais Émilie depuis l'école secondaire. Après avoir pris connaissance de mon appel à la participation sur Facebook et discuté avec Simon, elle m'a contacté et nous avons officialisé leur participation à la recherche. Ils ont rempli le carnet d'emploi du temps et je l'ai rencontré séparément dans la première semaine d'avril 2023 dans un café de leur quartier.

Émilie (27 ans) et Simon (29 ans) sont en couple depuis trois ans et demi et habitent ensemble depuis trois ans dans un logement duquel ils sont propriétaires dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Ils sont conjointement en télétravail depuis deux ans et demi.

Ils ont tous deux un diplôme universitaire de deuxième cycle en maîtrise. Émilie travaille dans le secteur des chantiers de construction et Simon est développeur de logiciel.

Simon travaille de la maison à temps plein, mais il passe au bureau une, deux ou trois fois par semaine. Émilie télétravaille la plupart du temps et passe environ huit heures (8H) par semaine sur les chantiers qu'elle dirige.

Leur logement actuel leur permet de travailler dans deux pièces différentes, Simon dans une pièce de bureau qui sert, à l'occasion, de chambre d'invités et Émilie dans le walk-in de leur chambre à coucher qu'ils ont converti en bureau. Cet aménagement fait en sorte qu'ils travaillent chacun aux deux extrémités de l'appartement.

Au moment de la recherche, Émilie travaille sur le lancement de son entreprise en tant qu'auto-entrepreneur. Elle passe donc une partie de ses soirées à travailler sur ce projet, sur lequel Simon l'aide ponctuellement.

Tous les deux s'entendent pour dire que Simon effectue plus de travail domestique qu'Émilie. Cet arrangement est conscient, m'explique Simon.

Émilie et Simon sont équipés d'un lave-vaisselle, d'un appareil qui nourrit les chats automatiquement et d'un aspirateur robot, ce qui facilite l'entretien du logement disent-ils. De plus, le ménage de l'appartement se fait généralement le weekend.

Portrait d'Émilie

Émilie a 27 ans et est chargée de projets. Elle consacre une trentaine d'heures (30H) par semaine à cet emploi, dont huit heures (8H) en présentiel, qu'elle occupe depuis deux ans et demi et une dizaine d'heures (10H) à son propre projet d'entrepreneuriat. Elle est donc trente-deux heures (32H) par semaine en télétravail.

Ce qu'elle aime du télétravail, c'est qu'il lui permet d'aller à son rythme, sans être observée ou surveillée. Le télétravail permet d'éviter les jugements que favorisent les environnements de bureau, dit-elle. Il lui permet par ailleurs d'organiser et de partager son temps entre ses projets personnels et son emploi rémunéré, ce qu'elle apprécie. Cette possibilité la rend plus productive, me dit-elle. Chaque projet est une pause d'un autre projet sur lequel elle a plus de facilité à revenir par après.

Émilie a installé son bureau dans le « walk-in ». Elle a néanmoins tendance à se déplacer dans l'appartement pour travailler, parfois dans la salle à manger ou dans la cuisine les après-midis et les soirs pour changer d'environnement et d'énergie, me dit-elle.

Sur le plan du travail domestique, Émilie est responsable de la comptabilité du ménage. Elle y passe beaucoup de temps, car c'est important pour tous les deux. Elle est par ailleurs responsable de l'entretien ménager de la salle de bain et de laver les planchers à la moppe.

Elle se dit « plus bordélique » que Simon. Elle trouve plutôt pénible de ramasser son linge. En entrant dans leur chambre, on sait tout de suite quelle table de chevet est à qui : « Je ne range pas mes affaires... ma table de chevet vraiment est dégueulasse, mon linge n'est pas rangé. ».

Simon a de meilleurs réflexes et plus d'initiatives en matière de tâches ménagères. Elle souhaiterait qu'il lui formule plus de demandes à ce sujet, qu'il lui dise quand quelque chose est à faire. La charge mentale du travail domestique revient davantage à Simon dit-elle.

Elle estime la répartition du travail domestique à 40% pour elle et 60% pour son partenaire.

Portrait de Simon

Simon a 29 ans et gagne sa vie en tant que développeur de logiciel, poste qu'il occupe depuis maintenant huit mois. Cet emploi l'occupe quarante-quatre heures (44h) par semaine et ces heures sont en quasi-totalité du télétravail. Quand il se rend au bureau (une fois ou deux ou trois fois par semaine), c'est pour échanger avec ses collègues ou pour rencontrer ses patrons.

Pour Simon, les avantages du télétravail tiennent à la flexibilité. Il aime ne pas avoir à planifier ses diners et aménager son horaire. Cela compte beaucoup dans l'appréciation de son emploi : il peut jouer avec ses chats, prendre des pauses, parfois travailler d'ailleurs et dégager du temps pour ses entraînements en arts martiaux. Il s'estime plus productif en télétravail tout en affirmant que le télétravail le pousse à travailler plus d'heures. Ce n'est que depuis peu qu'il s'oblige à se lever de son bureau pour mieux délimiter ses temps de repos, pour changer d'air et « laisser retomber la pression ».

En ce qui concerne le travail domestique, Simon s'occupe principalement de l'épicerie et de la préparation des repas et il s'en occupe presque seul. Plus souvent qu'Émilie, il nettoie des litières des chats, range et sors les poubelles. Pour le linge et la vaisselle « c'est à peu près égal » me dit-il.

Il m'explique que ses « standards d'entretien » sont plus élevés que ceux d'Émilie en raison de son éducation familiale : « Mes deux parents sont ultra clean, j'ai toujours vécu là-dedans puis Émilie, elle n'a pas le même standard. Pour elle, quelque chose qui est « clean » c'est quelque chose qui ne serait pas ramassé pour moi. »

Il estime ultimement la répartition des tâches domestiques à 65%-70%. Il se dit satisfait de cette répartition.

CHAPITRE III : Le travail domestique et sa distribution dans mon échantillon

Je traiterai ici de la distribution des tâches domestiques entre conjoints et conjointes dans les couples participants. Ce chapitre contient quatre volets.

Dans un premier temps, je présenterai la distribution du travail domestique en termes de tâches (3.1).

Je raisonnerai d'abord sur l'ensemble de l'échantillon (3.1.1) pour rendre compte des formes prises par la spécialisation du travail en vue de répondre à la question suivante : des conjoints et des conjointes qui composent le groupe des participant.e.s à cette recherche : qui fait quoi? Peut-on repérer des tâches masculines, des tâches féminines et des tâches mixtes? Cette étape sera suivie de celle de l'analyse de la distribution du travail domestique dans chaque couple (3.1.2). Il s'agira alors de rendre visible la spécialisation du travail domestique telle qu'elle se donne à voir et dans les carnets d'emploi du temps, dans chaque couple.

Je traiterai ensuite de la distribution du temps travaillé (domestique et gratuit, rémunéré) et du temps hors travail entre conjoints et conjointes (3.2). Je tenterai alors de répondre aux questions suivantes : comment se distribuent les temps des hommes et des femmes dans l'ensemble de l'échantillon (3.2.1) dans chaque couple (3.2.2).

Chacune de ces deux parties sera introduite par une présentation de ma démarche, des étapes et des opérations, d'analyse des données. Je reviendrai alors sur les définitions du travail domestique et du temps travaillé qui m'ont permis de construire les critères selon lesquels les activités quotidiennes des participant.e.s ont été classées.

3.1 La distribution du travail domestique en termes de tâches

Introduction : Présentation de ma démarche et de l'ordre d'exposition des résultats obtenus

Pour organiser et analyser les données produites par l'usage des carnets d'emploi du temps, j'ai procédé en trois temps.

Je suis d'abord partie de la définition large de Chadeau et Fouquet pour qui le travail domestique comprend :

[...] tout travail accompli dans le cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. C'est ce travail qui, par exemple, permet de transformer les achats des ménages en produits de consommation, ou encore qui permet l'éducation des enfants : c'est donc un travail nécessaire puisque de lui dépend la reproduction de la société. (Chadeau, Fouquet, 1981, p.29).

J'ai dressé une première liste de l'ensemble des tâches qui étaient mentionnées dans les carnets entrant dans le cadre de cette définition, sachant que la population à l'étude est composée de couples sans enfant. Cette première liste ne contient donc aucune tâche relative à l'éducation des enfants, mais contient toutes les autres tâches telles qu'elles ont été nommées. Cette liste reprend donc les terminologies utilisées par les participant.e.s.. Par exemple, lorsqu' Alice mentionne « je me fais un café », je relève « faire du café » dans ce premier temps. À noter que dans cette première liste, j'ai aussi relevé les activités de loisir que les participant.e.s ont enregistré dans leurs carnets d'emploi du temps. Par exemple lorsque, dans le carnet de Xavier, je lis « je prends une pause : je médite », je relève « méditer » ; cela en vue de pouvoir examiner plus tard la distribution des temps de travail /hors travail dans mon échantillon. Cette liste exclut en revanche toutes les activités qui correspondent à du travail professionnel et rémunéré.

J'ai ensuite regroupé ces tâches dans des catégories que j'ai moi-même identifiées en m'appuyant notamment sur Zarca et sur les travaux qui lui ont succédé et qui ont conduit à identifier des tâches plutôt féminines, plutôt masculines ou mixtes. Il s'agissait donc de chercher à voir : qui des hommes et des femmes de mon échantillon fait quoi ? Quelles sont les tâches effectuées par les femmes, les hommes ou mixtes dans mon échantillon ? Mon échantillon diffère-t-il de ce qui a été établi ailleurs en termes de spécialisation sexuée des tâches domestiques.

Finalement, dans un troisième temps, en suivant la proposition clé de C. Delphy (1970) qui insiste sur l'importance de distinguer le travail gratuit qui est fait pour autrui et qui peut consister en du travail ménager ou de secrétariat par exemple, du travail fait pour soi qui lui, est *de facto* rétribué même s'il est

gratuit (« je me fais un café » que je bois), j'ai procédé à un nouveau classement en vue de faire apparaître la répartition sexuée du « travail domestique » à proprement parler au sens de Delphy.

Pour rappel selon Delphy, « le travail fait pour soi, n'est pas du travail gratuit. En effet, dans la mesure justement où il est fait pour soi, il trouve une compensation immédiate. [...] seul le travail gratuit, c'est-à-dire le travail fait gratuitement pour quelqu'un d'autre est à proprement parler du travail domestique. (Delphy, 2003, p.53) ».

En tenant compte de cette définition, j'ai séparé les activités mentionnées par les participant.e.s en deux catégories : les activités (et le temps) de « travail domestique » (fait pour autrui ou dont bénéficie autrui) et les activités (et le temps) hors travail (loisir) ou de « travail pour soi ». Pour reprendre l'exemple précédemment cité, le « je me fais un café » d'Alice est alors catégorisé comme « activité et temps pour soi ».

C'est donc à partir de ces catégories que j'ai classé les données pour chaque participant.e.s, comparé les résultats obtenus pour les conjointes et conjoints et rendre compte de la sexuation des tâches dans chaque couple.

3.1.1 Les tâches et leur catégorisation

Comme nous l'avons vu, selon Chadeau et Fouquet (1981, p.31), « [S]i l'on peut acheter sur le marché un bien ou un service équivalent à celui qui a été produit dans la famille, alors on déclare qu'il s'agit de travail domestique ».

Dans ses études plus récentes (2021)¹, Statistique Canada distingue huit catégories de tâches domestiques : 1) la préparation des repas quotidiens, 2) l'entretien ménager, 3) la vaisselle, 4) la lessive,

¹ Statistique Canada se penche sur des données recueillies en 2017 en 2016 et en 2011 dans le contexte de l'Enquête Sociale Générale (ESG), qui a « [...]donné lieu à des tailles d'échantillon de 12 787 (2011), de 10 596 (2016) et de 11 275 (2017).» (Statistique Canada 2021, p.12). Cet échantillon regroupe des couples hétérosexuels âgés de 15 ans et plus au Canada. En reprenant les données produites par l'ESG, Statistique Canada entreprend d'« analyser les perceptions des couples de sexe opposé quant à la répartition du travail non rémunéré au sein de leur ménage et la façon dont ces perceptions varient entre les différents groupes sociodémographiques.» (Statistique Canada, 2021, p.5).

5) l'épicerie, 6) le jardinage, 7) les travaux d'extérieur et de réparation et 8) l'organisation de la vie sociale du ménage.

En 2018, Statistique Canada relève que «la plupart des tâches étaient plus susceptibles d'être effectuées principalement par la femme que par l'homme» (Statistique Canada, 2018, p.15). Toutefois, environ la moitié des couples enquêtés avaient déclaré «partager également certaines tâches ménagères, par exemple, faire la vaisselle (51,5 %), organiser la vie sociale du ménage (50,2 %), et faire l'épicerie (48,9 %).» (*ibid.*). Selon cette même étude, la préparation des repas et la lessive étaient majoritairement effectuées par les femmes. Seuls les travaux extérieurs et de réparation étaient majoritairement effectués par les hommes.

Si l'on combine ces résultats et ceux issus de l'enquête de Zarca (1990), évoquée dans la revue de la littérature, on peut conclure que selon les données actuellement disponibles, les tâches plutôt féminines sont par ordre décroissant, la lessive, la préparation des repas quotidiens et l'entretien ménager. Les tâches mixtes ou négociables sont la vaisselle, l'organisation de la vie sociale du ménage, l'épicerie, le jardinage. Les travaux extérieurs et de réparation sont plutôt masculins. (Statistique Canada 2018, p.15)

À noter toutefois que les résultats de Statistique Canada et de Zarca renvoient à des enquêtes budgets-temps par sondage qui portent sur de grands échantillons et que dans ce type d'enquêtes, les tâches dont on veut apprécier la répartition ou encore la valeur sont nommées par les enquêteurs.

J'ai, pour ma part, procédé autrement puisque je n'ai pas soumis moi-même une liste de tâches aux participant.e.s. Ce sont elles et eux qui ont nommé leurs tâches tant dans les entretiens que dans les carnets d'emploi du temps. L'intérêt de cette démarche est qu'elle permet de saisir la compréhension même des participant.e.s, ce qu'ils et elles perçoivent ou non comme du travail domestique en fonction de leur manière de qualifier leur activité dans leurs carnets.

Je suis donc partie des terminologies mobilisées par les participant.e.s pour nommer leur travail. Cette étape m'a conduit à recenser un total de cent-douze (122) activités en dehors du travail rémunéré effectuées par au moins un ou une participant.e au cours de l'enquête. Le tableau en annexe H présente les résultats de ce premier relevé.

En suivant la définition de Delphy, j'ai ensuite catégorisé chacune de ces activités pour distinguer le travail domestique des activités de loisir et de travail pour soi. Cette opération m'a permis d'établir deux listes d'activité : l'une qui comprend les activités hors travail et l'autre, les activités de travail domestique à proprement parler.

Le tableau qui suit présente l'ensemble des tâches qui relèvent du travail domestique à proprement parler, tel qu'elles ont été nommées par les participant.e.s. Cette liste contient trente-quatre (34) tâches qui sont classées en fonction de leur fréquence dans l'ensemble des carnets.

Tableau 3.1 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique selon les carnets de l'échantillon

Rangs des tâches	Liste des tâches de travail domestique (Total mixte)	Nombre de fois ou la tâche est nommée dans les carnets
1.	Laver la vaisselle	24
2.	Cuisiner	18
3.	Nettoyer la cuisine	13
4.	Préparer un breuvage	10
5.	Sortir les déchets	8
6.	Faire le lit	8
7.	Nourrir le chat	6
8.	Ranger	8
9.	Faire l'épicerie	5
10.	Laver les vêtements	4
11.	Déneiger	3
12.	Mettre les vêtements à sécher	3
13.	Planifier les idées de soupers	3
14.	Plier les vêtements	3
15.	Coudre	2
16.	Donner des médicaments au chat	2
17.	Effectuer des recherches pour un nouvel appartement	2
18.	Faire des courses relatives à l'appartement	2
19.	Faire l'inventaire du frigo	2
20.	Ranger les vêtements	3
21.	Vider la litière	2
22.	Aller chercher un repas au restaurant	1
23.	Allumer le chauffage	1
24.	Comptabilité	1
25.	Déglacer les marches	1
26.	Déplacer les voitures	1
27.	Effectuer des recherches sur internet pour des items pour l'appartement	1
28.	Épousseter	1
29.	Faire aérer la maison	1
30.	Nettoyer le balcon	1
31.	Passer le balai	1
32.	Prendre des photos dans le but de changer d'appartement	1
33.	Ranger l'épicerie	1
34.	Réparer le bidet	1

Laver la vaisselle, cuisiner, nettoyer la cuisine et préparer un breuvage sont donc les tâches qui ont été les plus souvent effectuées et répertoriées par les participant.e.s durant la période couverte par les carnets d'emploi du temps tandis que quatorze (14) tâches se retrouvent, à égalité, mentionnées une seule fois.

Les tâches les moins fréquentes sont, aller chercher un repas au restaurant, allumer le chauffage, faire de la comptabilité, déglacer les marches, déplacer la voiture, faire des recherches pour des items d'appartement, épousseter, aérer la maison, laver le frigo, nettoyer le balcon, passer le balai, prendre des photos pour changer d'appartement, ranger l'épicerie, réparer le bidet.

Les deux listes qui suivent rendent compte des tâches exécutées par les femmes d'abord et par les hommes ensuite, toujours par ordre décroissant de fréquence. Elles nous permettent de dresser un premier portrait des tâches plutôt féminines, masculines ou mixtes dans l'échantillon.

Tableau 3.2 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique chez les femmes selon les carnets

Rangs des tâches	Nom des tâches de travail domestique effectuées par les femmes selon leurs carnets	Nombre de fois ou la tâche est nommée dans les carnets
1.	Cuisiner	11
2.	Laver la vaisselle	11
3.	Nettoyer la cuisine	7
4.	Faire le lit	5
5.	Nourrir le chat	5
6.	Préparer un breuvage	5
7.	Laver les vêtements	4
8.	Faire l'épicerie	3
9.	Mettre les vêtements à sécher	3
10.	Ranger	3
11.	Sortir les déchets	3
12.	Coudre	2
13.	Effectuer des recherches pour un nouvel appartement	2
14.	Faire l'inventaire du frigo	2
15.	Planifier les idées de soupers	2
16.	Allumer le chauffage	1
17.	Comptabilité	1
18.	Déglacer les marches	1
19.	Déneiger	1
20.	Donner des médicaments au chat	1
21.	Effectuer des recherches sur internet pour des items pour l'appartement	1
22.	Épousseter	1
23.	Faire aérer la maison	1
24.	Faire des courses relatives à l'appartement	1
25.	Nettoyer le balcon	1
26.	Passer le balai	1
27.	Prendre des photos dans le but de changer d'appartement	1
28.	Ranger les vêtements	1

Tableau 3.3 Fréquence de la réalisation des tâches de travail domestique chez les hommes selon les carnets

Rangs des tâches	Nom des tâches de travail domestique effectuées par les hommes selon leurs carnets	Nombre de fois ou la tâche est nommée dans les carnets
1.	Laver la vaisselle	13
2.	Cuisiner	7
3.	Nettoyer la cuisine	6
4.	Ranger	5
5.	Sortir les déchets	5
6.	Préparer un breuvage	5
7.	Faire le lit	3
8.	Plier les vêtements	3
9.	Déneiger	2
10.	Faire l'épicerie	2
11.	Ranger les vêtements	2
12.	Vider la litière	2
13.	Aller chercher un repas au restaurant	1
14.	Déplacer les voitures	1
15.	Donner des médicaments au chat	1
16.	Faire des courses relatives à l'appartement	1
17.	Nourrir le chat	1
18.	Planifier les idées de soupers	1
19.	Ranger l'épicerie	1
20.	Réparer le bidet	1

Selon ces données, on observe que certaines tâches sont partagées alors que d'autres sont exclusivement effectués par les hommes ou par les femmes.

Laver les vêtements, les mettre à sécher, coudre, prendre des photos et faire des recherches pour changer d'appartement, faire l'inventaire du frigo, allumer le chauffage, faire la comptabilité, déglacer les marches, effectuer des recherches pour des items d'appartement, épousseter, aérer la maison, nettoyer le balcon et passer le balai (14) sont des tâches exclusivement notées par les femmes dans mon échantillon.

Les tâches exclusivement effectuées par les hommes sont : plier les vêtements, vider la litière, aller chercher un souper au restaurant, déplacer la voiture, ranger l'épicerie et réparer le bidet (6).

Les tâches majoritairement féminines (mentionnées par les femmes dans les carnets) sont : cuisiner, faire le lit et nourrir le chat (3). Alors que les tâches majoritairement masculines sont : laver la vaisselle, sortir les déchets et ranger (3).

Finalement les tâches mixtes sont: nettoyer la cuisine, préparer un breuvage, faire l'épicerie, déneiger, planifier les soupers, donner les médicaments au chat, faire des courses relatives à l'appartement et ranger les vêtements (8).

En m'inspirant de la catégorisation du travail retenue par Statistiques Canada, j'ai finalement procédé à des regroupements et recatégorisé les différentes tâches pour pouvoir procéder à des comparaisons.

Cette catégorisation diffère quelque peu de celle qu'utilise Statistiques Canada notamment en ce qui concerne la catégorie des tâches dites « d'entretien ménager ». J'ai distingué ici le ménage de la cuisine et celui de la salle de bain, laver les planchers et balayer, épousseter, ranger et faire la vaisselle. Ces distinctions se révèlent importantes dans les entretiens, au moment où les participant.e.s explicitent ce qu'ils et elles font comme ce que font leurs conjointes et conjoints. Elles sont donc essentielles à la production d'un portrait détaillé de la distribution des tâches domestiques dans les couples comme pour cerner la fréquence de l'exécution des différentes tâches et apprécier leur pénibilité.

Par exemple, si les catégories « rangement et nettoyage de la cuisine », «nettoyer les planchers» et « rangement et nettoyage de la salle de bain» avaient été fusionnées en une seule catégorie «rangement et nettoyage», cette catégorie serait apparue comme plutôt mixte. Or, il existe une spécialisation sexuée des différentes tâches de rangement et de nettoyage (la salle de bain est réservée aux femmes).

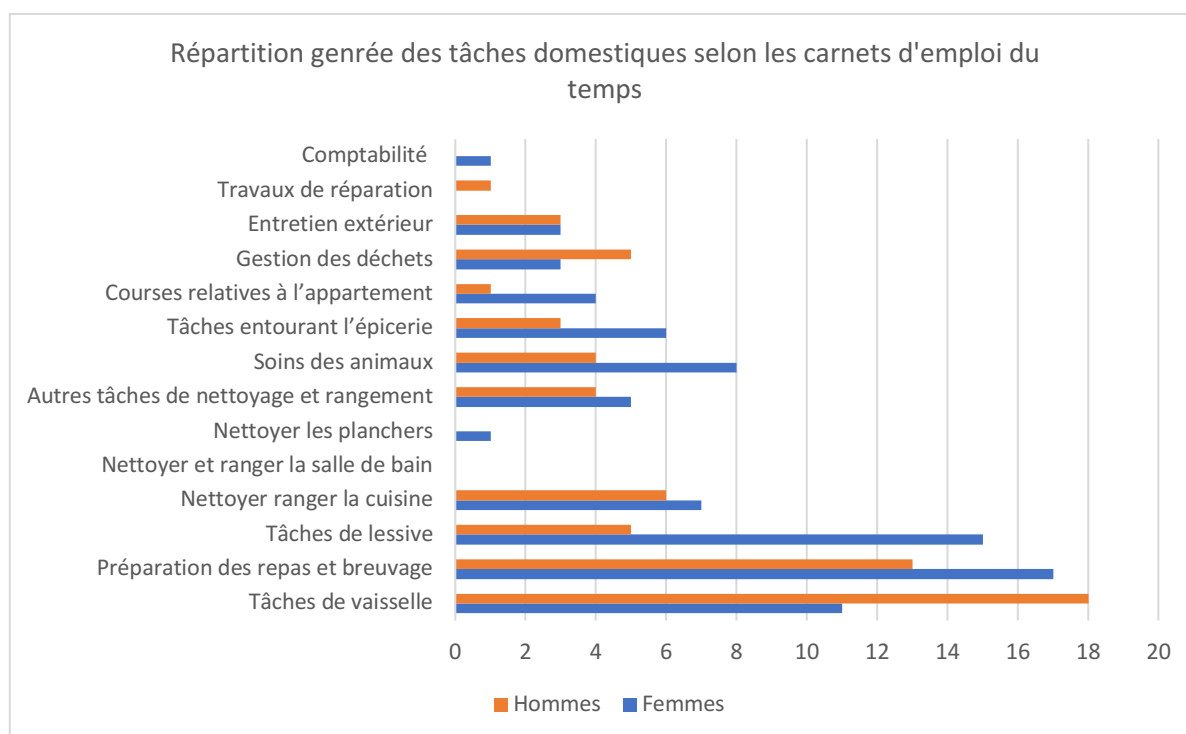
À ces catégories, j'ai ajouté également la gestion des déchets (poubelles, recyclage, compost), les soins aux animaux et l'entretien des voitures qui sont présents et parfois négociés conjoint.e.s dans mon échantillon comme le révèlent les entretiens.

J'ai finalement distingué 14 catégories de tâches :

1. La Préparation des repas : Planification des repas, inventaire du frigo, cuisiner le souper, diner, déjeuners, collations, préparer un café, un jus, un thé, donner des recommandations de repas, réchauffer les repas, aller chercher un souper au restaurant, remplir le filtre à eau.
2. La lessive et autres tâches liées au linge : faire le lit, faire un lavage, mettre les vêtements à sécher, étendre les vêtements, aérer les oreillers, plier les vêtements, ranger les vêtements
3. La vaisselle : Mettre les articles dans le lave-vaisselle, vider le lave-vaisselle, laver la vaisselle, sécher la vaisselle, ranger la vaisselle.
4. Épicerie : Planifier une épicerie, aller faire l'épicerie, ranger l'épicerie
5. Gestion de l'appartement : recherche internet pour articles d'appartement, recherche de nouvel appartement, prendre des photos pour louer l'appartement
6. Rangement et nettoyage de la cuisine: laver les comptoirs, le four, le frigo, ranger la cuisine
7. Nettoyer les planchers, passer l'aspirateur, passer le balai, passer la moppe.
8. Rangement et nettoyage de la salle de bain : l'évier, la toilette, le bain, la douche, les miroirs
9. Autres tâches de rangements et de nettoyage : épousseter, épurer l'espace, coordonner les moments de ménage
10. Soins aux animaux : nourrir les animaux, administrer des médicaments, prendre des rendez-vous chez le vétérinaire, aller au rendez-vous, couper les griffes, vider les litières
11. Gestion des déchets : Sortir et ramener les poubelles, le recyclage et le compost, vider les icepack.
12. Travaux d'entretien extérieur : Déglacer les marches, pelleter, déplacer les voitures, entretien des voitures, entretien du jardin, déneiger les voitures, nettoyer le balcon.
13. Travaux de réparation : ex. Réparer le bidet et le filtre de la sècheuse.
14. Comptabilité : Faire la comptabilité de couple

Le tableau qui suit présente la répartition de ces catégories de tâches entre les hommes et les femmes de mon échantillon.

Tableau 3.4 Répartition genrée des tâches domestiques de l'échantillon selon les carnets d'emploi du temps



Dans mon échantillon, on peut finalement constater que la préparation des repas, les tâches de lessive, l'épicerie et les courses relatives à l'appartement, les soins aux animaux, ont majoritairement été effectuées par les femmes sur la période couverte par l'enquête. Nettoyer et ranger la cuisine, les autres tâches de nettoyage et de rangement ainsi que l'entretien extérieur correspondraient aux tâches mixtes ou négociables alors que les tâches de vaisselle et la gestion des déchets ont majoritairement été effectuées par les hommes. Finalement, comptabilité et nettoyage de plancher ne sont mentionnés qu'une seule fois par Émilie et Alice de même que des travaux de réparation par Xavier. Les tâches de ménages de la salle de bain n'ont pas été mentionnées dans les carnets des participant.e.s mais j'y reviendrai au moment d'analyser les données recueillies dans les entretiens.

En comparant ces résultats aux données produites par Statistique Canada, on peut constater deux différences. La vaisselle et l'épicerie sont des tâches plutôt mixtes et négociables selon les données de Statistique Canada. Dans mon échantillon, la vaisselle est plutôt masculine et l'épicerie plutôt féminine. Par ailleurs, si Statistique Canada présente les travaux extérieurs comme une tâche masculine, cette tâche a été effectuée tant par les hommes que les femmes dans le cadre de cette enquête.

En revanche dans mon échantillon la lessive et la préparation des repas sont des activités majoritairement féminines comme c'est le cas majoritairement selon les données de statistique Canada.

Globalement, on observe que les femmes mentionnent quatre-vingt-un (81) gestes de travail domestique qui entrent dans douze (12) des catégories de tâches que j'ai produites alors que les hommes ont relevé un total de soixante-trois (63) gestes de travail domestique qui relèvent de onze (11) catégories de tâches.

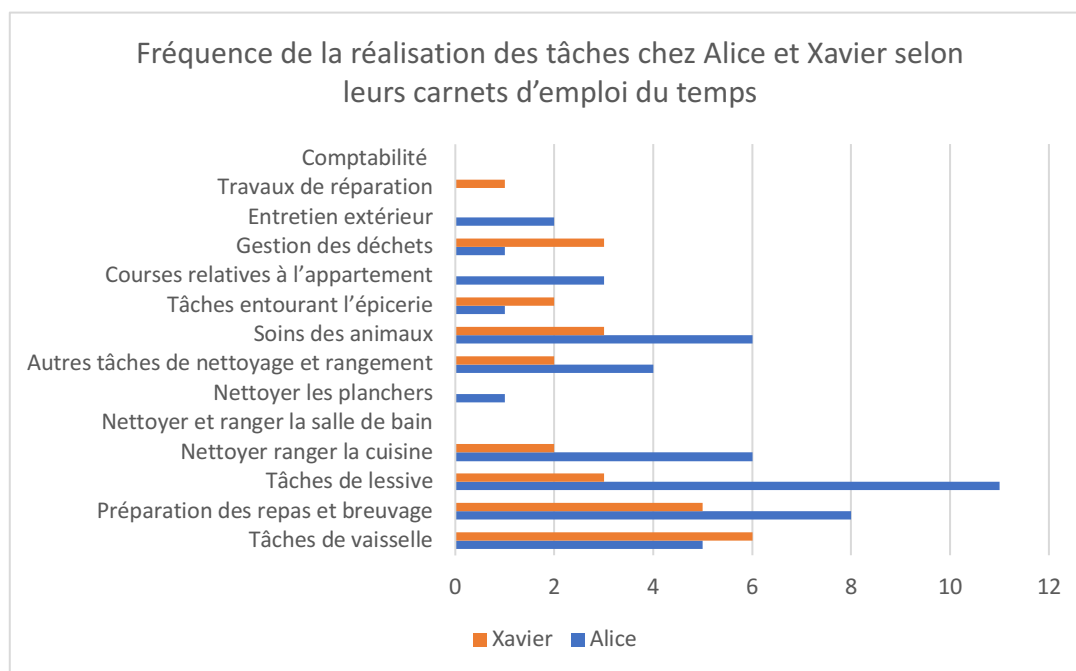
Finalement, il y a bien une spécialisation du travail domestique en ce sens que l'on peut repérer des tâches féminines et masculines dans l'échantillon.

3.1.2 La répartition des tâches au sein de chaque couple selon les carnets

La section précédente consistait à raisonner sur l'ensemble de l'échantillon. Ici, il s'agit de rendre compte de la répartition des tâches de travail domestique au sein de chacun des quatre couples pour voir les variations.

La répartition des tâches entre Alice et Xavier

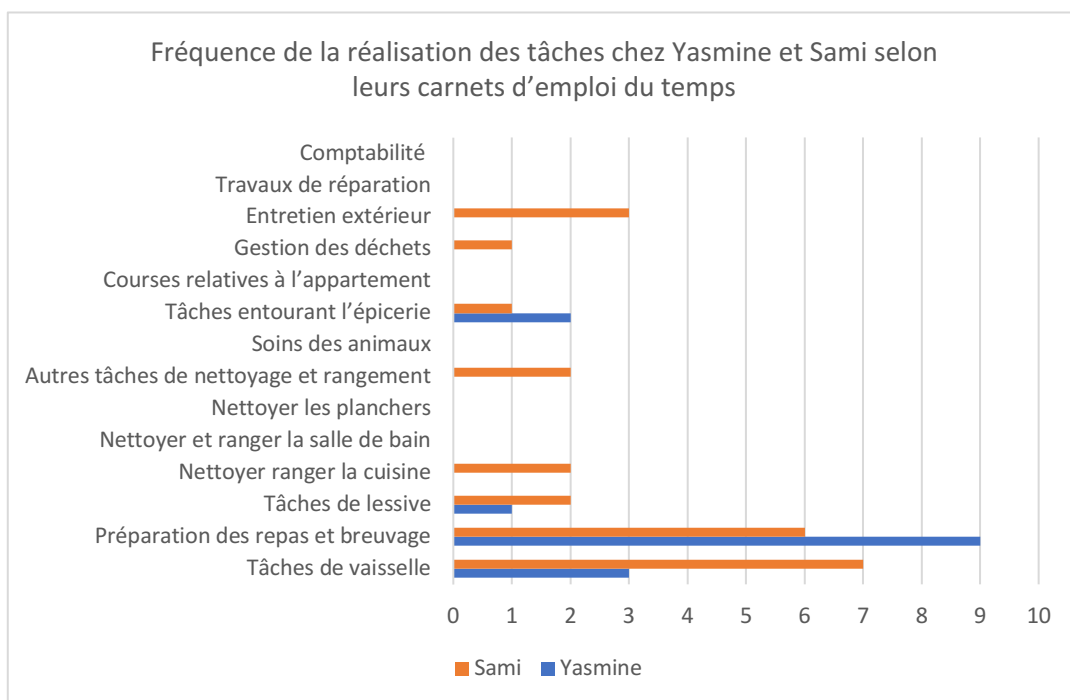
Tableau 3.5 Fréquence de la réalisation des tâches par Alice et Xavier selon leurs carnets d'emploi du temps



Le couple « Alice et Xavier » est celui qui a répertorié le plus grand nombre de tâches de travail domestique pendant les 4 jours recensés. Alice est celle de l'ensemble des participant.e.s qui a effectué le plus grand nombre de tâches domestiques en général et le plus grand nombre de tâches différenciées. Alice a plus précisément réalisé onze (11) catégories de tâches sur les quatorze (14) identifiées pour un total de quarante-huit (48) tâches sur les quatre jours enquêtés. Xavier a effectué neuf (9) catégories de tâches avec un total de vingt-sept (27) tâches. La lessive est la tâche la plus souvent effectuée par Alice (11 fois contre 3 pour Xavier), viennent ensuite la préparation des repas (8 contre 3 pour Xavier). Alice et Xavier ont mentionné l'une et l'autre à égalité (6 fois) le rangement, le nettoyage de la cuisine et les soins aux animaux. Alice s'est par ailleurs occupée de tâches d'entretien extérieur à deux reprises. Xavier a noté avoir fait la vaisselle à 6 reprises, c'est la tâche dont il s'est chargé le plus souvent (contre 5 pour Alice), avant la gestion des déchets (3) et des travaux de réparation (1).

La répartition des tâches entre Yasmine et Sami

Tableau 3.6 Fréquence de la réalisation des tâches par Yasmine et Sami selon leurs carnets d'emploi du temps



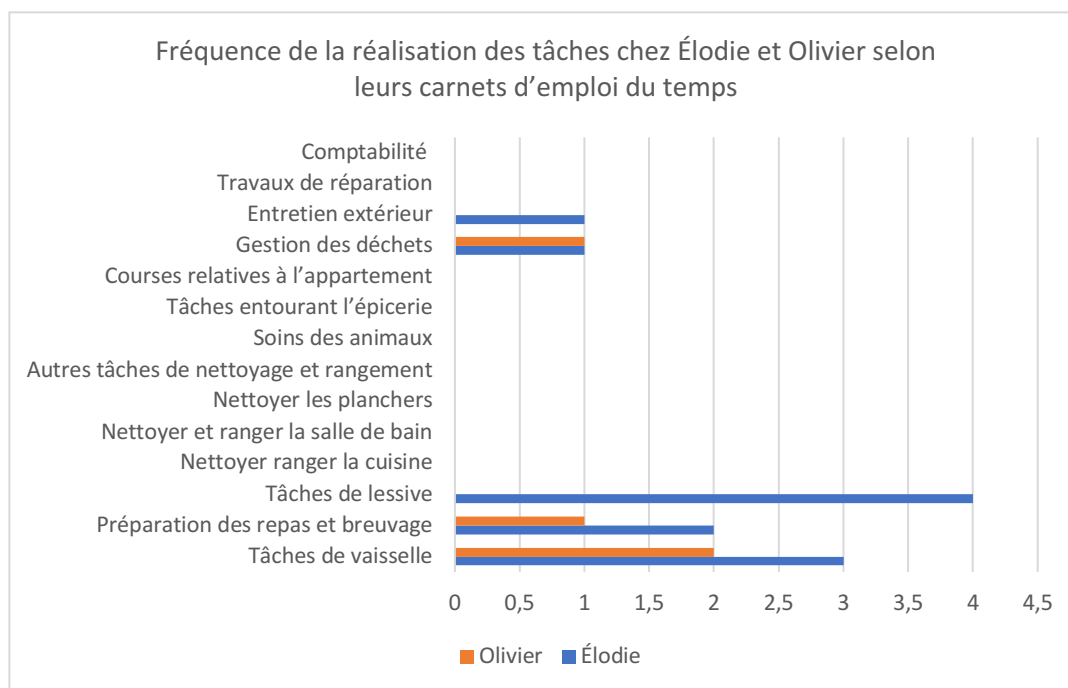
À noter que les carnets d'emploi du temps de Sami et Yasmine compte une journée de fin de semaine sans travail rémunéré et très peu de travail domestique puisqu'il et elle passent tous deux cette journée en dehors de la maison.

Selon leurs carnets, Sami a pour sa part réalisé 8 catégories de tâches avec un total de vingt-quatre (24) tâches, tandis que Yasmine a effectué quatre (4) catégories de tâches de travail domestique avec un total de quinze (15) tâches.

Quatre (4) catégories de tâches sont exclusivement prises en charge par Sami : travail d'entretien extérieur, autres tâches de nettoyage et de rangement, nettoyage de la cuisine et gestion des déchets. Sami a pris en charge la vaisselle à sept (7) reprises contre trois (3) pour Yasmine. Yasmine a pris en charge la préparation des repas à neuf (9) reprises (contre 6 pour Sami). Il s'agit de sa principale activité de travail domestique, avant l'épicerie qu'elle effectue une fois de plus que Sami.

La répartition des tâches entre Élodie et Olivier

Tableau 3.7 Fréquence de la réalisation des tâches par Élodie et Olivier selon leurs carnets d'emploi du temps



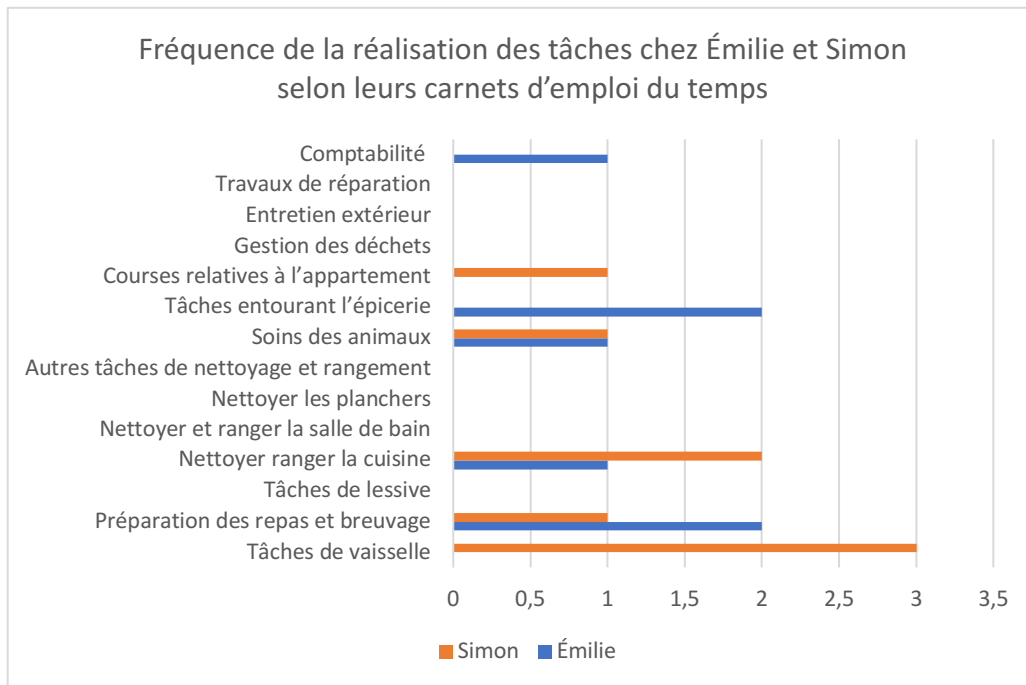
Les carnets d'Élodie et Olivier sont ceux qui contiennent le plus petit nombre de tâches de travail domestique (5) et celles-ci sont assez peu souvent effectuées. Dans leur cas, la division du travail domestique n'apparaît clairement que dans les entretiens (voir chapitre IV).

Élodie a relevé 5 catégories de tâches pour un total de onze (11) tâches alors qu'Olivier a répertorié trois (3) catégories de tâches et un total de quatre (4) tâches. Élodie a donc effectué près de trois fois plus de

tâches qu'Olivier. Élodie a effectué des tâches de lessive et d'entretien extérieur. En ce qui concerne la préparation des repas et des breuvages ainsi que les tâches de vaisselle, Olivier y participe moins que sa partenaire. La gestion des déchets est la tâche qui semble la mieux partagée en termes de récurrence.

La répartition des tâches entre Émilie et Simon

Tableau 3.8 Fréquence de la réalisation des tâches chez Émilie et Simon selon leurs carnets d'emploi du temps



Les carnets d'Émilie et Simon contiennent un total de sept (7) catégories de tâches de travail domestique. Selon les données du carnet, ce couple est celui dans lequel la répartition est la plus égalitaire en termes de tâches, si on exclut la vaisselle exclusivement réalisée par Simon. Le couple semble se diviser les tâches de préparation des repas et des breuvages (qui reviennent Émilie) et celles de nettoyage et rangement de la cuisine qui reviennent à Simon. Il et elle prennent tous deux en charge les soins des animaux.

Émilie est la seule à avoir effectué de la comptabilité et l'épicerie à deux (2) reprises. De son côté, Simon a seul assumé les courses relatives à l'appartement ainsi que la vaisselle.

Conclusion

De ces tableaux, on peut conclure que dans deux couples sur quatre, les femmes effectuent un travail plus répétitif que les hommes. Les tâches mentionnées par Alice et Élodie se répètent plus souvent que celles mentionnées par Xavier et Olivier. Sur le plan de la diversité, celle des tâches effectuées par Alice et Élodie est plus importante que celle de leurs conjoints. Inversement celle des tâches effectuées par Sami est plus importante que celle de Yasmine.

Seul Sami effectue davantage de gestes répétitifs en plus de prendre en charge une plus grande diversité de tâches que sa partenaire. Émilie et Simon sont le seul couple à participer à un nombre égal de catégories de tâches.

Ce que montre cette analyse, c'est aussi que la répartition des tâches concrètes varie fortement d'un couple à l'autre, mais partout il existe une spécialisation du travail en ce sens que les uns et les autres ne font pas la même chose.

La préparation des repas a majoritairement été assumée par les femmes dans chaque couple sur la période couverte. Aucune tâche n'a majoritairement été assumée par les hommes dans chacun des couples.

3.2 La distribution du temps travaillé (domestique et rémunéré) et non travaillé entre hommes et femmes.

Cette section s'intéresse cette fois-ci aux usages des temps des hommes et des femmes et à la manière dont ces temps sont répartis entre travail rémunéré, travail domestique et temps hors travail (travail pour soi et loisir) dans l'échantillon.

Après avoir classé chaque activité recensée dans les carnets, j'ai comptabilisé le temps qui leur avait été consacré tel qu'il était consigné dans les carnets des participant.e.s, selon le format qu'ils et elles avaient privilégié. Par exemple, si un.e participant.e a noté : « 10H à 10H20 : Douche », je comptabilise 20 minutes d'activité hors travail. Si un.e participant.e ne mentionne pas explicitement la durée d'une activité, je tiens compte de l'horaire de l'activité suivante de même que de celui de l'activité précédente. Par exemple, si un participant a noté : « 12H30 : Faire le dîner pour moi et mon partenaire ; 13H10 : retour au travail », je comptabilise 40 minutes de travail domestique.

Après avoir calculé le temps que chaque participant.e a consacré à chaque activité rapportée, j'ai reporté les résultats obtenus au nombre total d'heures comptabilisées pour chaque participant.e et pour chaque jour consigné, sachant que tous et toutes ont fait des usages différenciés du carnet selon leurs horaires de réveil par exemple. Comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3.9 Plages horaires couvertes par les carnets d'emploi du temps par participant.e par jour

Heures couvertes par les carnets d'emploi du temps de participants						
	Jour 1	Jour2	Jour 3	Jour 4	Total en heures	Moyenne h par jour
Xavier	8:30-21:45	8:30-21:45	8:20-21h45	8:30-23:00		
	13:15	13:15	13:25	14:30	54:25	13:36
Alice	8:50-22:00	9:00-22:00	8:30-23:00	8:30-23:00		
	13:10	13:00	14:30	14:30	55:10	13:47
Sami	8:00-22:30	8:15-23:00	9:15-23:00	8:30-23:00		
	14:30	13:45	13:45	14:30	56:30	14:07
Yasmine	8:05-1:00	9:15-22:42	8:00-21:22	8:00-21:40		
	16:55	13:27	13:22	13:40	57:24	14:21
Olivier	7:30-18:00	7:00-18:50	7:00-20:00	7:15-20:30		
	10:30	11:40	13:00	13:25	48:35	12:08
Élodie	9:00-18:00	7:30-20:00	9:00-18:00	9:00-18:00		
	09:00	12:30	12:30	09:00	43:00	10:45
Simon	7:00-23:15	7:15-23:15	6:10-23:15	5:00-22:15		
	16:15	16:15	17:05	17:15	66:50	16:42
Émilie	8:00-22:45	7:30-22:00	7:00-22:00	7:00-22:30		
	14:45	14:30	15:00	15:30	59:45	14:56

Ce tableau présente les heures de début et de fin de journée recensées dans les carnets de chaque individu. Au nombre des éléments qui impliquent de fortes variations en termes d'emplois du temps, comme je l'ai déjà mentionné, Sami et Yasmine ont inclus un samedi dans leurs carnets d'emploi du temps, une journée sans travail rémunéré et comprenant très peu de travail domestique, car il et elle étaient à l'extérieur pour l'essentiel de cette journée. On peut aussi souligner, l'horaire particulier d'Alice qui se trouvait dans une période de transition d'un emploi à l'autre au moment de l'enquête. Aussi, passe-t-elle moins de temps que d'habitude au travail rémunéré dans ce contexte, ce qui la conduit à effectuer davantage de travail domestique, me dit-elle en entretien.

Je présente ici les résultats obtenus pour les hommes et pour femmes de l'ensemble de l'échantillon puis les usages du temps pour chacun des couples.

3.2.1 La distribution du temps travaillé (domestique et rémunéré) et non travaillé entre hommes et femmes dans l'ensemble de l'échantillon.

Les deux tableaux qui suivent présentent les nombres d'heures consacrées au travail rémunéré sur le nombre total d'heures couvertes par les emplois du temps des hommes et des femmes sur les 4 journées recensées.

Tableau 3.10 Nombre d'heures de travail rémunéré par jour des femmes

Noms des participantes	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne/jour
Alice	0:30 sur 13 :10	0:25 sur 13 :00	3:35 sur 14 :30	1:15 sur 14 :30	5:45 sur 55 :10	1:26 sur 13 :47
Yasmine	6:36 sur 16 :55	0:00 sur 13 :27	7:38 sur 13 :22	7 :16 sur 13 :40	21 :30 sur 57 :24	5 :22 sur 14 :21
Élodie	7:30 sur 9 :00	9:30 sur 12 :30	6:20 sur 12 :30	8:00 sur 9 :00	31:20 sur 43 :00	7:50 sur 10 :45
Émilie	11:10 sur 14 :45	6:30 sur 14 :30	9:45 sur 15 :00	6:45 sur 15 :30	34:10 sur 59 :45	8:32 sur 14 :56
					Total	Moyenne totale
					92 :45 sur 215 :19	5:47 sur 13 :27

Tableau 3.11 Nombre d'heures de travail rémunéré par jour des hommes

Noms des participants	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne/jour
Xavier	3:55 sur 13 :15	3:20 sur 13 :15	4:35 sur 13 :25	3:00 sur 14 :30	14:50 sur 54 :25	3:42 sur 13 :36
Sami	7 :30 sur 14 :30	0:00 sur 13 :45	9:50 sur 13 :40	9:15 sur 14 :30	26 :35 sur 56 :30	6:38 sur 14 :07
Olivier	05:15 sur 10 :30	08:05 sur 11 :40	09:00 sur 13 :00	05:35 sur 13 :25	27:55 sur 48 :35	6:58 sur 12 :08
Simon	07:00 sur 16 :15	08:05 sur 16 :15	06:55 sur 17 :05	05:15 sur 17:15	27:15 sur 66 :50	6:48 sur 16 :42
					Total	Moyenne totale
					96:35 sur 226 :20	6 :02 sur 14 :08

En moyenne, la proportion de temps que les hommes et les femmes consacrent au travail rémunéré est quasi égale. Les hommes ont en moyenne consacré six heures et deux minutes (6H02) sur quatorze heures et huit minutes (14H08) au travail rémunéré par jour - soit 42,69 % de leur temps ; contre (5H47) sur treize heures vingt-sept minutes (13H27) pour les femmes – soit 42,99%.

Tel que mentionné précédemment, le cas de Sami et Yasmine fait baisser la moyenne du temps travaillé par jour des participant.e.s (puisque au jour deux ni l'un ni l'autre n'a effectué de travail rémunéré) mais ce sont surtout les données enregistrées par Alice et Xavier qui font chuter cette moyenne générale. Si on les exclut tous deux de l'échantillon, la moyenne de temps travaillé rémunéré par jour des participant.e.s est de sept heures et une minute (7H01). On peut cependant considérer que le temps moyen consacré au travail rémunéré par jour des hommes et des femmes participantes à l'enquête est égal pendant la période couverte par les carnets.

Tableau 3.12 Nombre d'heures de travail domestique par jour des femmes

Noms des participantes	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne
Alice	7:30 sur 13 :10	7:25 sur 13 :00	4:40 sur 14 :30	4:25 sur 14 :30	24:00 sur 55 :10	6:00 sur 13 :47
Yasmine	1 :15 sur 16 :55	0:20 sur 13 :27	1:30 sur 13 :22	3 :03 sur 13 :40	6 :08 sur 57 :24	1:32 sur 14 :21
Élodie	0:20 sur 9 :00	1:15 sur 12 :30	0:35 sur 12 :30	0:00 sur 9 :00	2:10 sur 43 :00	0:32 sur 10 :45
Émilie	1:30 sur 14 :45	0:20 sur 14 :30	0:15 sur 15 :00	3:05 sur 15 :30	5:10 sur 59 :45	1:17 sur 14 :56
					Total	Moyenne totale
					37 :28 sur 215 :19	2 :20 sur 13 :27

Tableau 3.13 Nombre d'heures de travail domestique par jour des hommes

Noms des participants	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne/jour
Xavier	1:00 sur 13 :15	0:40 sur 13 :15	2:40 sur 13 :25	1:20 sur 14 :30	5:40 sur 54 :25	1:25 sur 13 :36
Sami	3:10 sur 14 :30	1:45 sur 13 :45	1:40 sur 13 :45	2:15 sur 14 :30	8 :50 sur 56 :30	2:12 sur 14 :07
Olivier	0:45 sur 10 :30	0:40 sur 11 :40	0:30 sur 13 :00	0:00 sur 13 :25	1:55 sur 48 :35	0:28 sur 12 :08
Simon	1:15 sur 16 :15	0:30 sur 16 :15	0:15 sur 17 :05	3:15 sur 17 :15	5:15 sur 66 :50	1:18 sur 16 :42
					Total	Moyenne totale
					21:40 sur 226 :20	1:21 sur 14 :08

En moyenne, la proportion de temps consacré au travail domestique est plus élevée pour les femmes que pour les hommes de l'échantillon : deux heures et vingt minutes (2H20) sur une journée de treize heures vingt-sept minutes (13H27) pour les femmes ; contre une heure et vingt et une minutes (1H21) sur une journée moyenne de quatorze heures et huit minutes (14H08) pour les hommes. En moyenne, et toujours selon les données fournies, les femmes ont donc consacré 18% de leur temps au travail domestique contre 10% pour les hommes.

À noter cependant que le temps qu’Alice a consacré au travail domestique fait fortement augmenter la moyenne de l’ensemble des participantes. Si on exclut Alice de l’échantillon, on s’aperçoit que l’écart entre les moyennes des hommes et des femmes de temps passé au travail domestique rétrécit grandement. De fait, si on exclut Alice et Xavier de l’échantillon, les femmes passent en moyenne une heure et sept minutes (1H07) à effectuer du travail domestique alors que les hommes y passent en moyenne une heure et vingt et une minutes (1H21). Les proportions de temps passé au travail domestique deviendraient alors de 8,3% pour les femmes contre 10% pour les hommes.

On peut aussi remarquer à la lecture de ces tableaux que certains chiffres semblent particulièrement bas au regard des données produites par Statistiques Canada en 2021 qui estime à 2,8 heures par jour le temps consacré par les femmes au travail domestique et de 1,9 heure par jour celui des hommes. (Moyster et Burlock, 2018 dans Statistique Canada, 2005, p.9)

Si on exclut ces données peu probantes, on parvient à une moyenne de temps passé au travail domestique d’une heure et cinquante-quatre minutes (1H54) pour les hommes et de trois heures et trente-cinq minutes (3H35) pour les femmes.

Tableau 3.14 Nombre d’heures pour soi par jour des femmes

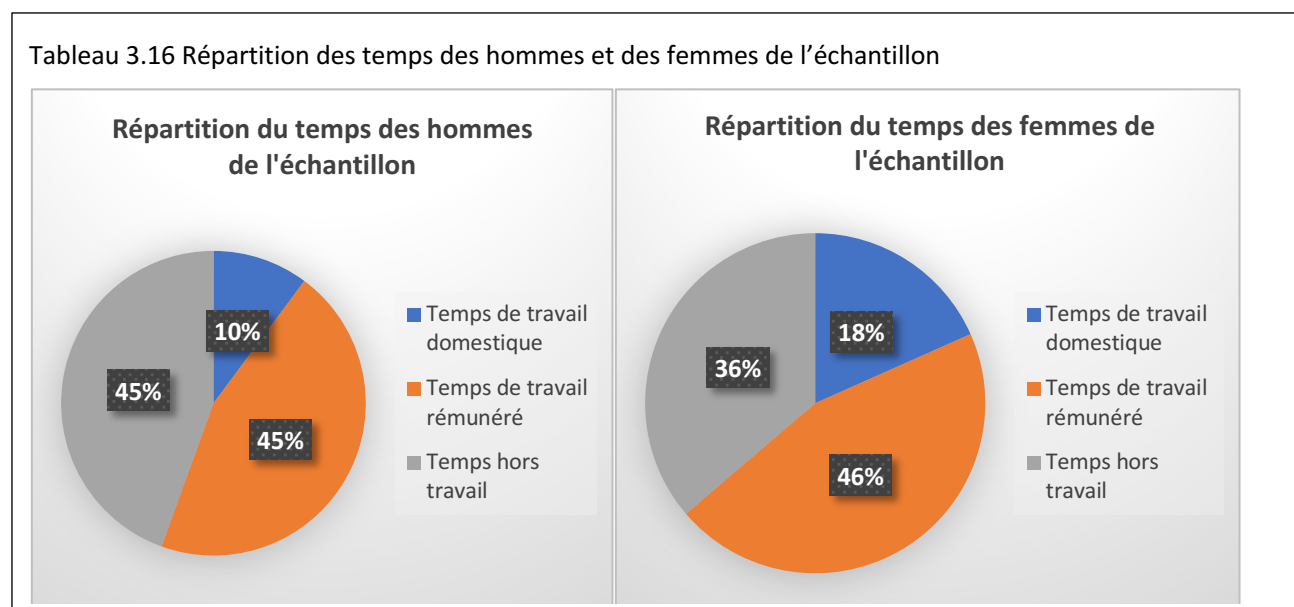
Noms des participantes	Jour 1	Jour2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne/jour
Alice	3:20 sur 13 :10	4:20 sur 13 :00	6:15 sur 14 :30	5:00 sur 14 :30	18:55 sur 55 :10	4:43 sur 13 :47
Yasmine	8 :30 sur 16 :55	13:10 sur 13 :27	2:57 sur 13 :22	4 :03 sur 13 :40	28 :40 sur 57 :24	7 :10 sur 14 :21
Élodie	2:35 sur 9 :00	2:50 sur 12 :30	1:50 sur 12 :30	0:45 sur 9 :00	8:00 sur 43 :00	2:00 sur 10 :45
Émilie	2:10 sur 14 :45	5:00 sur 14 :30	5:40 sur 15 :00	5:40 sur 15 :30	18:30 sur 59 :45	4:37 sur 14 :56
					Total	Moyenne totale
					74 :05 sur 215 :19	4:37 sur 13 :27

Tableau 3.15 Nombre d’heures pour soi par jour des hommes

Noms des participants	Jour 1	Jour2	Jour 3	Jour 4	Total	Moyenne/jour
Xavier	8:05 sur 13 :15	9:25 sur 13 :15	4:55 sur 13 :25	9:10 sur 14 :30	31:35 sur 54 :25	7:53 sur 13 :36
Sami	4:50 sur 14 :30	13:00 sur 13 :45	2:40 sur 13 :45	2 :40 sur 14 :30	23:10 sur 56 :30	5:47 sur 14 :07
Olivier	1:30 sur 10 :30	1:40 sur 11 :40	4:25 sur 13 :00	7:25 sur 13 :25	15:00 sur 48 :35	3:45 sur 12 :08
Simon	4:45 sur 16 :15	7:15 sur 16 :15	7:55 sur 17 :05	5:00 sur 17 :15	24:55 sur 66 :50	6:13 sur 16 :42
					Total	Moyenne totale
					94:40 sur 226 :20	5:55 sur 14 :08

Selon ces tableaux, les hommes disposent en moyenne d'un temps hors travail de cinq heures cinquante-cinq minutes (5H55 sur 14H08) par jour contre quatre heures trente-sept (4H37 sur 13H27) pour les femmes. Ce temps pour soi représente donc 41,86% du temps des hommes contre 34,32% du temps des femmes dans l'échantillon.

Les graphiques qui suivent illustrent finalement la répartition des temps (de travail domestique, rémunéré et hors travail) des hommes et des femmes



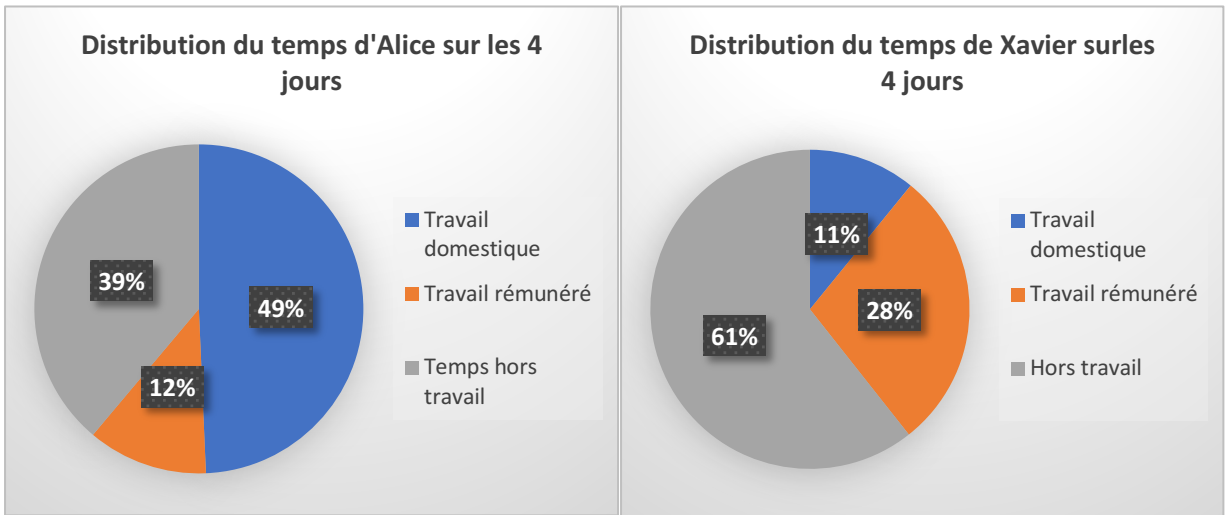
La proportion de temps que les hommes et les femmes ont consacré au travail rémunéré durant l'enquête est égale. Les variations sont en revanche repérables concernant l'usage qu'ils et elles font du reste du temps, les hommes disposent de davantage de temps hors travail (+9%), tandis que les femmes consacrent davantage de temps au travail domestique (+8%)

Tel que mentionné plus tôt, si toutefois on exclut le cas d'Alice, il apparaît que les écarts de proportions de temps passé au travail domestique se voient modifiés, d'où l'importance d'examiner les usages du temps des hommes et des femmes de chaque couple.

3.2.2 La distribution du temps (de travail domestique, rémunéré et hors travail) dans chaque couple

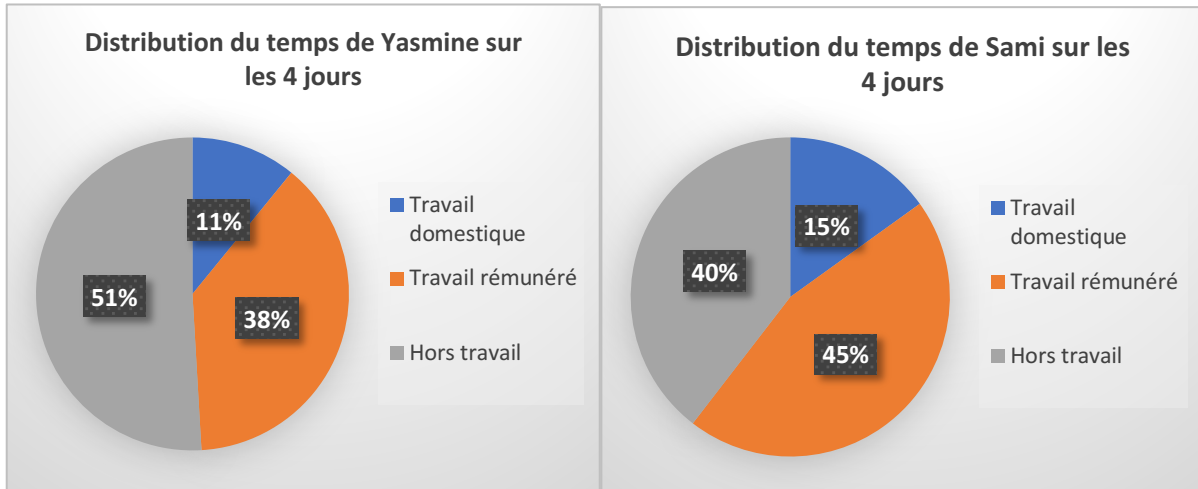
La partie qui suit procède donc à l'analyse des usages des temps des hommes et des femmes au sein de chaque couple en vue de rendre compte des variations.

Tableau 3.17 Les usages des temps d'Alice et Xavier



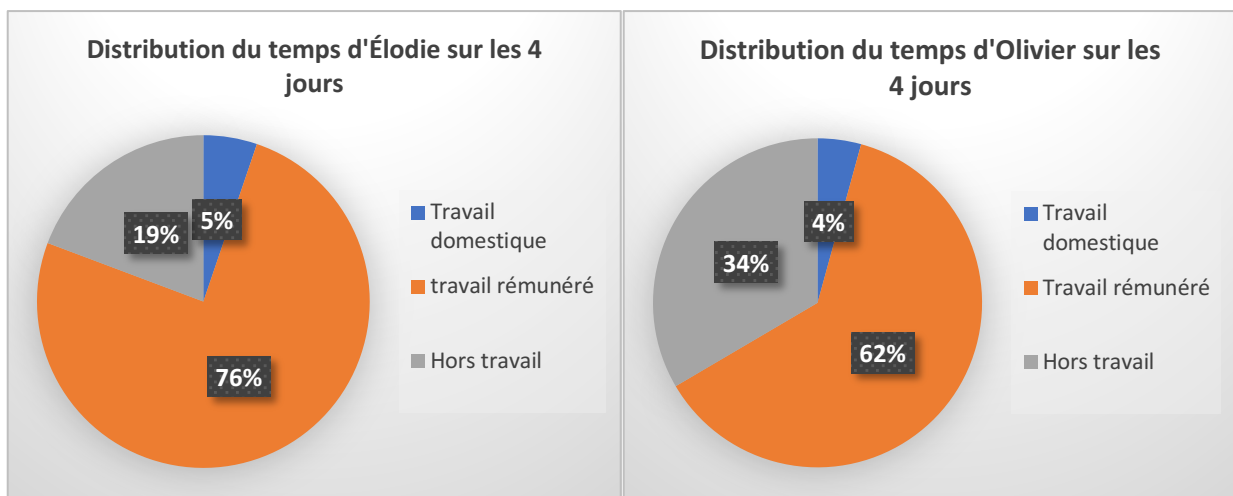
Alice consacre 49% de son temps au travail domestique contre 11% pour Xavier. C'est le couple dans lequel cet écart est le plus important. Et un écart considérable s'observe également dans leur cas en ce qui concerne le temps libre hors travail ou pour soi qui représente 61% du temps de Xavier contre 39% d'Alice. Aussi, si Xavier consacre plus de deux fois plus de temps au travail rémunéré qu'Alice, il dispose de bien plus de temps pour lui.

Tableau 3.18 Les usages des temps de Yasmine et Sami



Les carnets de Yasmine et Sami comprenaient une journée de fin de semaine sans travail rémunéré et peu de travail domestique. Selon les données fournies, une plus grande proportion du temps de Sami est allouée au travail rémunéré (+7%) et au travail domestique (+4%) lorsqu'on compare son emploi du temps à celui de Yasmine qui, elle, dispose d'une plus grande part de temps pour soi (+11%). Dans ce couple, qui constitue un cas contraire à la moyenne, l'importance prise par le temps de travail rémunéré ne se traduit pas à une moins grande contribution au travail domestique. On est donc dans un cas de figure qui semble correspondre à une sorte d'inversion de genre.

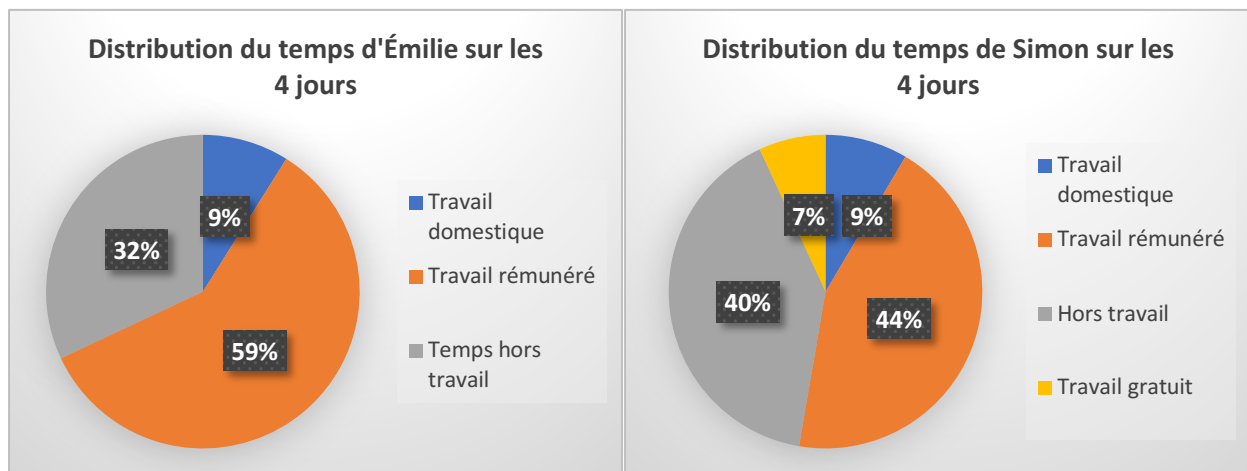
Tableau 3.19 Les usages des temps d'Élodie et Olivier



À noter que la durée de chaque journée remplie par Élodie et Olivier est plus courte que celle des autres participant.e.s.

Dans leurs cas, les écarts concernent la proportion de temps de travail rémunéré (14% de plus chez Élodie) et de temps pour soi (15% de moins pour Élodie). Le fait qu'Élodie consacre plus de temps au travail rémunéré ne se traduit pas par un investissement dissymétrique du côté du travail domestique. Même si leurs carnets ne comptabilisent que peu de temps de travail domestique, ce temps est de deux heures et dix minutes (2H10) par jour en moyenne pour Élodie contre une heure et cinquante-cinq minutes (1H55) pour Olivier qui dispose de bien davantage de temps pour soi.

Tableau 3.20 Les usages des temps d'Émilie et Simon



Émilie et Simon ont tous deux consacré 9% de leurs temps respectifs au travail domestique - avec un total de cinq heures et dix minutes (5H10) pour Émilie et de cinq heures et quinze minutes (5H15) pour Simon. Émilie a davantage été prise par le travail rémunéré que Simon puisqu'il représente 59% de son temps contre 44% du temps de Simon. Comme dans le cas d'Élodie et Olivier, c'est sur le temps libre ou pour soi que cet écart a des incidences : 40% du temps de Simon contre 32% du temps d'Émilie.

Une catégorie de temps a par ailleurs été ajoutée pour Simon qui a passé quatre heures et 15 minutes à travailler [gratuitement] sur l'un des projets d'entrepreneuriat d'Émilie. J'ai catégorisé ce temps comme

du « travail gratuit » selon la définition qu'en propose Christine Delphy tout en le distinguant du travail domestique, car il semblait exceptionnel.

Conclusion

En ce qui concerne la répartition du travail domestique, on peut distinguer trois cas de figure parmi les couples participants : le premier qui est le cas le plus fréquent selon les statistiques canadiennes est celui du couple dans lequel la conjointe consacre la plus grande part de son temps au travail domestique tandis que son conjoint en est largement déchargé. C'est le cas d'Alice et Xavier, l'essentiel du temps travaillé de Xavier est donc payé tandis que celui d'Alice est gratuit. À noter qu'Alice est en période de transition d'emploi et cela peut participer à expliquer son investissement dans le travail domestique.

Le second cas de figure, celui d'Émilie et Simon d'une part, Élodie et Oliver d'autre part semblent correspondre à celui des couples qui sont dits égalitaires dans la littérature comme nous l'avons vu : la part du temps consacré au travail domestique est quasi égale. À noter que dans les deux cas, Élodie et Émilie consacrent davantage de leurs temps au travail rémunéré que leurs conjoints. Pourtant, elles ne se voient pas déchargées du travail domestique. Elles en effectuent plus ou autant que leurs conjoints. L'inverse n'est pas vrai dans l'échantillon comme on l'observe dans le cas d'Alice et Xavier par exemple.

Notons également que dans les deux cas, Élodie et Émilie disposent de moins de temps pour elles que leurs conjoints. Ces deux cas de figure ouvrent sur la question de savoir comment expliquer ces disparités de temps pour soi entre hommes et femmes dans les couples où le temps de travail rémunéré des femmes est supérieur à celui des hommes et où le temps de travail domestique semble égal.

Enfin, le couple de Yasmine et Sami correspond au cas statistiquement rare où le conjoint consacre davantage de son temps au travail domestique que sa conjointe. À noter que Yasmine n'en est cependant pas tout à fait déchargée comme cela se passe dans le cas inverse et majoritaire (Alice et Xavier).

Dans trois des couples qui composent l'échantillon, les hommes ont disposé de plus de temps pour soi que leurs conjointes sur la période couverte par l'enquête. Yasmine fait exception.

Chapitre IV

Les discours sur le travail ménager et son mode de répartition

Ce chapitre propose une analyse non plus des emplois du temps, mais des discours produits dans le cadre de cette enquête. Il se concentre donc sur ce que les participants et participantes ont dit de la distribution du travail « ménager » en termes de tâches et de temps. Il est bien question du « travail ménager » ici et non plus du travail domestique selon la définition de Delphy car c'est en termes de travail ménager, suivant la compréhension de sens commun, que les participant.e.s perçoivent et disent ce travail. Ce qui constitue un premier résultat important.

Quatre séries de questions ont orienté l'analyse :

Que disent-ils et elles de la division de la charge de travail ménager dans leur couple? Comme nous verrons, le principal résultat qui se dégage de l'analyse est celui de contradictions flagrantes (pour trois couples sur quatre entre les discours concernant les répartitions du travail ménager, et les données recueillies dans les carnets d'emplois du temps (4.1).

Quels sont les registres mobilisés dans les discours pour expliquer qui fait quoi, soit la répartition des tâches de travail ménager? Autrement dit, comment cette répartition telle qu'elle est perçue est-elle interprétée par les participant.e.s ? Quels sont donc les éléments qu'ils et elles identifient comme étant explicatifs de la distribution des tâches ? Nous verrons ici que les argumentaires s'articulent autour de quatre idées centrales : celle de dispositions (habitudes) héritées ; celle de rapports différenciés à la propreté et au rangement (seuils de tolérance plus ou moins élevés) ; celle du goût pour une tâche ou du plaisir à faire un travail versus sa pénibilité ; celle des habiletés et des compétences; enfin, nous verrons qu'il est aussi question de rapports pathologiques au ménage dans les entretiens (4.2).

Que disent-ils et elles des incidences du télétravail sur la gestion, la distribution et le rapport au travail ménager (4.3). Nous verrons d'abord ici que le télétravail apparaît comme un incitatif, en ce qu'il semble exiger une attention accrue au rangement et à la propreté et qu'il a pour effet d'augmenter le temps consacré au ménage (4.3.1). J'insisterai ensuite sur le télétravail comme facteur d'hypervisibilité ou d'invisibilité du travail domestique (4.3.2). Finalement j'aborderai le télétravail et ses effets sur la disponibilité des participant.e.s à la prise en charge du travail domestique (4.3.3).

4.1 Les représentations de la division du travail ménager dans les différents couples.

À l'exception d'Alice et Xavier, qui s'accordent à dire qu'Alice est la principale responsable du travail ménager, tous les autres participant.e.s disent que ce sont les hommes qui prennent en charge la plus grande part du travail ménager. Au cours des entretiens, Yasmine, Élodie et Émilie disent en effet prendre en charge moins de travail ménager que leurs partenaires respectifs, tandis que Sami, Olivier et Simon considèrent tous trois qu'ils en font plus que leurs conjointes respectives. Ces discours nous disent donc que trois couples sur quatre se représentent eux-mêmes comme des couples « à part » du point de vue de la manière dont se voit organisé le travail domestique. Cependant, les données produites par le recours aux carnets d'emploi du temps nous montrent autre chose. Alice et Élodie accordent une plus grande proportion de leurs temps au travail domestique que leurs partenaires (49% contre 11% pour Alice), (5% contre 4% pour Élodie) et Émilie et Simon accordent tous les deux une proportion de 9% de leur temps au travail domestique. Sami est le seul homme à accorder une plus grande part de son temps au travail domestique que sa partenaire (15% contre 11%).

Cela a été mentionné et j'y reviendrai en conclusion, la tenue de ces carnets présente de nombreuses limites : les participant.e.s ont complété ces carnets sur des plages horaires et des journées différentes et ont parfois choisi des journées de fin de semaine. Ces carnets ne couvrent qu'une période de quatre journées. On peut donc penser que ces données ne sont pas représentatives du quotidien. Reste que ces données entrent en contradiction avec les représentations.

Au cours des entretiens, certains participants font d'ailleurs mention des écarts possibles entre leurs représentations et les faits. Sami, dont l'horaire a été modifié, ce qui a conduit Yasmine à prendre davantage de tâches en charge, me dit par exemple : « Je pense que, par exemple des fois, même par rapport à mon aperçu, je suis encore dans mon mindset de penser que « Ah je fais tout » là je regarde tout ça pi je me dis « Yasmine en fait beaucoup quand même aussi! »

Yasmine remarque de son côté :

« Avant de remplir le carnet, moi j'étais persuadée dans ma tête que je faisais vraiment plus que lui à cause de ses shifts de nuit. Puis quand on a commencé à le remplir j'ai comme réalisé que Sami faisait quand même beaucoup de trucs [...] Comme dans ma tête j'étais comme «*oh my god* » c'est sûr que c'est moi qui en fait plus, puis lui il était comme ben... peut être pas... mais ouais! ».

De même, lorsqu'en fin d'entretien je demande à Alice si la tenue du carnet d'emploi du temps lui a révélé des choses, elle me dit :

« Je suis vraiment curieuse de voir comment on a vécu « 2 vies », je ne sais pas comment expliquer ça, mais c'est sûr que si lui, il lisait mon carnet et moi je lisais son carnet, c'est comme si on n'habitait même pas ensemble, qu'on vivait vraiment deux vies séparées ».

Ces constats nous obligent à considérer deux choses. D'abord les discours sur la répartition du travail ne nous disent pas quelles sont les pratiques concrètes. Ils peuvent nous renseigner en revanche sur les représentations. Ensuite, les participant.e.s ne sont pas toujours tout à fait assuré.e.s de savoir comment le travail est réparti finalement, car plus souvent, on ne compte pas.

Cette section consiste donc à faire état non pas des pratiques réelles, mais de ce qui ressort des entretiens concernant ces représentations sur la distribution du travail ménager dans chacun des couples.

4.1.1. Les représentations d'un non partage sexué : le cas d'Alice et Xavier

Rappelons d'abord que le travail domestique occupe 49% du temps consigné d'Alice et 11% du temps de Xavier. Cependant, si Alice considère qu'elle prend en charge l'essentiel du travail ménager, Xavier affirme pour sa part que la distribution du travail est égalitaire :

« On essaie de s'alterner...si une personne lave la salle de bain... il y a comme deux pièces à laver grosso modo : il y a la salle de bain et la cuisine. Si une personne lave la cuisine, l'autre personne de notre couple

va laver la salle de bain puis on s'alterne. Puis si Alice fait le lavage, moi je vais étendre le linge. Comme ça c'est égal parce que quand même ça prend du temps ces tâches-là ».

Il m'explique que cette distribution égalitaire vient notamment du fait qu'Alice et lui ont déjà eu recours à un outil de répartition des tâches domestiques quand ils habitaient ensemble dans la maison de famille d'Alice, pendant que ses parents étaient à l'extérieur du pays. Xavier et Alice prenaient alors « soin de la maison », en échange d'un loyer réduit, me dit-il. À noter que dans ce cas de figure le travail d'entretien de la maison n'est pas tout à fait gratuit, puisqu'il s'agissait d'un travail en échange d'une réduction de loyer. Par ailleurs, la maison était grande :

«Là tu vois que ça prend beaucoup plus de temps parce que t'as beaucoup plus de superficies à entretenir. On avait fait une espèce de petit tableau avec chacun des listes de tâches qu'on avait jugé équitables. Puis on a mis ça sur le frigo puis on avait fait des petits aimants avec nos visages dessus puis chaque semaine on les changeait de place pour savoir qui était rendu à faire quelles tâches. C'est un peu de là que ça vient notre histoire de répartir les tâches équitablement. Salle de bain, cuisine c'est qui qui nettoie...»

J'ai ensuite demandé à Xavier s'ils avaient ressenti le besoin de réutiliser cet outil de répartition dans le logement que le couple occupe actuellement. Il me répond que non en raison de la taille plus réduite du logement. Ce serait plus vite fait et l'outil ne serait plus utile. La taille plus réduite du logement permettrait spontanément une répartition plus égale du ménage, selon Xavier.

« On l'a refait, mais littéralement... notre salle de bain...c'est les salles de bain de Montréal. Ta toilette touche presque ton lavabo donc c'est rapide à nettoyer ».

Alice explique tout autrement ce délaissement de la liste des tâches revenant à chacun.e :

« (...) on avait une liste de tâches puis on les a séparées en deux. Donc on avait deux listes un de chaque côté puis on avait deux autocollants de nos visages. Puis donc chaque semaine on faisait un échange. [...] Mais ça été abandonné parce que c'était juste moi qui faisais tout. (...) Dès qu'une semaine est devenue un peu trop intense où on n'avait pas le temps, les tâches étaient abandonnées, puis c'était juste moi qui accumulais toutes les tâches ou je les introduisais un peu plus durant ma journée avec le télétravail c'était plus simple pour moi d'introduire des tâches régulières dans ma semaine. Mais Xavier par exemple parce qu'il travaille toute la journée, il ne peut pas se lever pour faire d'autres affaires ».

Ainsi, pour Alice, la distribution du travail ménager est inégale et cette inégalité s'explique par les responsabilités professionnelles de Xavier : c'est plus simple pour elle, me dit-elle, lui n'a pas le temps. Lorsque je demande à Xavier s'il lui arrive de demander à Alice explicitement d'effectuer des tâches et inversement, il répond :

« Ouais de temps en temps ça arrive que moi je le vois pas, ou je l'ai vu puis j'ai pas eu le temps. Disons que je sais qu'Alice elle l'a vu aussi, mais je sais qu'elle a plus de temps, je peux lui demander "peux-tu faire ça moi je vais faire ça" »

Il semble donc tacitement admis par Alice et Xavier, qu'elle a plus de temps que lui pour le travail ménager et Xavier n'a pas besoin de demander à Alice de prendre en charge le travail ménager. Xavier considère que la tâche qui lui revient le plus souvent est de passer l'aspirateur. Tandis qu'Alice est plus souvent responsable de « laver le lavabo de la cuisine ». Il m'explique : « Moi je le vois pas. Ou t'sais question de niveau propreté il y a une limite pour elle qui est plus basse que moi, puis pour elle il y a une satisfaction à avoir un lavabo propre donc ça revient à ça là! Rires.»

Alice, elle, décrit comme suit ses activités de travail ménager : « Moi je pense que je fais 90% de tout le ménage. Laver les planchers, faire l'aspirateur tout ce qui est nettoyer puis aussi faire le lavage majoritairement. » « J'aime passer le balai, je range, ça c'est toute mon affaire je range parce que Xavier rentre dans une chambre et « boum boum boum » puis moi je remets tout à sa place. Ça c'est mon affaire.»

Elle m'explique que parfois elle et Xavier partagent certaines tâches, mais que régulièrement, elle doit demander à Xavier de faire quelque chose.

« Des fois on fait le lavage ensemble, mais pas vraiment...par exemple le lavage si on le fait ensemble c'est moi qui vais mettre tout dans la laveuse puis lui qui va le sortir et faire sécher. Donc ouais certaines affaires. Ou si je lave la salle de bain, je lave la moitié puis lui il va laver le reste. Mais si je le demande. Rires. »

Finalement, lorsque je demande à Alice ce qu'elle modifierait dans leur manière de se répartir le travail ménager si elle avait carte blanche, elle me dit : « S'il prenait plus la responsabilité de faire le ménage sans avoir à lui demander. [...] s'il prenait plus en charge de faire des tâches sans avoir besoin de me demander ce qui a besoin d'être fait. »

Ce premier cas témoigne de la constance de la division sexuelle du travail dans les couples qui aujourd'hui sont dits et présumés égalitaires et dans le cas d'Alice et Xavier, ce no-partage n'est pas tout à fait reconnu par Xavier qui s'en défend. Alice, elle, y voit une injustice.

4.1.2 Les représentations d'une répartition égalitaire du travail ménager : le cas de Sami et Yasmine

Yasmine et Sami sont tous deux d'avis que la répartition du travail domestique est à peu près égale dans leur couple : « Peut-être que Sami en fait plus, je dirais 55% vs 45% » dit Yasmine. « C'est sûr qu'avant c'était plus moi, mais là depuis qu'on a emménagé dans le nouvel espace et que mon horaire de travail est plus chargé c'est vraiment 50/50[...] » explique Sami.

D'après les données issues des carnets, Sami alloue 15% de son temps au travail domestique (23 gestes de travail ménager recensés lors de l'enquête) alors que Yasmine consacre 11% de son temps au travail domestique (avec un total de 15 gestes de travail ménager).

À l'analyse des entretiens cette fois-ci, il apparaît que selon Sami et Yasmine, c'est le temps que l'une et l'autre consacrent au travail rémunéré qui détermine la manière dont se répartit le travail ménager. Il et elle vont faire ce qu'il y a à faire, selon leurs disponibilités, me disent-ils.

« Disons aux deux semaines, on va faire un gros ménage, disons là, dimanche, Yasmine est occupée. Donc c'est moi qui m'en suis occupé et vice-versa. Des fois, on le fait ensemble, des fois, on le fait tout seul. On n'a pas vraiment de règles. Après une année, lavage et ménage, ça s'équivaut pas mal. » dit Sami

Si en termes de temps et de quantité la répartition du travail ménager leur semble égale, Sami et Yasmine décrivent, en revanche, une forte spécialisation du travail, il et elle ne s'occupent pas exactement des mêmes choses, même si ces tâches peuvent alterner. Globalement, on peut déduire des entretiens que Yasmine fait le ménage et la vaisselle, tandis que Sami cuisine parfois et plie le linge, déplace la voiture, s'occupe de pelleter, de sortir les vidanges et le recyclage. Yasmine s'occupe de la préparation de la plupart des soupers, de laver la salle de bain, et des lavages.

Cette répartition semble assez classique au regard des recherches disponibles sur la spécialisation sexuée des tâches. Selon Yasmine, cette spécialisation serait fonction des « préférences » de l'un et de l'autre :

« On va alterner, souvent je vais faire deux ménages, Sami va en faire un parce qu'honnêtement moi j'aime vraiment ça faire le ménage, c'est pas quelque chose pour laquelle je dis « ah merde faut que je fasse le ménage... » j'adore ça ».

Si Yasmine dit « honnêtement » qu'elle aime faire le ménage, Sami lui dit qu'il a « l'esprit culinaire » : « Je fais à souper vu que j'ai comme un peu plus l'esprit culinaire ». On retrouve cette même logique des « préférences », dans la manière dont Sami m'expose la manière dont les tâches sont réparties :

« On n'en parle pas vraiment ça se fait un peu organiquement. Elle n'aime pas ranger son linge. [...] Yasmine fait la vaste majorité du ménage, passer à balayeuse, passer la moppe, je pense que c'est le genre d'affaires qui lui fait plus plaisir. Je dirais que je suis plus dans les travaux d'entretien. C'est presque exclusivement moi qui les fais. Aussi le pliage de linge je dirais que c'est 90% du temps moi qui le fais. Autant parce qu'il faut que ça se fasse que je trouve un sentiment cathartique à plier du linge et écouter un podcast. Pelleter l'entrée c'est pas mal juste moi qui le fait [...] Puis disons, on fait l'épicerie ensemble. Mais pas mal ménage, entretien et vaisselle je suis beaucoup là-dessus. Mais c'est pas mal ça. »

Lorsque Sami cuisine, Yasmine fait la vaisselle. Il s'agit là d'une entente tacite entre eux deux. Yasmine me raconte :

«Souvent ce qui arrive c'est que quand Sami fait la cuisine, il fait des gros repas puis il va faire frire des affaires dans un gros creuset puis il va laisser ça dans le lavabo puis là on va manger [...] puis après il faut que je fasse la vaisselle. Moi je vais faire attention de ce que j'utilise quand je cuisine, je vais pas utiliser plein de vaisselles, Sami c'est comme chef Ramsay! Il va tout prendre. Là quand vient le temps de faire la vaisselle, il y a tout le temps une pile de vaisselle, c'est tellement irritant. Quand je vais finir la vaisselle ou quand je suis en train de la faire, il me dit : « C'est sale! C'est encore sale! » Rire. Donc là je lui dis « Ok ben je vais le laisser tremper pendant la nuit. » Là il me dit : « Non c'est de la fonte ça peut pas tremper... », tu vois le genre. »

Tous deux reviennent au cours des entretiens sur cette question de la vaisselle et des discussions qu'elle suscite. Sami m'explique qu'il reprend souvent Yasmine sur la vaisselle parce qu'elle est « objectivement » encore sale : « [...] quand les jobs ne sont pas finis comme du monde, à mes standards, qui sont peut-être anormalement hauts, c'est ça qui me dérange le plus. ». Yasmine, de son côté, estime que Sami salit beaucoup de vaisselle et le lui fait remarquer, il m'explique :

« Souvent quelque chose qu'elle me reproche c'est que quand je fais à souper (...), je vais utiliser énormément de vaisselle quand c'est pas vraiment nécessaire. Rires. Puis l'entente c'est un peu que c'est elle qui fait la vaisselle quand je fais à souper vice versa. [...] je vais souvent utiliser plus de vaisselle que nécessaire puis elle va me dire puis c'est vrai que c'est pas nécessaire de cuisiner avec autant de trucs. »

La spécialisation des tâches est interprétée comme le résultat des préférences comme nous l'avons vu plus tôt, mais l'entretien de Yasmine évoque aussi une autre logique. Au sujet du ménage, elle m'explique :

« Mon approche avec le ménage est un peu similaire à celle de Sami pour la cuisine. Tout doit être fait d'une certaine manière. Puis souvent quand Sami va faire le ménage admettons il va pas *scrub* la toilette au complet il va le faire à moitié. Il oublie des affaires. »

Plus tard, elle me dit : « Souvent le ménage c'est moi qui le fais: nettoyage de tout l'appart, j'aime pas vraiment plier le linge, souvent ça c'est la tâche à Sami justement mais j'aime faire le lavage. Je vais trier les vêtements parce que Sami a déjà vraiment détruit de mes vêtements en les mettant à la sècheuse. ».

Quand je lui demande de préciser qui fait quoi, elle répond :

« Les tâches c'est ...je sais pas s'il y en a plus que je vois pas mais souvent c'est: nettoyage, vaisselle, souper, lavage puis dans ma tête on est quand même assez égal je pense. [...] Je ne le vois pas comme une tâche mais s'il y a des autos à déplacer c'est toujours lui qui le fait. Même que des fois j'oublie pour ma voiture et il va le faire. Les poubelles et le recyclage c'est gênant mais j'oublie tout le temps. [...] Je pense que j'ai pas sorti les vidanges depuis qu'on a aménagé ici. »

En somme, si le cas de Yasmine et Sami peut paraître quasi-égalitaire si l'on s'en tient à la quantité de tâches et de temps consacré au travail ménager, en revanche, la division sexuée du travail - tâches féminines (liées à la saleté et au nettoyage) et masculines (travaux d'extérieurs, cuisine et linge) structure la distribution des tâches dans leur couple.

4.1.3 Les représentations d'une répartition inégalitaire et atypique : le cas d'Élodie et Olivier

L'analyse des carnets d'Élodie et Olivier présente une répartition presque égale en ce qui concerne la proportion de temps qu'ils allouent au travail domestique. Selon leurs carnets, Élodie consacre 5% de son temps au travail domestique alors qu'Olivier y consacre 4%. Cependant, la fréquence de l'exécution du

travail domestique est plus élevée pour Élodie avec un total de onze (11) gestes de travail ménager comptabilisés contre un total de quatre (4) gestes de travail ménager pour Olivier. Les carnets d'emploi du temps révèlent également qu'Élodie consacre un total de trente et une heures et 20 minutes (31H20), (76% de son temps) au travail rémunéré et Olivier vingt-sept heures et cinquante-cinq (27H55), (62% de son temps).

Leurs discours sur la répartition du travail domestique font cependant état d'une répartition inégale du travail ménager selon laquelle Olivier serait le principal responsable du travail domestique. Selon les discours d'Élodie et d'Olivier, c'est Olivier qui prendrait en charge l'essentiel du travail ménager : « Sincèrement, je dirais, 65% pour moi 35 % pour elle...entre 65% 35% et 60% 40% » me dit Olivier ; « Je dirais 35%/65%, [...] Moi c'est 35% » me répond Élodie. Ils s'entendent donc sur les chiffres.

Ses représentations ne traduisent donc pas les données recueillies et cependant les représentations d'Élodie et d'Olivier convergent. Olivier m'explique avoir des exigences très élevées (et surtout plus élevées que celles d'Élodie) en matière de propreté, il se dit « control freak ». Il décrit sa contribution au travail domestique comme suit :

« J'aime passer la balayeuse, c'est important pour moi puis je ne sais pas la manière que c'est fait. Il y a tellement de cheveux sur le plancher puis quand le soleil y plombe ça se voit donc pour moi passer la balayeuse c'est vraiment satisfaisant. [...] J'aime faire la vaisselle, j'aime cuisiner, plus seul qu'à deux! Eum, ouin c'est pas mal ça les tâches que j'aime faire. »

Au sujet de la balayeuse, il précise :

« (...) la vérité c'est que je la passe pas mal tout le temps, si elle le faisait, 100% que je checkerais après. Ça ne veut pas dire qu'elle le ferait mal, mais moi c'est, je vais passer la balayeuse après ça je fais les moulures avec un autre embout, mais je m'attends qu'elle soit aussi bonne que moi, mais elle ne l'est vraiment pas.

La plus grande prise en charge du travail ménager par Olivier tiendrait ainsi à son niveau d'exigences selon lui. Élodie serait moins attentive que lui à la propreté et une sorte de spécialisation des tâches résulterait de ces attentes différenciées. Les siennes seraient centrées sur la propreté, tandis qu'Élodie accorderait plus d'importance au rangement. Au sujet d'Élodie, il m'explique :

« Elle aime tout ce qui est plus paraître, je pense que c'est surtout ça. Elle aime placer des cadres, changer le couvre-lit, je ne sais pas moi je fais vraiment plus l'inverse, moi tant que c'est propre, je suis bien. Moi je peux accumuler des cahiers, mais ça va être dans une pile puis ça ne va pas me déranger, pour elle c'est la pile qui est un trigger. Elle aime ça que ce soit propre, puis que ce soit rangé, sans que ce soit nécessairement propre. »

Élodie, elle décrit sa contribution comme suit : elle aime préparer les soupers en couple, s'occuper des lavages ainsi que d'épurer les espaces et ranger les objets. C'est elle qui nettoie les surfaces et les miroirs le plus souvent.

Elle me précise, comme si cela lui semblait nécessaire, qu'elle est également exigeante pour le ménage et se dit contrariée de recevoir quotidiennement des commentaires sur la manière dont elle exécute les tâches. Ces commentaires lui semblent d'ailleurs injustes : « C'est pas comme si tout est parfait dans l'appart puis que tu vois le truc à moi qui clash. Ses choses sont autant partout [que les miennes], mais j'ai un traitement injuste. Son bureau est à l'envers, mais moi il va venir me le dire ». Élodie me dit par ailleurs que le sujet du ménage revient « tous les jours » dans ses discussions avec Olivier : « ça occupe beaucoup de discussions avec Olivier, vraiment, c'est ce que c'est les petits trucs que tu n'as pas vraiment besoin de nommer ben lui les nomme. Donc ça devient toujours un sujet. »

Le cas d'Élodie et Olivier, où les attentes d'Olivier semblent constamment rappelées à Élodie fait écho aux observations de Ahrne et Roman (2000) sur « le travail domestique et les rapports de pouvoir entre les sexes ». Dans leur article du même nom, les auteurs analysent « La répartition du pouvoir et des ressources économiques entre hommes et femmes » et « la façon dont l'appartenance sexuelle et les rapports de pouvoir influent sur les négociations entre conjoints, compte tenu des différences d'intérêts. ». (Ahrne et Roman, 2000, p.133). Leur étude s'intéresse aux ententes concernant le travail domestique dans les couples hétérosexuels et plus spécifiquement à l'émergence de normes intangibles, et non plus traditionnelles, qui façonnent la répartition du travail domestique et les dynamiques de pouvoir. Ils expliquent en quoi les différences d'intérêts entre les partenaires peuvent contribuer à définir la répartition du travail domestique et en quoi le pouvoir normatif, qui fait appel à l'autorité, influence la répartition du travail domestique :

« Si les différences d'intérêts peuvent cohabiter au sein d'un couple en ce qui concerne la répartition du travail domestique, il est intéressant de réintroduire la notion de pouvoir et d'autorité qui peuvent exister

sans pour autant qu'elles ne représentent un conflit ouvert. Si le pouvoir propose un contrôle des ressources, l'autorité revêt d'un pouvoir normatif » (Ahrne et Roman, 2000, 138).

L'entretien d'Élodie est représentatif de la manière dont ces « normes intangibles », qui sont celles d'Olivier dans ce cas-ci, peuvent opérer au quotidien. Elle sait qu'Olivier est parfois insatisfait de sa manière d'effectuer certaines tâches. Il la corrige ou repasse derrière elle, pour la vaisselle par exemple : « Tu peux me demander « Est-ce que tu peux faire la vaisselle? », mais ne me dis pas comment faire la vaisselle! ». Les commentaires d'Olivier peuvent parfois lui apparaître comme des formes de « micro managing ».

C'est précisément ce rapport d'autorité normative qui semble à l'œuvre ici, mais le discours d'Élodie montre qu'elle n'y consent pas, du moins pas totalement. Plusieurs de ces remarques témoignent plutôt d'une mise en distance critique :

« J'ai l'impression que lui il pense que je fais les choses moins bien que lui. [...] Mais moi dans ma tête on est égal, pour lui, vu qu'il veut faire les choses d'une certaine façon si je ne les fais pas de cette façon-là c'est moins bien, mais je ne pense pas qu'il fait quelque chose de mieux au moins bien que moi on le fait juste chacun à notre façon ».

Si en début d'entretien, Élodie dit faire moins de travail qu'Olivier, son discours apparaît plus nuancé au fil de la discussion :

« J'ai l'impression qu'il ne réalise pas [ce que je fais] parce que j'ai l'impression qu'il pense qu'il en fait vraiment plus. Mais j'admets qu'il en fait plus, je reconnais quand même que c'est plus important pour lui et qu'il prend plus d'initiatives. [...] Je pense que je le prends un peu pour acquis parce qu'il le fait. Mais je pense que lui il pense que s'il n'était pas là, il n'y a rien qui se ferait. »

Aussi, on peut penser que l'insatisfaction d'Olivier, parce qu'elle se manifeste quotidiennement, participe à produire l'impression et le narratif admis selon lequel il en fait plus et mieux. Il est d'ailleurs davantage question de qualité du travail que de quantité de travail dans le discours d'Olivier. Les blagues, commentaires et remarques qu'Élodie reçoit au quotidien peuvent par ailleurs susciter chez elle des pratiques d'auto-surveillance susceptibles de la rendre moins attentive à ce qu'Olivier effectue en réalité. Il me semble finalement que si la distribution du travail est tant discutée entre Olivier et Élodie, c'est aussi

qu'elle est présumée atypique. On attend historiquement des femmes qu'elles prennent en charge la majorité des tâches domestiques. Suivant cette représentation dominante, un homme qui prend en charge le travail ménager surpasse la norme tandis que sa conjointe déçoit la norme.

Quoiqu'il en soit, rappelons que si Élodie et Olivier estiment tous deux qu'Olivier assure l'essentiel des tâches domestiques, les données du carnet montrent qu'Élodie effectue un peu plus de travail domestique qu'Olivier et que cela occupe davantage de son temps. Par ailleurs, selon les carnets d'emploi du temps, 76% du temps d'Élodie est alloué au travail rémunéré contre 62% pour Olivier. Cette inégalité n'est cependant pas invoquée dans les entretiens, ni pas l'une ni par l'autre pour expliquer qu'Élodie effectue moins de travail ménager, ce sur quoi les deux s'entendent. Cet argument est pourtant banalement mobilisé pour expliquer l'assignation des femmes au travail domestique dans la société en général.

4.1.4 Les représentations d'un cas jugé hors du commun : le cas d'Émilie et Simon

Émilie et Simon se représentent tous deux comme un couple qui défie les normes de genre en matière de travail ménager. Cette représentation partagée a d'ailleurs joué comme un incitatif à participer à cette recherche dans leur cas, comme me l'explique Émilie :

« C'est pour ça que quand j'ai vu que tu faisais cette recherche j'étais comme faut qu'on participe parce que nous c'est différent. Je lui ai dit c'est plus toi qui en fait plus, c'est toi qui fais tout! Ça amène une autre perspective sur le classique où la femme s'occupe de tout, dans notre couple c'est pas ça ».

« Le ménage... 65% 70% peut-être, ça serait moi » dit Simon ; « Je vais dire c'est un 60% et 40%. Simon en fait un peu plus que moi, je crois. » Estime Émilie. Les carnets d'emploi du temps de chacun d'entre eux révèlent cependant qu'ils accordent une proportion égale (9%) de leur temps au travail domestique.

Émilie travaille de longues heures depuis qu'elle est engagée dans un projet d'entrepreneuriat et cela la rend moins disponible pour les tâches ménagères. C'est ce que Simon m'explique :

« [...] avec sa business, le fait qu'elle poursuive cette avenue-là on le savait les deux qu'elle allait travailler plus, puis des fois c'est des affaires qui «sneak in» puis justement, ton agenda passe de 8h à 12h dans une journée elle a pas le temps nécessairement de penser à certaines affaires donc c'est une décision qu'on a pris un peu à deux. En fait, elle me l'a demandé si c'était correct. »

Simon détaille sa contribution au travail ménager comme suit :

« L'épicerie, cuisiner... la cuisine ça c'est définitif. [...] sinon, c'est à peu près égal pour tout ce qui est lavage. Je ramasse beaucoup. Je vais pas nécessairement cleaner tu sais avec du windex et du Hertel là pour que ce soit vraiment...mais sur que je vais ramasser vraiment beaucoup de trucs qui traînent, des jouets des chats, un hoodie qui traîne, un coussin qui n'est pas à la bonne place. Je ramasse beaucoup. Ah sinon je pense vraiment plus souvent à la litière des chats, à vider la litière. »

La tâche qui revient le plus souvent à Émilie est le ménage de la salle de bain car « ça ne la dérange pas », me dit Simon alors que lui n'aime pas nettoyer la salle de bain, ni les planchers. Émilie s'occupe donc de nettoyer les planchers, d'administrer les médicaments aux chats et l'agenda du couple m'explique-t-il. En plus de l'épicerie et de la cuisine, lui est également responsable des poubelles et de vider la litière du chat. Enfin, les tâches qui suivent sont assez partagées selon lui : remplir et vider le lave-vaisselle, faire le lavage, mettre les vêtements à sécher et plier les vêtements.

Émilie, elle, dit s'occuper de nettoyer la salle de bain et de laver les planchers, « Simon ne l'a jamais fait » note-t-elle. « Je vais plus faire le lit j'ai l'impression parce que mon bureau est à côté de la chambre. [...] moi je suis en charge tout ce qui est la comptabilité je l'ai marqué aussi beaucoup [Dans le carnet] parce que je me rends compte que je passe vraiment beaucoup de temps à faire ça ».

Selon elle, Simon « prend plus de la charge mentale, il va plus penser aux choses [...] quotidiennement les tâches les plus lourdes c'est les chats, la litière, c'est comme aux deux jours [...]. Peut-être que c'est 50/50 et que je sous-estime mes tâches, je sais pas... mais j'ai l'impression qu'il en fait un petit peu plus.»

Simon me dit qu'il a appris à « voir » ce que faisait Émilie : « J'ai appris aussi à comprendre ce qu'elle faisait sans nécessairement qu'elle me le dise, j'ai appris à plus remarquer ce qu'elle faisait parce qu'il y a des fois où je vais remarquer quelque chose qui a été fait, mais elle a fait deux autres affaires aussi «*on the side*» que je n'avais pas vue. Donc il faut que j'apprenne aussi à remarquer le positif ou ce qui est fait. »

Ils relèvent tous les deux un écart dans leurs habitudes ménagères respectives :

« Quand ça fait deux jours, on a un grand lit, mais t'sais quand il y a une pile de linge propre sur son bord puis elle, elle dort en dessous des couvertes, je vais lui dire « regarde ». Donc c'est ça, elle ça lui dérange pas puis ça paraît juste dans les tables de nuit. Tu le vois tout de suite qui qui dort où, les commodes, tu le vois tout de suite. Un moment donné c'est ça on s'habitue puis faut faire attention de pas tout le temps tomber sur l'autre puis de relever toutes les petites choses. Faut choisir ses combats puis faire confiance que l'autre fait son possible et fait des efforts.»

Le couple d'Émilie et Simon utilise également un aspirateur robot et un distributeur de nourriture pour les chats, ils sont donc déchargés de ces tâches.

Selon les données fournies par les carnets d'emploi du temps, il semble que ce couple soit le plus proche des couples égalitaires que présente la littérature actuelle, malgré qu'ils aient eux-mêmes l'impression d'une répartition inégale du travail domestique.

4.2 Les registres explicatifs de la distribution du travail ménager.

Comme annoncé en introduction de ce chapitre, cette section veut répondre aux questions suivantes : Quels sont les registres mobilisés dans les discours pour expliquer qui fait quoi, soit la répartition des tâches de travail ménager? Autrement dit, comment cette répartition telle qu'elle est perçue est-elle interprétée par les participant.es ? Quels sont donc les éléments qu'ils et elles identifient comme étant explicatifs de la distribution des tâches ?

À l'analyse, il apparaît que les argumentaires s'articulent autour de quatre idées centrales : celle de dispositions (habitudes) héritées ; celle de rapports différenciés à la propreté et au rangement (seuils de tolérance plus ou moins élevés) ; celle du goût pour une tâche ou du plaisir à faire un travail versus sa pénibilité ; enfin, nous verrons qu'il est aussi question de rapports pathologiques au ménage dans les entretiens.

Examiner ces registres est une manière d'observer les formes d'euphémisation de l'exploitation du travail domestique telles qu'elles se manifestent dans les discours. La négation de cette exploitation se voit notamment exacerbée par une « terminologie sociologique homologuée [...] véhiculant une vision

idéaliste » : « l'exploitation domestique, charriant l'illusion d'une inégalité qui, quoique récalcitrante, n'entretiendrait qu'un lien vaporeux avec les intérêts objectifs de la classe de sexe dominante. » (Dussuet, 2017 dans Carpentier-Goffre, 2022, p.155).

Les entretiens sont représentatifs en effet de cette dissociation du travail domestique des dynamiques de pouvoir. La distribution du travail se voit alors réduite à des questions de préférences qui expliqueraient la spécialisation différenciée des hommes et des femmes. On assiste en quelque sorte à une dépolitisation du domestique, nous dit Dussuet (2017) .

« Par quel obscur détour ce qui était de l'exploitation dans les années 1970 est-il devenu une simple répartition inégalitaire trente ans plus tard, alors que les chercheur-e-s font unanimement le constat d'une évolution dérisoire en matière d'investissement ménager des hommes sur cette période ? » demande Laura Carpentier Goffre (2022, P.155).

Ainsi, si la division sexuelle du travail domestique n'a que peu évolué au cours des dernières décennies, elle s'orchestre selon un nouveau registre de naturalisation des tâches. Il n'est plus question en effet du don naturel des femmes et de leur fonction de gardienne du foyer. De nouvelles justifications se mettent en place concernant la division sexuelle du travail. C'est en m'appuyant sur le travail de Laura Carpentier Goffre (2022) que j'ai dégagé des entretiens deux types de répertoires justificatifs : les répertoires d'action et les répertoires d'inaction. Dans les entretiens, on peut repérer cinq grands types de justification, soit de répertoires mobilisés pour faire sens, rationaliser ou expliquer les pratiques en matière d'organisation du travail domestique. La plupart d'entre eux sont des répertoires d'action : la forme positive (« je et mon ou ma conjointe fait telle tâche parce que... ») est plus fréquente que la forme négative (ne pas faire pour telle raison).

Les répertoires d'action s'articulent autour de quatre lignes argumentatives : les exigences ou les attentes elles-mêmes liées à la socialisation familiale (4.2.1), le plaisir ou la pénibilité du travail – un goût pour certaines tâches (4.2.2).

Le répertoire d'inaction qui se dégage des entretiens renvoie lui à une soi-disant invisibilité voire à une incapacité de voir le travail à faire. Il fait appel au registre des habiletés, des savoir-faire ou des incompétences (4.2.3).

L'analyse se termine par l'émergence d'un répertoire justificatif de mise en action inattendu : le trouble obsessionnel compulsif ou le rapport pathologique au ménage (4.2.4).

En dehors d'une question explicite sur leurs exigences en matière de travail ménager, le guide d'entretien ne prévoyait pas de question directe invitant les participant.e.s à expliquer les modes de répartition du travail dans leurs couples. Tous les registres justificatifs qui seront présentés ici sont issus des discours des participants sur leurs propres pratiques.

4.2.1 Les exigences et les habitudes

Selon les discours des participant.e.s, la distribution du travail ménager renvoie d'abord et avant tout aux attentes et aux exigences, lesquelles sont considérées comme des héritages familiaux. Suivant cette lecture, on prend en charge telle ou telle tâche parce qu'on a des exigences particulières concernant la manière de réaliser cette tâche et surtout des exigences plus élevées que son ou sa conjointe qui ne fait pas comme il faut.

« Elle est un peu plus laisser aller [que moi] » ; « Je suis plus précis [qu'elle] » ; « Je vais vraiment plus remarquer les choses [qu'elle] » ; « Il ne voit pas » ; « Je suis moins pointilleuse que lui » ; « Je pense que je suis plus tolérante. [que lui] »

Ces descriptions reviennent régulièrement dans les entretiens, où la séparation des tâches se voit ainsi associée à des qualités personnelles : précis, rigoureux et perfectionniste pour les hommes qui en font en font en particulier; tandis qu'un « laisser-aller » est reproché à celles qui en font moins selon les représentations. Alice, Sami, Olivier et Simon m'expliquent, chacun.e à leur manière, qu'ils et elle doivent pallier à un manque de rigueur ou de savoir-faire de leurs conjoint.es d'une manière ou d'une autre et qu'au final, ils et elle préfèrent s'occuper de la tâche pour qu'elle soit faite comme souhaité. « C'est ça qui me dérange c'est de finir les tâches qui ne sont pas terminées. [...] quand les tâches ne sont pas finies [...] à mes standards, qui sont peut-être anormalement hauts, c'est ça qui me dérange le plus. » dit Sami.

« Je ne peux pas m'attendre à ce qu'elle fasse de quoi surtout en sachant qu'on n'a pas les mêmes standards, je ne peux pas m'attendre à ce qu'elle fasse de quoi toute seule donc faut que je lui demande un peu. » dit Olivier.

De manière un peu différente, Élodie explique que les tâches se distribuent d'une manière idéale en quelque sorte, elle fait ce pour quoi elle est plus exigeante et laisse à son conjoint faire ce qu'il veut être fait selon ses critères à lui :

« Je pense qu'il aime pelleter parce qu'il veut que ce soit fait à sa façon, je pense que les choses qu'il aime faire ce parce qu'ils aiment que ce soit fait à sa façon. » [...] Moi je veux que ce soit beau, que ce soit esthétique je veux pas qu'il y aille rien qui traîne, mais après dans le tiroir ça ne me choque pas tant si les trucs ne sont pas square. Donc on n'accroche pas sur les mêmes choses. » explique Élodie.

Yasmine, elle, fait en fonction des attentes de Sami : « Je me forçais pour Sami parce que je sais qu'il aime bien manger. Moi je pourrais manger des *ramens*, ça ne me dérangerait pas. Rires. Je sais que lui ça le dérangerait donc j'ai mis plus d'efforts [...] il a quand même des hauts standards. » mentionne Yasmine

Cette question des attentes ou des exigences en matière de propreté ou d'alimentation pose inévitablement celle de ce qui est dicible et présentable, de ce que l'on peut dire de soi et de son ou de sa conjointe tout en nous donnant une idée des dynamiques de couple.

Les normes sociales en matière de ménage font que les discours sur ce point sont aussi une manière de se présenter socialement. Se dire maniaque ou « avoir de hauts standards » de propreté, c'est une manière de se situer socialement, mais c'est aussi une manière de dire quel genre de conjoint ou de conjointe l'on est. Dire de son conjoint « qu'il est picky » est aussi une manière de se présenter soi-même et de présenter son couple.

Olivier se présente comme un partenaire pour qui l'ordre du logement et son entretien sont très importants. Simon m'explique que le linge qui traîne « l'affecte mentalement ». La question a ainsi le potentiel de faire émerger des discours qui sont à la fois du ressort des sensibilités et de celui du paraître, parler de ses attentes, c'est aussi parler de ses valeurs et se présenter à moi (l'interlocutrice dans la situation d'entretien) :

« Je sais que c'est vraiment plus important pour moi que pour Élodie [...], c'est quelque chose de sensible pour moi. » dit Olivier ; « il est plus « picky » sur des détails que moi » explique Élodie et cela explique les pratiques de « micro managing » d'Olivier en matière de ménage.

Dans le couple « Olivier et Élodie », il semble que les exigences ont une incidence directe sur leur manière de se répartir les tâches. Élodie m'explique qu'Olivier prend en charge des tâches d'entretien extérieur pour qu'elles soient exécutées selon ses exigences : « Olivier prend un petit peu plus le lead que moi sur des affaires, mais c'est juste parce que c'est un peu ses standards. On pèle la cour, mais lui y veut que l'hiver au complet tu vois le pavé. Rire. Ce n'est pas ce que je ne veux pas le faire, j'hais pas ça, mais je le ferais pas aussi bien que si lui pelletait, il va le faire. » (Élodie).

Dire son rapport au ménage, c'est aussi dire d'où l'on vient socialement. Plusieurs participant.e.s ont en effet tendance à expliquer leurs pratiques comme des habitudes acquises dans leurs familles. Ils et elles se réfèrent alors aux comportements et habitudes de leurs parents. Ces habitudes acquises expliqueraient pourquoi l'importance accordée au ménage peut être « excessive », celle-ci se voit ainsi « renaturalisée ». Les rapports au ménage, au rangement et à la propreté du logement, apparaissent donc aux participant.e.s comme des traits hérités. À l'inverse, le manque d'intérêt pour le ménage n'est jamais présenté comme un héritage familial. Dans notre échantillon, la socialisation familiale apparaît exclusivement comme un répertoire justificatif de mise en action.

Alice m'explique :

« J'ai été élevée comme ça. Je suis exactement comme ma mère. Elle est exactement comme ça. Elle est toujours en train de nettoyer ou de ranger quelque chose. »

Ainsi en est-il pour Olivier qui se dit lui-même agacé de reproduire les comportements de son père :

« Je pense que ça vient 100% de mon père. Il était de même, même pire, puis ça me faisait énormément chier. [...] on s'est vraiment souvent pogné là-dessus. Là aujourd'hui je deviens pareil. »

Simon me précise aussi : « Moi mes deux parents sont ultra clean donc j'ai toujours vécu là-dedans »

Sa partenaire, Émilie, renchérit :

« Il n'aime pas ça vivre dans un environnement sale, sa tolérance est plus basse que la mienne, ça, on le sait. Puis ça vient vraiment de ses parents qui sont... sa mère est super clean, c'est ultra clean, « Regardez pas le ménage !! » Nous ça n'a jamais eu l'air de ça chez nous. Rires. »

Yasmine qui se présente à moi comme une personne exigeante (ce qui n'est pas l'avis de son conjoint) en matière de ménage me raconte :

« C'était toujours une blague avec mes amis de jeunesse «il y a pas une miette sur le comptoir. C'est minimaliste. Le comptoir c'est un bloc blanc puis il n'y a rien dessus. S'il y a une goutte d'eau dessus c'est comme... Mais un peu trop intense là! Je pense que j'ai repris un peu de ça en vieillissant. »

Les habitudes acquises dans la famille semblent ainsi être la manière la plus évidente aux yeux des participant.e.s de faire sens de leurs propres pratiques en matière de ménage. « J'ai été élevé comme ça donc je suis comme ça » est le discours qui domine dans mes entretiens. Si certain.e.s se montrent insatisfait.e.s de ces habitudes héritées, il n'est jamais question de les contrer et de modifier les conduites, les habitudes sont présentées comme immuables. Ce mode de justification participe ainsi d'un processus de renaturalisation de la distribution du travail domestique, elle relèverait d'une sorte de « gène sociologique » non sexué, qui tend à dissocier le ménage d'un travail à faire dont la distribution participe d'une dynamique de pouvoir.

Seule Alice voit chez sa mère des comportements appris par les femmes en général :

« C'est un aspect de femme d'être « *care taker* » dans le sens de prendre soin de soi et de plusieurs personnes, pas juste elles-mêmes. Et à l'inverse des hommes qui sont plus dans l'aspect de prendre soin d'eux-mêmes. *But I think that's just like*, comment moi je le vois. [...] Mais je vois ça dans plusieurs femmes aussi qui sont généralement plus « *care taker* » dans tous les aspects de leur vie you know. Elles parlent à tout le monde, elle disent « *ok Hows everybody doing? » you know?* ».

Si la question de la socialisation familiale semble prendre beaucoup de place dans l'imaginaire des participants, les différents facteurs qui structurent cette socialisation et qui construisent les rapports au ménage sont invisibilisés : le genre de cette socialisation et de cet apprentissage, le statut/classe sociale, la pression des pairs et les enjeux de performance, la honte, la présentation de soi, etc.

4.2.2 La question du plaisir et de la pénibilité

En plus de ces discours qui insistent sur les exigences, les attentes et les habitudes héritées pour expliquer la répartition du travail ménager, les participant.e.s raisonnent en termes d'intérêt et de préférence pour

donner du sens à la manière dont ils et elles se répartissent les tâches. Cette partie analyse donc ces discours dans lesquels les intérêts, goûts, préférences viennent justifier les pratiques.

Ce type justification relève, à la fois, du répertoire d'action (le plaisir) et du répertoire d'inaction (la pénibilité). Dans les entretiens, c'est surtout l'inaction de l'autre (conjoint ou conjointe), sa tendance à ne pas faire ce qu'il ou elle « n'aime pas faire » qui explique la prise en charge d'une tâche.

Le registre de justification de la prise en charge du travail domestique par « amour » de celui-ci ou de ceux qui en bénéficient est tout de même présent dans mes entretiens. Il fait écho à la démonstration d'Annie Dussuet dans « Dire l'amour, taire le travail. Sous l'amour, le travail... ». Dans cet article, Dussuet montre en quoi ce registre amoureux qui conduit à voir dans le travail domestique un acte d'amour ou de « care » empêche celles qui en sont responsables de le considérer comme un travail et d'en nommer la pénibilité. La comptabilisation du travail domestique est alors faussée. « Évoquer le plaisir au travail fait disparaître le travail lui-même ». (Dussuet, 2005, p.92). Il est donc possible que des femmes sous-estiment leur travail domestique. On trouve cette logique chez Émilie : « Après ça moi pour moi la comptabilité je le fais tous les jours mais il ne le sait pas. Il est 0 conscient de ça mais moi ça me fait plaisir [...]. J'adore ça donc c'est pour ça que moi je rentre pas ça dans une tâche. ».

Dans nos entretiens, le thème du goût pour le travail se déploie aussi selon la reconnaissance que l'on peut en tirer. Certaines tâches étant socialement plus valorisées que d'autres, cette reconnaissance varie fortement notamment en fonction du genre. C'est ce que nous verrons à travers l'exemple de la cuisine.

Durant les entretiens, j'ai demandé aux participant.e.s s'il y avait des tâches qu'ils et elles aimaient effectuer. Alice me répond instinctivement que la préparation des repas est une tâche qu'elle affectionne particulièrement :

« J'aime vraiment beaucoup cuisiner parce que je trouve ça le fun. [...] c'est le fun de cuisiner pour des gens aussi. Mais oui j'aime faire le ménage. *I know that sounds a little crazy but* certains aspects, on va dire, *its not super fun*, nettoyer la salle de bain par exemple [...] Donc c'est vraiment comme plus ranger que le ménage mais j'aime ça le ménage aussi je trouve ça satisfaisant. » - Alice

Alice n'est pas la seule de l'échantillon à démontrer un intérêt particulier pour la cuisine, une tâche plus « fun » dit-elle. Élodie et Olivier aiment aussi cuisiner. Mais c'est surtout dans les entretiens de Sami et Simon que cet amour de la cuisine se donne à voir.

La littérature disponible montre que les termes utilisés pour parler de la cuisine sont très différents de ceux qui sont mobilisés pour parler d'autres tâches : le nettoyage par exemple (Van Hooff, 2011, p.25). C'est ce que constate Annie Dussuet : « le plaisir de cuisiner semble d'abord être un plaisir de faire, du contact des matières, de la manipulation des ustensiles [...] la cuisine est gratifiante par son résultat, qui est consommé entre proches et donne lieu aux félicitations des convives [...] » (2005, p.92). Dans mes entretiens les activités de cuisine sont en effet dites « créatives », elles sont associées à un certain « esprit culinaire », un « love language » qui exige des « habiletés ».

À l'inverse, les participant.e.s utilisent un vocabulaire plutôt péjoratif pour décrire d'autres tâches « not super le fun ». S'ils et elles les font c'est parce que « ça doit être fait » ou que ça ne les « dérange pas ». C'est seulement une fois que c'est fait, que cela devient « satisfaisant ».

Simon m'explique :

« Ramasser ça me procure de la satisfaction, le résultat procure de la satisfaction. La cuisine c'est le contraire, c'est le faire que je suis quand même content, j'aime ça le faire à ma manière, c'est un peu de la création. »

La cuisine et la préparation des repas semblent donc appréciées en tant qu'activité alors que le nettoyage n'est apprécié qu'une fois terminé, seul le résultat est dit satisfaisant. Les recherches qui s'y intéressent montrent que, si la cuisine peut a priori être associée à une activité de travail traditionnellement féminine, certains hommes s'y investissent de plus en plus parce qu'ils en retirent du plaisir. Cependant selon Van Hooff (2011, p.25) le rapport à l'activité de cuisiner demeure sexué : « les hommes semblent avoir le pouvoir de décider de cuisiner ou non, c'est un choix qu'ils font alors que les femmes ne semblent pas avoir le même luxe » (Van Hooff, 2011, p.26). La littérature actuelle relève également que c'est le caractère gratifiant de cette activité qui joue comme une motivation à sa prise en charge masculine (Van Hooff, 2011, p.26). La cuisine des hommes est de plus en plus socialement valorisée. Elle a le potentiel de susciter de l'admiration, des félicitations et des remerciements. Cette valorisation de la cuisine masculine est bien présente dans les discours des participant.e.s. Quand j'interroge Yasmine sur les tâches domestiques que

son partenaire aime faire, elle m'explique : « [...] cuisiner aussi ça lui fait plaisir aussi il a toujours aimé ça faire des bouffes soit pour moi ou pour ses amis, il aime vraiment ça puis c'est vraiment son « *love language* ». Il va cuisiner puis il va y mettre toute son attention. » -Yasmine

Yasmine voit dans la préparation des repas par Sami un acte d'amour. Dans ce contexte, le plaisir de la préparation des repas tient au fait qu'elle entretient un lien affectif en plus d'être un acte gratifiant et convivial. Comme le dit Dussuet, cuisiner : « C'est se faire plaisir, mais aussi de faire plaisir à ceux qu'on aime ». (Dussuet, 2005, p.92)

Si Simon prépare les repas, c'est pour deux raisons : « J'aime ça cuisiner donc ça adonne bien. Donc c'est moi qui vais s'occuper du souper. Pas tout le temps mais 90% du temps. C'est pas mal ça puis ce n'est pas rare qu'elle [Émilie] va travailler vraiment jusqu'au souper puis sur les bords ça déborde après le souper ».

Emilie comme Simon me disent plus tard l'une comme l'autre dans leurs entretiens qu'Émilie n'aime pas particulièrement cuisiner et qu'elle se contente d'une cuisine plus simple, moins adaptée aux goûts de Simon.

Les cas de Simon et Sami font écho à ce que soulignent les travaux actuels sur ce qui oppose les représentations de la cuisine féminine (non professionnelle) à celles de la cuisine masculine (professionnelle). Chez les hommes, « la cuisine est décrite comme un domaine de plaisir et de réalisation de soi, cette rhétorique de la vocation protégeant du stigmate lié à l'investissement d'un domaine « féminin » (Charrier, 2008). » (Dans Fouquet, 2019, p. 175)

Cette différenciation apparaît aussi dans mes entretiens à plusieurs reprises. Sami, comme Simon considèrent notamment que la cuisine de leurs conjointes est moins élaborée que la leur, laquelle se rapprocherait d'une cuisine plus professionnelle.

Au sujet de la cuisine masculine, Fouquet (2019, p.175) écrit : « La cuisine « féminine » est parfois mise à distance. [...] Certains rejettent les aspects relationnels ou affectifs, cuisinant peu avec leurs proches, dont les enfants. La solitude fait alors partie intégrante du plaisir culinaire. » (Fouquet, 2019, p.175).

C'est notamment le cas d'Olivier qui m'explique préférer largement cuisiner seul plutôt qu'à deux. Mentionnons enfin le cas de Yasmine pour qui la préparation des repas est pénible. Il faut dire que dans

ce cas, il n'y a ni partage ni convivialité au moment de manger et Yasmine prépare le repas selon les goûts de Sami : « J'aime pas aller lui porter sa bouffe... On dirait que je fais tous ces efforts-là [...] puis moi je mange toute seule mon petit repas. C'est comme poche, tant qu'à faire j'aimerais presque mieux le faire juste pour moi ».

À l'exclusion de la préparation des repas qui bénéficie d'un traitement particulier, les participant.e.s disent s'occuper des tâches qui leur plaisent ainsi que des tâches délaissées par leurs partenaires que ce soit par dédain, par manque d'enthousiasme ou par indifférence. Trois couples sur quatre considèrent que la répartition des tâches se fait en fonction des intérêts de chacun.e.

Selon les recherches menées par Fouquet, la répartition du travail témoigne d'« un droit différentiel à refuser une tâche domestique, les discours laissant souvent entendre que l'homme prend en charge les tâches qu'il apprécie et que la femme se charge des autres » (Fouquet, 2019, p.174)

Le couple de Yasmine et Sami constitue un cas contraire à la tendance majoritaire de ce point de vue si l'on en croit le discours de Yasmine.

« La plupart du temps tout ce que moi ça me fait chier de faire, Sami va le faire puis ça va pas le déranger tant que ça. (...) J'aime pas vraiment plier le linge, souvent ça c'est la tâche à Sami justement ».

Ce couple fait toutefois figure d'exception dans mon échantillon.

Laver la salle de bain fait typiquement partie des tâches refusées par les hommes, qui les « dérange » ou qu'ils « n'aiment pas » faire.

« Nettoyer tout ce qui est toilettes, douche, salle de bain je dirais ça j'aime pas ça. [...] Moi je n'aime pas ça, elle ça ne la dérange pas. », dit Simon.

Il s'ensuit que :

« Nettoyer la salle de bain, je pense même pas que Simon l'ait déjà fait. Puis nettoyer les planchers je pense pas non plus qu'il l'ait jamais fait » constate Émilie.

Sami évoque lui aussi son « désamour » pour la tâche : « Il n'y a pas grand-chose qui me dérange mis à part la salle de bain ».

Yasmine est donc responsable de cette tâche, ce qu'elle explique ainsi:

« Souvent quand Sami va faire le ménage admettons il va pas *scrub* la toilette au complet il va le faire à moitié. Il oublie des affaires. Puis aussi parce que j'aime ça, ça me dérange pas tant de le faire. »

On retrouve la même logique dans les discours d'« Olivier et Élodie », le nettoyage de la salle de bain et la poussière ont ici un statut commun :

« [ce] que je n'aime pas faire c'est laver la salle de bain, épousseter...c'est satisfaisant, mais c'est tasser plein d'affaires, puis laver je n'aime vraiment pas ça. » dit Olivier.

Élodie, elle dit aimer « tasser » ces affaires qu'Olivier n'aime pas tasser : « Moi c'est ranger l'espace surtout, nettoyer pour que les surfaces soient propres et qu'il n'y aille rien, les miroirs.... J'aime ça qu'il n'y ait pas de gugusses. C'est ça d'épurer l'espace. » (Élodie).

Si trois des quatre hommes participants n'aiment pas nettoyer la salle de bain, trois femmes sur quatre n'aiment pas faire la vaisselle même si, selon les carnets, elles la font tout de même. C'est « la seule tâche » qu'Élodie n'aime « vraiment pas » et c'est une tâche qu'Alice « déteste » contrairement à Xavier me dit-elle :

« il est comme « ça va je vais faire la vaisselle » [...] lui est vraiment fort avec la vaisselle. [...] elle est faite et rangée. » (Alice)

Yasmine, elle, pense que Sami « aime principalement la vaisselle, ça le dérange pas. » (Yasmine)

À noter que Xavier, Sami et Olivier disent tous trois s'occuper souvent de la vaisselle. Émilie et Simon qui ont un lave-vaisselle, parlent peu de cette tâche.

On voit ainsi que les préférences de chacun et de chacune sont interprétées par les participant.es. en tant que répertoire de mise en action en ce qui concerne les tâches aimées ou qui ne dérangent pas et en tant que répertoire d'inaction pour les tâches détestées.

4.2.3 Le registre des habiletés, des savoir-faire ou des incompétences en matière de travail ménager

Ce registre se déploie principalement sous deux formes dans les entretiens : don versus incompétence.

Xavier m'explique qu'Alice est plus douée que lui pour les tâches domestiques et de ménage. « Elle fait les choses mieux que moi » (...)« elle a plus d'attention au détail que moi, il y a des trucs auxquels je vais pas penser à ce détail-là, je ne le fais pas parce que je n'y pense pas. ».

Si Yasmine dit qu'elle aime s'occuper du lavage, c'est aussi que Sami ne « comprend pas trop » comment faire.

« [...] j'aime faire le lavage, je vais trier, aussi l'affaire... Sami a vraiment un passé où il a détruit mes vêtements. Il va mettre des chemises qui ne sont pas censées aller dans la sècheuse. C'est arrivé comme deux ou trois fois donc là je suis comme : il va mettre des blancs avec des noirs, je lui ai dit après trois ans pis même encore il comprend pas trop. Des t-shirts avec des serviettes... »

Inversement si Sami s'occupe de l'automobile c'est parce qu'elle oublie :

« Tout ce qui est un tel jour ou une telle heure j'ai vraiment de la misère. C'est pour ça qu'il s'occupe des autos. Comme moi j'aurais des tickets à l'année longue si c'était moi. »

Selon Simon, Émilie plie « le linge un peu à la va-vite », par contre elle « est nettement plus habile » que lui pour gérer l'agenda du couple.

Ces discours qui prennent appui sur la notion de savoir faire ou mieux faire nous suggèrent que globalement la répartition des tâches n'est pas aléatoire, interchangeable ou variable de jour en jour ou de semaine en semaine. Si aucun des couples n'a mis en place de règles précises visant à diviser le travail, « qui fait quoi » semble relativement constant, stabilisé dans chacun des couples. On m'a rarement dit : ça dépend des jours.

L'analyse des entretiens révèle par ailleurs combien la prétendue « mauvaise vue » ou encore le caractère présumé invisible du travail à faire continue de justifier l'évitement du travail ménager comme l'a montré Laura Carpentier Goffre.

La question du « voir » fait aussi appel aux stratégies d'inaction comme celle du mauvais élève théorisé par Kauffman (Kaufmann, 1992 dans Carpentier Goffre, 2022, p.157), qui « [...] consiste à accumuler les bourdes lors de l'exécution de certaines tâches, jusqu'à ce que la femme, excédée de devoir ressasser les mêmes consignes, voire de réparer les dégâts causés par son conjoint, finisse par en conclure à une sorte d'inaptitude [...] et renonce à le mettre à contribution (Carpentier Goffre, 2022, p.157).

Le « non voir » est présenté comme l'action de ne pas remarquer le travail domestique à effectuer, de ne pas se rendre compte des tâches effectuées ou encore de ne pas avoir conscience de l'ensemble des tâches que comprend l'entretien du logement. Il relève à la fois de la charge mentale en amont, précédant la prise en charge d'une action de travail domestique, de son exécution et de son résultat.

Dans plusieurs entretiens le « non faire » serait lié à un « non voir ». Alice mentionne explicitement et à plusieurs reprises qu'elle doit faire ce travail que Xavier ne voit pas:

«le fait qu'il ne le voit pas assez est une des plus grosses raisons pourquoi il ne le fait pas (...) je pense qu'il ne le voit pas, ou il ne met pas le ménage en priorité. Il va prioriser lui et ses affaires et après faire le ménage ou nettoyer. ».

Xavier de son côté m'explique:

« Moi il y a des trucs que je vais pas penser à ce détail-là, je vais pas le faire parce que je vais pas y penser. Par exemple tu cherches quelque chose dans l'armoire. Disons, je te dis « ah peux-tu prendre la sauce de barbecue dans l'armoire » puis toi dans ta tête le pot de barbecue il a une étiquette rouge. Puis là tu regardes, tu es comme «il est où je le vois pas » Rires. Ah ben finalement c'était une étiquette verte et il est juste devant tes yeux. C'est juste parce que t'es pas habitué de le voir. »

L'anecdote suivante racontée par Alice est par ailleurs significative :

« [...] la salle de bain là, c'était drôle l'autre jour parce que j'étais comme OK je vais laver la salle de bain. Puis il me dit « non non je m'en occupe », donc je l'ai pas lavée. Puis j'ai fini par dire « bon *its ok I'm gonna wash it* », puis il a dit : « Ah mais je pensais que tu l'avais déjà lavée! » Puis j'étais comme ben c'est évident que c'est sale encore là! Rires. Tu l'as pas lavée! Donc c'est vraiment le fait qu'il voit pas mais *I don't know!*»

La taille de leur appartement rend pourtant la saleté très visible, me dit Xavier : « Parce qu'on vit dans un petit espace de vie donc c'est facile de voir quand c'est propre et quand c'est sale. »

De même, quand Alice nettoie quelque chose, il le voit:

« [si] le matin tu pars et puis « Ah c'est sale! », « Il y a des poils de chat qui traînent, va falloir balayer » tu sais. Mais que quand tu reviens, tu vois que ça a été fait : « Ah merci tu l'as fait! ».

La vue troublée de Xavier est donc ambivalente, mais il n'est pas le seul dont la vue est commentée. Simon dit d'Émilie qu'elle « voit » moins le désordre que lui. Olivier fait le même type d'observation au sujet d'Élodie et de la vaisselle mal faite : « La vaisselle, t'sais ça arrive à tout le monde de mal laver quelque chose ou une poêle que quelque chose reste collé ça se lave mal, mais elle le voit juste moins que moi ».

4.2.4 Un registre tout à fait inattendu : le trouble obsessionnel compulsif ou le rapport pathologique au ménage

Comme je l'ai déjà mentionné, dans trois couples sur quatre, conjoints et conjointes s'accordent à considérer que ce sont les conjoints qui ont des exigences plus élevées que leurs conjointes en matière de travail ménager. Selon les discours produits en entretien, ceux-ci effectueraient aussi plus de travail domestique que leurs conjointes.

Dans les entretiens réalisés auprès des membres de deux de ces trois couples, cet investissement plus élevé des conjoints dans le travail ménager se voit associé à un « Trouble Obsessionnel Compulsif (TOC) ». Cette terminologie est alors utilisée comme si elle en était une de sens commun et non pas médical. Son sens pathologisant et sa référence à des comportements qualifiés d'« excessifs » sont néanmoins mobilisés dans les usages qui en sont faits.

Dans le contexte qui nous intéresse, selon Santé Québec, le TOC consisterait à faire le ménage sans arrêt et à consacrer énormément de temps à perfectionner l'organisation et le rangement du contenu des armoires par exemple. (2018, p.1).

Dans mes entretiens, il veut désigner une anomalie de comportement vis-à-vis du travail ménager.

Le TOC est exclusivement mobilisé en tant que répertoire d'action des hommes. Il n'en a pas été question au sujet des femmes. Il est plus précisément mobilisé au sujet de ceux dont la préoccupation pour le ménage telle qu'on se la représente surpasse la norme. Si l'histoire montre que le travail domestique est traditionnellement assigné aux femmes, l'idée même d'un rapport masculin obsessionnel et compulsif au travail domestique tend implicitement à rappeler que ce travail n'est pas le leur. Qu'ils en fassent davantage que leurs conjointes est « anormal », non pas parce que cela est sociologiquement rare mais pour des raisons de personnalités individuelles.

Il n'est jamais fait mention d'un rapport particulier, voire curieux d'Alice, au travail ménager, son attention au rangement n'est pas jugée malade. Yasmine qui précise que ses exigences sont aussi élevées que celles de son partenaire n'est pas non plus vue comme un cas à part. L'une comme l'autre précisent l'environnement dans lequel elles ont grandi pour faire sens de leurs pratiques.

Sami m'explique que son TOC le rend très exigeant sur la manière dont les choses doivent être rangées et organisées dans le logement :

« Je suis un peu comme OCD (Obsessionnel Compulsive Disorder) par rapport à certaines affaires puis je suis très précis sur la manière dont les choses doivent être rangées. Légitimement OCD là. [...] je fais beaucoup de cuisine puis j'aime ça quand le frigo est rangé d'une manière où je peux accéder à tout. Puis je sais que Yasmine va remettre les affaires un peu pêle-mêle dans le frigo, je pense que ça décrit bien l'écart. Yasmine est un peu plus laisser-aller, [...] c'est sa manière de voir les affaires, ça la dérange pas vraiment, [...] j'aime vraiment ça que les choses soient faites d'une certaine manière. [...] je suis vraiment méthodique. [...] des fois ça crée des accrochages parce que ça a l'air vraiment capricieux. »

Ses « standards » sont « anormalement hauts », dit-il.

Yasmine décrit ainsi les choses :

« Sami est vraiment : « il faut que ce soit fait d'une certaine manière », les souliers sont placés d'une certaine manière puis sont supposé être de même, il va le dire puis des fois c'est vraiment drainant là à quel point il est spécifique puis il n'y a pas vraiment de jeu. »

Pour Élodie, l'obsession d'Olivier s'apparente également à un « petit » TOC :

« C'est quand même tout le temps propre chez nous là. Olivier, il a un petit TOC. Moi aussi c'est important pour moi, mais pour lui, lui il va arrêter, on va avoir une discussion puis il va arrêter d'écouter parce qu'il fixe la chose. Rire. » – Élodie

Elle me donne l'exemple suivant :

« On met toutes les sauces dans un endroit dans l'armoire. Moi je prends une sauce, je la remets dans l'endroit dans l'armoire. Mais lui ça va être tu l'a pas mis à sa place. Nos cerveaux sont différents. Je ne laisse pas la sauce sur le comptoir, je l'ai rangée, mais moi je la mets sur la tablette où il faut mettre les sauces, mais lui il va être « Non, mais ils ont une place! « Pourquoi tu n'es pas capable de remettre la chose à la même place que tu l'as pris? » Ça te donne un exemple. »

C'est à ce type de comportement qu'Olivier fait référence quand il se qualifie lui-même de « Control freak»

4.3 Les effets du télétravail sur le travail domestique

Cette dernière section veut rendre compte de ce que disent les participant.e.s des incidences du télétravail sur la gestion, la distribution et le rapport au travail ménager. Nous verrons d'abord ici que le télétravail apparaît comme un incitatif, en ce qu'il semble exiger une attention accrue au rangement et à la propreté et qu'il a pour effet d'augmenter le temps consacré au ménage (4.3.1). J'insisterai ensuite sur le télétravail comme facteur d'hypervisibilité ou d'invisibilité du travail domestique (4.3.2). Enfin, il sera question du télétravail et de ses effets sur la disponibilité des participant.e.s à la prise en charge du travail domestique (4.3.3).

4.3.1 Le télétravail comme incitatif au travail ménager : quand les normes de la sphère professionnelle s'imposent dans l'espace domestique

Pour plusieurs participant.e.s, les exigences en matière de rangement et de propreté du logement se voient augmentées par le fait qu'il constitue l'espace de travail professionnel en contexte de télétravail. Puisqu'ils et elles « travaillent de la maison », la maison se doit d'être organisée, propre et rangée. Que l'espace domestique soit aussi professionnel constituerait une raison de plus de faire le ménage pour que le lieu de vie et de travail soit organisé.

Pour Alice, Xavier, Sami et Olivier, il est important de commencer la journée de travail dans un espace rangé et propre. Cet espace ne doit pas être marqué, il s'agit de faire disparaître les traces des activités de

la veille pour être disposé à travailler. Un logement propre est « une bonne manière de commencer une nouvelle journée» (Xavier) Alice « aime débiter la journée dans un environnement de vie rangé », Sami a « besoin de cette séparation entre la vie d’hier et d’aujourd’hui », même chose pour Olivier qui peut avoir de la « misère à entamer [la] journée s'il reste des trucs [de la veille] ». S’il reste des objets sur la table où elle s’installe pour travailler, Yasmine les ramasse pour que « tout soit parfait » quand elle commence à travailler. « Plus j’ai l'impression de vivre quelque part de rangé, plus j’ai l'impression d'être à mon affaire. ». dit Simon.

Ici le ménage fait se présente donc comme une condition de travail professionnel. Tous ces exemples nous portant à penser que l’organisation et l’entretien du logement prennent une dimension particulière lorsqu’il est le lieu du travail rémunéré. Le télétravail participe donc au large registre justificatif de mise en action dans les discours .

Xavier par exemple me dit : « ouais tu essaies de rendre ton environnement, de garder ça organisé, le plus possible. »

Si le logement relève de la sphère dite privée, le travail rémunéré, lui, est associé à la sphère publique. Dans le contexte du télétravail, les critères de professionnalisme s’introduisent dans l’espace privé qui devient pour partie public : on est « à la job ». On intègre alors des critères et des attentes qui sont ceux du monde du travail professionnel dans l’organisation du logement . Quand les participant.e.s sont en télétravail, le travail domestique est associé à une plus grande productivité du travail rémunéré, mais aussi à une nécessité qui relève d’un « état d’esprit professionnel », d’un « mindset ».

Sami m’explique ainsi :

« C'est sûr que depuis que les deux on travaille de la maison, on se soucie énormément du rangement, s'assurer que l'espace est propre pour pouvoir se concentrer sur le travail. Tu ne vas pas bien travailler si ton lit n'est pas fait et qu'il y a plein de vaisselle dans l'évier. [...] Faut que tu sois dans le *mindset* « je suis à la job ». Moi je dirais que le ménage c'est essentiel à l'organisation du travail. [...] On est là plus souvent, il faut que tu te concentres, il faut que tu sois dans un état d'esprit professionnel, tu veux être dans un espace qui est propre [...]. C'est autant par souci de propreté, mais aussi par souci de « comment est-ce que ton espace va affecter ton travail ».

On voit bien en quoi les frontières entre travail domestique et professionnel sont brouillées par le télétravail et en quoi la transformation du logement en espace de travail rémunéré vient structurer le rapport au travail domestique.

4.3.2 Le télétravail et l' « hypervisibilité » du travail domestique à faire et en train de se faire

Le télétravail implique de facto un plus grand nombre d'heures passées à l'intérieur du logement. On est alors confrontés à l'ordre ou au désordre, au propre et au sale tout au long de la journée. On peut donc poser l'hypothèse que le contexte du télétravail rend le travail domestique « hypervisible » en raison de l'occupation prolongée d'un même espace domestique. Quoiqu'en dise Simon, « à un moment donné si ça fait cinq fois dans la journée que je passe à côté la pile de linge propre [...] ça disparaît », cette pile, et plus largement, le travail ménager à *faire* devient hypervisible ne serait-ce que parce qu'il marque l'espace que l'on ne quitte plus pour aller travailler à l'extérieur. Mais c'est aussi le travail *en train de se faire* (sa réalisation) qui devient plus visible, de même que le « non faire ».

La visibilité de la prise en charge ou de la passivité relative au travail domestique est amplifiée par le télétravail.

Pour Yasmine et Sami, dont les horaires de télétravail se chevauchent, certains moments d'indisponibilité de Sami obligent Yasmine à réaliser certaines tâches. Sami, qui effectue des quarts de soir à la maison, est donc témoin de la mise au travail de sa partenaire : « Je sais que par exemple Yasmine n'aime pas particulièrement cuisiner. Donc depuis qu'elle est un peu obligée de cuisiner [les soupers] à cause de ma situation de travail de soir, ça la fait chier des fois. »

Yasmine est très claire sur le fait qu'elle n'aime pas cuisiner, la récurrence de la tâche est un défi pour elle de même que la planification des repas (trouver les recettes, faire l'épicerie, etc.). Or, Sami me dit :

« Moi par exemple, si j'étais au bureau, je n'aurais pas à faire face à ça [à l'insatisfaction de Yasmine]. Mais quand elle est dans la cuisine puis que ça paraît qu'elle va pas, je sens une certaine responsabilité d'intervenir, mais en même temps je n'ai pas le temps parce que je travaille. Je ne peux pas l'aider. J'aimerais ça, mais je ne peux pas. [...] Tu es indisponible physiquement, mais tu es encore là puis tu interagis avec cette personne-là puis tu veux quand même lui faire plaisir, mais tu es comme désolé, je peux rien faire...»

C'est bien la situation du télétravail qui oblige Sami à voir Yasmine faire ce qu'elle n'aime pas faire. En d'autres circonstances, Sami ne verrait que le travail fini à son retour du bureau. Là, Sami est confronté à l'insatisfaction et au mécontentement de Yasmine.

Xavier m'explique comment le fait de partager l'espace domestique toute la journée modifie les choses dans ces termes :

« Quand tu vois l'autre personne commencer à faire quelque chose puis que t'avais déjà en tête de le faire, si tu sais que l'autre personne en a déjà fait, je lui dis « OK non je le fais quand j'ai un moment tantôt, je voulais le faire ». Là peut-être qu'Alice va arrêter de le faire. Puis si elle me dit : « Ah non j'ai envie de le faire parce que ça m'occupe ou j'ai besoin de le faire comme exutoire », là elle va le faire puis je la remercie. Mais disons que je vois Alice faire le lavage, mettre les vêtements dans la machine, là moi je vais sortir le séchoir à linge puis quand ça va sonner je vais venir mettre tous les vêtements à sécher. »

La co-présence liée au télétravail conduirait à négocier davantage la prise en charge des tâches. Voir Alice entamer une tâche peut inciter Xavier à anticiper la tâche à venir, voire à la mise en action.

Si le télétravail peut rendre la prise en charge du travail domestique plus visible, Olivier souligne de son côté l'hypervisibilité de l'inaction. « [...] si je reviens le soir et que l'appartement est exactement dans le même état ça va me faire moins chier que si j'ai constaté toute la journée que sa tasse de café a traîné toute la journée puis de voir qu'elle a juste séché. »

Ici, la disponibilité supposée à la prise en charge du travail domestique pendant les heures de travail rémunéré rend l'inaction encore plus frustrante. La non-prise en charge du travail domestique devient alors hypervisible.

4.3.3 Le télétravail et la disponibilité au travail domestique

Si les pratiques de prise en charge de tâches domestiques pendant des heures de télétravail sont diversifiées, c'est notamment que les sentiments de disponibilité des unes et des autres varient fortement d'un.e participant.e. à l'autre. Là entrent aussi en jeu des rapports au travail professionnel.

Yasmine m'explique par exemple qu'il n'est pas question pour elle d'interrompre sa journée de travail professionnel sous prétexte qu'elle est en télétravail :

« Je n'allais jamais prendre une pause de vingt minutes pour partir une brassée ou plier du linge. À part si c'est vraiment nécessaire. Je sais par exemple que j'ai des collègues qui cuisinaient pendant la journée. Moi je pourrais pas faire ça j'étais un peu parano par rapport à ça. Donc c'est vraiment quand je commençais ma journée, de 9 à 17 heures... c'est ça que je faisais, aussi pas mal toutes nos tâches ménagères se font soit le weekend, la majorité d'entre elles se font le weekend, le soir ou le matin ».

Yasmine défend ici un éthos professionnel qui veut justement que l'on ne mélange pas les registres professionnels et domestiques, c'est de son professionnalisme dont il est question ici. Dans ce discours, Yasmine dit aussi quelle professionnelle elle est et cela passe par la capacité de distinguer clairement son travail rémunéré et son temps « libre ».

À l'inverse Sami n'évoque pas une telle nécessité :

« Ça va arriver souvent pour le travail il faut que je check un documentaire pour du background, je note des affaires sur le côté, mais je vais souvent plier du linge en même temps, faire à diner [...] C'est aussi par rapport à la disponibilité de la faire, on est là donc on peut le faire.»

Les rapports de Sami et Yasmine au travail professionnel sont de toute évidence différenciés. Que Sami puisse cumuler des tâches professionnelles et domestiques ne remet pas en cause son identité professionnelle. S'agirait-il d'un « privilège masculin »? Ou peut-on parler au sujet de Yasmine, d'une forme de résistance au travail domestique ?

Le cas d'Alice et Xavier représente un cas de figure inversé. Son horaire de travailleuse autonome lui offrait une grande flexibilité me dit-elle et une disponibilité au travail domestique :

« Je les introduisais [les tâches] un peu plus durant ma journée avec le télétravail c'était plus simple pour moi d'introduire des tâches régulières dans ma semaine. Mais Xavier, par exemple parce qu'il travaille toute la journée n'est pas capable, n'est pas capable de se lever pour faire d'autres affaires right. Parce qu'il est au téléphone. C'est plus le fait que j'étais capable de faire d'autres choses la flexibilité de mon horaire. (...) « [...] Je travaillais un gros morceau de la journée puis je sortais après ça, ou vers 15h pour faire *whatever*, prendre une marche ou faire de l'épicerie ou juste pour sortir, et je revenais et je cuisinais. Ou je cuisinais le matin, donc je cuisinais *somewhere in there*.»

Le nouvel emploi d'Alice n'implique plus de télétravail, la disponibilité qu'il lui procurait en est d'autant plus visible aujourd'hui.

« [...] À la maison je pouvais, moi j'introduisais beaucoup de trucs, je travaille un petit peu, je sors, je prenais une marche, je mangeais, je nettoyait, je préparais des affaires. [...] j'étais capable de cuisiner le matin avant de travailler mais là, je peux plus faire ça, *i mean i can* mais faut que je me lève à 6h du matin pour nettoyer et cuisiner puis j'ai pas trop envie.»

La nouvelle situation d'Alice vient ainsi profondément modifier sa manière d'organiser son travail domestique. Aussi, on peut penser que pour Alice elle-même, ce travail domestique, le temps qu'il lui prend, devient plus mesurable dans la mesure où il est moins dispersé dans la journée, séquencé en de multiples tâches plus ou moins répétitives et difficilement comptabilisables.

CONCLUSION

Sur le plan de la distribution du travail domestique en termes de tâches, nous sommes en mesure de conclure que dans deux couples sur quatre, les femmes effectuent un travail plus répétitif que les hommes. Les tâches mentionnées par Alice et Élodie se répètent plus souvent que celles mentionnées par Xavier et Olivier. Sur le plan de la diversité, celle des tâches effectuées par Alice et Élodie est plus importante que celle de leurs conjoints. Inversement celle des tâches effectuées par Sami est plus importante que celle de Yasmine. Seul Sami effectue davantage de gestes répétitifs en plus de prendre en charge une plus grande diversité de tâches que sa partenaire. Émilie et Simon sont le seul couple à participer à un nombre égal de catégories de tâches.

Ce que montre cette analyse, c'est également que la répartition des tâches concrètes varie fortement d'un couple à l'autre, mais partout il existe une spécialisation du travail, en ce sens que, les uns et les autres ne font pas la même chose. Toutefois, la préparation des repas a majoritairement été assumée par les femmes dans chaque couple sur la période couverte, c'est également le résultat que présentait Statistique Canada en 2021 dans son étude intitulée «Perceptions des couples quant à la répartition des tâches domestiques et des tâches liées aux soins des enfants : existe-t-il des différences entre les groupes sociodémographiques?» (Statistique Canada, 2021). Aucune tâche n'a majoritairement été assumée par les hommes dans chacun des couples, contrairement à ce que la même étude de Statistique Canada qui présentait que les hommes continuaient de prendre majoritairement en charge le travail extérieur par exemple. Selon les résultats de cette recherche, les pôles genrés féminins, masculins et mixtes attribués aux tâches domestiques présentés par Zarca (Annexe A, p.98) sont donc moins rigides, renégociés et redistribués de manière différente chez chaque couple.

En ce qui concerne la distribution du temps des participant.e.s, en moyenne, la proportion de temps que les hommes et les femmes consacrent au travail rémunéré est quasi égale. Les hommes ont en moyenne consacré six heures et deux minutes (6H02) sur quatorze heures et huit minutes (14H08) au travail rémunéré par jour - soit 42,69 % de leur temps ; contre (5H47) sur treize heures vingt-sept minutes (13H27) pour les femmes – soit 42,99%.

En moyenne, la proportion de temps consacré au travail domestique est plus élevée pour les femmes que pour les hommes de l'échantillon : deux heures et vingt minutes (2H20) sur une journée de treize heures

vingt-sept minutes (13H27) pour les femmes ; contre une heure et vingt et une minutes (1H21) sur une journée moyenne de quatorze heures et huit minutes (14H08) pour les hommes. En moyenne, et toujours selon les données fournies, les femmes ont donc consacré 18% de leur temps au travail domestique contre 10% pour les hommes. Ce résultat semble cohérent avec les données que présentait déjà Statistique Canada en 2015, qui concluaient à l'époque que « Les femmes au Canada consacraient en moyenne 2,8 heures par jour à effectuer des tâches ménagères comme activité principale en 2015 — soit 54 minutes de plus que les hommes (1,9 heure par jour)» (Statistique Canada, 2018, p.9).

Finalement, les hommes disposent en moyenne d'un temps hors travail de cinq heures cinquante-cinq minutes (5H55 sur 14 h 08) par jour contre quatre heures trente-sept (4H37 sur 13H27) pour les femmes. Ce temps pour soi représente donc 41,86% du temps des hommes contre 34,32% du temps des femmes dans l'échantillon.

En ce qui concerne la répartition du travail domestique par couple, on finit par distinguer trois cas de figure: le premier qui est le cas le plus fréquent selon les statistiques canadiennes est celui du couple dans lequel la conjointe consacre la plus grande part de son temps au travail domestique tandis que son conjoint en est largement déchargé comme c'est le cas chez Alice et Xavier. Le second cas de figure, celui d'Émilie et Simon d'une part, Élodie et Oliver d'autre part semblent correspondre à celui des couples qui sont dits égalitaires dans la littérature comme nous l'avons vu : la part du temps consacré au travail domestique est quasi égale. Cependant, Élodie et Émilie consacrent davantage de leurs temps au travail rémunéré que leurs conjoints et ne se voient pas déchargées du travail domestique. Enfin, le couple de Yasmine et Sami correspond au cas statistiquement rare où le conjoint consacre davantage de son temps au travail domestique que sa conjointe. À noter que Yasmine n'en est cependant pas tout à fait déchargée comme cela se passe dans le cas inverse et majoritaire (Alice et Xavier).

L'analyse des entretiens fait apparaître des propos intéressants : à l'exception d'Alice et Xavier, qui s'accordent à dire qu'Alice est la principale responsable du travail ménager, tous les autres participant.e.s disent que ce sont les hommes qui prennent en charge la plus grande part du travail ménager.

Ces discours nous disent donc que trois couples sur quatre se représentent eux-mêmes comme des couples « à part » du point de vue de la manière dont on se voit organiser du travail domestique. Cependant, les données produites par les carnets d'emploi du temps nous montrent tout autre chose. Alice et Élodie accordent une plus grande proportion de leurs temps au travail domestique que leurs

partenaires. Les dispositifs méthodologiques employés permettent donc de mettre en évidence un décalage entre les données des carnets d'emploi du temps et les représentations des participant.e.s de la répartition de ce même travail.

En ce qui concerne les répertoires d'action et d'inaction du travail domestique, on relève quatre procédés argumentatifs communs à l'échantillon: les exigences ou les attentes elles-mêmes liées à la socialisation familiale, le plaisir ou la pénibilité du travail – un goût pour certaines tâches et le trouble obsessionnel compulsif ou le rapport pathologique au ménage. Le répertoire d'inaction qui se dégage des entretiens fait appel au registre des habiletés, des savoir-faire ou des incompétences.

C'est selon ces thèmes que les participant.e.s arrivent à rationaliser leur propre apport au travail domestique et celui de leur partenaire.

Finalement, le télétravail a des effets sur l'organisation, la planification et la distribution du travail domestique. L'analyse des entretiens montre en quoi le télétravail apparaît comme un incitatif, en ce qu'il semble exiger une attention accrue au rangement et à la propreté et qu'il a pour effet d'augmenter le temps consacré au ménage.

Le télétravail agit également comme facteur d'hypervisibilité ou d'invisibilité du travail domestique. Ainsi, la visibilité de la prise en charge ou de la passivité relative au travail domestique est amplifiée par le télétravail.

Enfin, l'étude conclut que le télétravail et ses effets variables sur le sentiment de disponibilité des participant.e.s à la prise en charge du travail domestique puisque le sentiment de disponibilité relève ultimement du rapport au travail professionnel.

LIMITES DE LA RECHERCHE ET PISTES DE RÉFLEXION

La recherche menée présente certaines limites inhérentes qui méritent d'être prises en considération pour une interprétation adéquate des résultats. Ces limites ont un impact sur la généralisation des conclusions et la validité externe de l'étude.

Tout d'abord, l'échantillon de participants était composé de volontaires qui ont exprimé leur volonté de participer à l'étude. Cette caractéristique peut entraîner un biais de sélection, car les individus volontaires peuvent différer de manière significative de ceux qui choisissent de ne pas participer. Il est donc entendu que les participant.e.s ont pris le temps de se positionner sur les sujets de la division du travail ménager et du télétravail avant de s'investir dans cette recherche, potentiellement en ayant en tête ce qu'ils pouvaient et voulaient y apporter.

Un autre aspect limitant de cette recherche réside dans le manque de diversité culturelle au sein de l'échantillon. À l'exception d'une participante européenne, les participants provenaient d'un contexte spécifique, ce qui limite la généralisation des résultats à des populations culturellement différentes. Aucun des participants n'est issu de l'immigration et donc la portée culturelle et diversifiée de cette recherche est limitée ne représentant que des trajectoires de vie limitées et similaires pour tous les participant.e.s.

Les conclusions de l'étude peuvent ne pas être applicables de manière universelle et pourraient nécessiter une validation dans des contextes culturels variés pour garantir une représentation plus complète de la diversité des expériences.

Finalement, si la recherche était à refaire, j'exigerais des participant.e.s qu'ils remplissent les carnets d'emploi du temps avec des restrictions plus strictes en termes de jours et d'heures de comptabilisation pour faciliter la comparaison des carnets de chacun.e.

En résumé, bien que les résultats de cette recherche offrent des contributions significatives à la compréhension du sujet étudié, il est essentiel de reconnaître ces limitations pour interpréter les conclusions de manière appropriée. Des études ultérieures pourraient bénéficier de la diversification de l'échantillon, de l'utilisation de méthodes de recrutement plus variées, de la prise en compte des facteurs de relation entre les participants et le chercheur pour renforcer la validité externe des résultats, ainsi que des plages horaires plus strictes pour l'enquête emploi du temps pour uniformiser les données.

Les suites possibles en termes de recherche pourraient consister, dans un premier temps, à étudier un échantillon plus diversifié et plus nombreux dans l'objectif de poser des conclusions à la fois plus vastes et spécifiques.

Enfin, il serait intéressant d'explorer les modes de répartition du travail domestique chez les couples non hétérosexuels, à savoir si les justifications derrière la prise en charge du travail domestique demeurent genrées malgré l'identité sexuelle des participant.e.s. Il pourrait également être intéressant d'investir les lieux de collocation mixte pour découvrir quelles dynamiques régulent la répartition du travail domestique en dehors de l'engagement amoureux et long terme qu'on peut supposer chez les couples qui cohabitent.

ANNEXE A

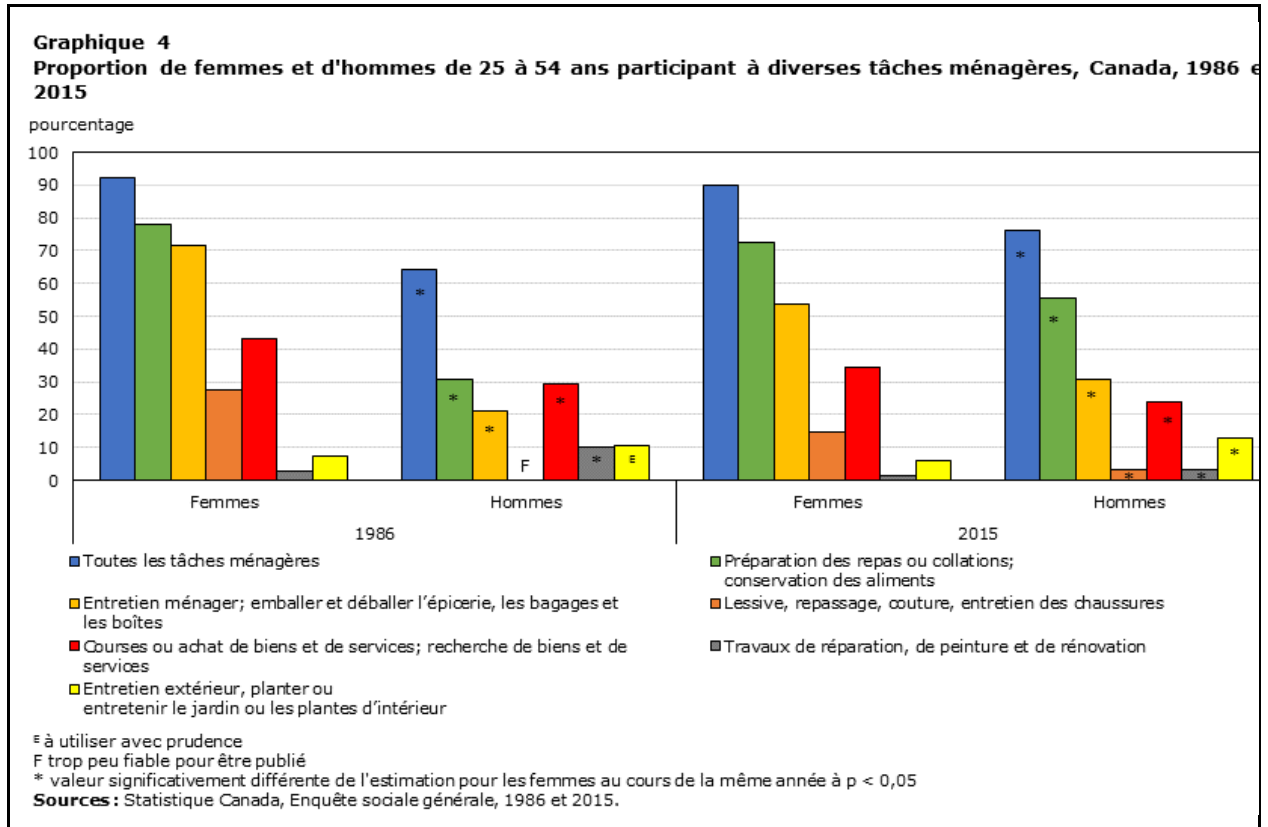
Répartition des tâches domestiques de pôles féminins, négociables et masculins selon Zarca

Tâches domestiques		Selon les réponses des hommes et des femmes, la tâche est principalement effectuée par...					Total	Proportion de cas où l'homme participe à titre secondaire, selon les réponses des hommes
		l'homme	la femme	les deux conjoints également	une autre personne du ménage	un tiers rémunéré		
P O L E F E M I N I N	Laver le linge à la main	1,1	96,7	0,5	0,9	0,8	100	5,7
	Laver le gros linge à la machine	2,6	94,2	1,3	0,9	1,0	100	11,7
	Laver du petit linge à la machine	2,0	95,0	1,7	0,8	0,5	100	13,3
	Repasser	2,2	89,3	0,9	2,4	5,2	100	13,7
	Recoudre un bouton	2,0	93,3	0,9	2,4	1,4	100	18,3
	Faire les sanitaires	4,4	89,7	1,9	1,2	2,8	100	14,4
N E G O C I A B L E S	Faire la cuisine	8,3	84,0	5,1	1,9	0,7	100	37,4
	Faire les vitres	13,6	77,9	2,1	1,1	5,2	100	21,1
	Passer l'aspirateur, le balai	13,5	75,3	5,5	2,9	2,9	100	41,7
	Faire la vaisselle à la main	16,4	73,7	6,8	2,6	0,5	100	44,6
	Faire les courses	19,9	67,4	10,6	2,0	0,2	100	47,0
	Remplir et vider le lave-vaisselle	21,9	63,0	6,3	8,4	0,3	100	43,1
	Mettre le couvert	23,5	52,0	8,4	15,9	0,3	100	48,3
M A S C U L I N	Porter du bois, du charbon, du mazout	74,1	20,2	2,2	3,2	0,2	100	12,8
	Laver la voiture	71,3	12,3	2,3	3,1	11,1	100	9,5

Zarca, 1990, p.30, url: https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_228_1_5410

ANNEXE B

Proportion des femmes et d'hommes de 25 à 54 ans participant à diverses tâches ménagères en 1986 et 2015



Statistique Canada, 2018,p.10 Url: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm>

ANNEXE C

Probabilité de prise en charge des tâches en fonction de la catégorie sociale des hommes

Catégorie sociale de l'homme	Probabilité de prise en charge...						Effectifs
	...d'une tâche féminine		...d'une tâche masculine		...d'une tâche négociable		
	...par l'homme	...par un tiers	...par l'homme	...par un tiers	...par l'homme	...par un tiers	
Exploitants agricoles	0,1	0	55,2	1,4	4,9	0	115
Artisans	2,7	4,2	71,0	6,7	13,2	2,4	68
Commerçants	0,8	2,6	84,0	18,5	12,9	3,1	68
Chefs d'entreprise (1)	(0,0)	(7,0)	(79,5)	(26,2)	(7,3)	(8,4)	12
Professions libérales (1)	(1,8)	(18,0)	(77,9)	(32,8)	(10,9)	(11,9)	15
Cadres supérieurs	5,8	7,9	79,5	25,3	30,3	6,7	134
Professions intermédiaires	4,3	1,8	87,5	8,9	23,3	1,2	292
Employés	3,3	0,8	90,9	9,0	27,1	0,5	164
Ouvriers	2,8	0,4	88,5	3,6	21,2	0,6	461
Indépendants	1,0	2,9	65,4	8,3	9,4	2,4	278
Salariés	3,6	1,8	87,7	8,4	23,7	1,3	1 051

1. Les nombres entre parenthèses doivent être interprétés avec précaution, car ils correspondent à des effectifs faibles.

Zarca, 1990, p.32, Url: https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_228_1_5410

ANNEXE D

Appel à la participation

Appel à la participation: Le travail domestique et sa distribution en contexte de télétravail

Projet de recherche

Mémoire de maîtrise en sociologie

Vous :

- Êtes dans un couple hétérosexuel et habitez ensemble?
- Effectuez tous les deux du télétravail à temps partiel ou à temps plein?
- Avez présentement tous les deux un emploi?
- Avez entre 25 et 35 ans?
- N'avez pas d'enfants
- Avez un diplôme de niveau universitaire?

**** Cet appel à la participation nécessite l'implication des deux partenaires**

Nous
avons
besoin de
vous!

Contactez:
Justine Langlois
langlois.justine.2@courrier.uqam.ca

Contribuez à l'avancement des connaissances en sociologie

ANNEXE E

Formulaire de consentement



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Le travail domestique et sa distribution en contexte de télétravail. Le cas des couples hétérosexuels «les plus égalitaires»

Étudiant-chercheur

Justine Langlois, maîtrise en sociologie avec concentration en études féministes profil projet de recherche

Langlois.justine.2@courrier.uqam.ca

5143713344

Préambule

Ce formulaire de consentement explique le but de cette étude, ce que votre participation implique, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Description du projet et de ses objectifs

Cette recherche s'intéresse au mode d'organisation du travail domestique (qui fait quoi dans votre ménage, comment les tâches sont-elles distribuées) en contexte de télétravail. Elle étudie plus spécifiquement les activités des ménages composés de jeunes couples hétérosexuels, sans enfants, dont les deux membres sont actifs et se sont trouvés en situation de télétravail.

Nature et durée de votre participation

La nature de votre participation implique trois moments.

Dans un premier temps, vous avez accepté de me rencontrer virtuellement (par téléphone ou par zoom) ou en présence selon votre préférence. Cette première rencontre consistait à vous expliquer l'étude, les implications de votre participation et la manière de compléter le carnet d'emploi du temps.

Comme je vous l'ai mentionné lors de notre premier échange, votre participation à ce projet de recherche implique d'abord que vous acceptiez de remplir le carnet d'emploi du temps ci-joint pendant 4 journées de votre choix - dont une journée de fin de semaine - au cours d'une même semaine.

Compléter ce carnet, implique :

1. D'y inscrire toutes les activités que vous effectuerez au cours des 4 journées que vous aurez choisies et d'y préciser leur durée, leur lieu, avec qui vous les effectuez, pour qui, vos activités secondaires (ex : écouter de la musique tout en cuisinant, etc.) et votre niveau de plaisir à chaque activité.
2. De répondre aux questions de conclusion de votre journée concernant votre niveau de satisfaction à la fin de chacune des journées choisies.

Votre participation à ce projet implique également que vous acceptiez de me rencontrer pour une entrevue individuelle enregistrée d'une durée d'environ 1h30 après avoir complété votre carnet et après me l'avoir renvoyé.

Le lieu de ces entretiens sera à déterminer ensemble selon vos disponibilités et préférences.

Avantages et risques liés à la participation

Il se pourrait que la participation à cette recherche vous conduise à découvrir certaines habitudes qui organisent votre routine domestique dont vous n'étiez pas nécessairement ou pleinement conscient ou consciente. Il se pourrait aussi que la participation à cette recherche vous conduise à vous interroger sur vos propres pratiques et sur celles de votre couple dans la manière dont vous organisez votre temps et le travail à faire. Vous avez également l'opportunité de contribuer à l'avancement des connaissances en sociologie et les résultats de cette recherche vous seront restitués.

Confidentialité

Vos informations personnelles (nom et coordonnées) ne seront connues que de la chercheuse et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats où toutes les données recueillies seront par ailleurs anonymisées, il sera donc impossible à quiconque de vous identifier en prenant connaissance des résultats de cette recherche, lesquels seront présentés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Le carnet d'emploi du temps que vous aurez complété ne sera connu que la chercheuse et sera détruit dès que l'analyse des données aura été complétée. Les entrevues enregistrées seront transcrites et numérotées et seule la chercheuse aura la liste des participants et participantes et du numéro qui leur aura été attribué. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés sous clef durant la durée de l'étude.

Participation volontaire et retrait

Votre participation à cette recherche est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser de participer ou vous retirer en tout temps sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à en aviser Justine Langlois verbalement ou par écrit ; toutes les données vous concernant seront alors immédiatement détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue dans le cadre de cette recherche.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation vous pouvez communiquer avec la responsable du Justine Langlois, Langlois.justine.2@courrier@uqam.ca, 514-371-3344

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de la chercheuse au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE: cerpe.fsh@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et la chercheuse tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE F

Carnet d'emploi du temps

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de remplir un carnet d'emploi du temps pendant 4 jours de votre choix d'une même semaine avec pour maximum, une journée de fin de semaine. Dans le cas où vous et votre partenaire effectuez du télétravail les mêmes jours, nous vous demandons de privilégier ces journées pour remplir le carnet d'emploi du temps. La rédaction du carnet doit se faire de manière individuelle et ne pas être discutée entre les partenaires du couple.

Le carnet d'emploi du temps requiert d'y inscrire toutes vos activités de la journée. Le carnet et sa rédaction regrouperont les informations suivantes; pour chaque activité de la journée, vous devrez décrire, dans vos propres termes, les activités que vous menez au fil de la journée en précisant pour chacune l'heure de début et de fin, le nom des activités, le lieu où elles se déroulent et avec qui elles sont effectuées. Dans le cas où faites plusieurs choses en même temps, mentionnez votre activité secondaire (ex. regarder la télévision pendant que vous faites du repassage.). Précisez ensuite pour qui vous effectuez l'activité ou à qui cette activité sert-elle. Autrement, on précise ici le but de l'activité (pour soi-même, pour le travail, pour le foyer, pour votre partenaire, pour un autre ménage, pour un autre membre de la famille). Vous devrez également noter votre niveau d'appréciation de chaque activité et d'en justifier la valeur attribuée.

Finalement, le carnet se termine par des questions permettant de contextualiser la journée. Ainsi, les participants pourront préciser si c'était pour eux une journée de travail, un jour de fin de semaine. Les questions explorent aussi le niveau d'appréciation du temps passé sur les activités énumérées et de savoir sur quelles activités les participants auraient préféré passer plus ou moins de temps.

Nous vous demandons de remplir le carnet sur une durée de quatre jours. Il vous est demandé de remplir le carnet d'emploi du temps pendant minimum 3 jours de travail rémunéré et maximum une journée de repos ou de fin de semaine pour un total de 4 jours. Il vous est également permis de remplir votre carnet avec quatre jours de travail rémunérés. Vous pouvez cependant choisir les jours qui vous conviennent le mieux pour recenser vos activités, en autant que vous respectez la limite d'un seul jour de fin de semaine total.

Vous soumettrez ensuite votre carnet d'emploi du temps par courriel au chercheur.

Après avoir rempli le carnet, une entrevue individuelle enregistrée aura lieu entre le chercheur et chacun des participants pour une durée d'environ 1h30.

Précisions sur les catégories du carnet

1) Heure de début et durée de l'activité :

Vous devez donc mentionner à quelle heure vous débutez l'activité ainsi que sa durée totale. Si l'activité est interrompue par une autre activité, inscrivez dans une première case le début de l'activité jusqu'à son interruption en précisant la durée de ce bloc uniquement. Ensuite, inscrivez dans une autre case la deuxième activité jusqu'à ce qu'elle se termine et notez le retour à l'activité initiale dans la case suivante. Vous trouverez un exemple d'interruption d'activité dans le carnet d'exemple avec l'activité «plier le lavage».

2) Activité :

Notez le nom de l'activité au mieux de vos capacités en mentionnant l'endroit où elle s'effectue et si vous l'effectuez avec quelqu'un d'autre. Notez bien toutes les activités que vous effectuez, pas seulement les activités/actions qui vous semblent importantes. Vous pouvez mentionner la présence d'un ami, d'un collègue, d'un membre de la famille ou de votre partenaire pendant l'activité si vous l'effectuez avec eux. Il n'est cependant pas nécessaire de mentionner que vos collègues sont au même endroit que vous (au bureau par exemple) à moins que vous n'effectuiez explicitement une activité en leur présence ou avec leur aide.

Commencez le carnet avec l'heure de votre réveil et toutes les actions qui le suivent. (ex. faire la vaisselle du souper de la veille, acheter des oranges au marché pour le jus que vous vous apprêtez à presser.). Remplissez le carnet en le terminant par l'heure à laquelle vous vous couchez.

3) Activité secondaire :

Notez si vous effectuez une activité secondaire pendant votre activité principale. Si votre activité est un transport par exemple, vous pouvez mentionner si vous effectuez un appel téléphonique pendant celui-ci, ou si vous avez une conversation pendant un moment que vous prenez une marche à deux, ou encore si chacun écoute sa propre musique pendant ce moment. Vous trouverez des exemples d'activité secondaire dans le carnet de démonstration.

4) Intention de l'activité :

Cette catégorie consiste à préciser pour qui vous effectuez l'action en cours. Est-elle simplement pour vous? Est-elle effectuée pour l'intérêt de votre partenaire ou encore pour vous deux. Comme le carnet de démonstration en donne l'exemple, précisez si, par exemple, vous pliez le linge de l'ensemble du ménage, simplement le vôtre ou strictement le vôtre ou celui de votre partenaire. Dans le cas de la lessive, vous pouvez aussi mentionner s'il s'agit par exemple d'un lavage de serviettes qui sont des biens communs ou de biens individuels.

5) Niveau de plaisir/ satisfaction de cette activité :

Surlignez le chiffre qui correspond le mieux à votre niveau de plaisir ou de satisfaction procuré par cette activité, 1 étant pour vous une activité très déplaisante et 10 étant une activité très plaisante. Ensuite précisez pourquoi cette activité procure le niveau de plaisir indiqué.

6) Précisions et commentaire :

Si vous en ressentez le besoin ou la nécessité, vous pouvez préciser une réponse du carnet dans cette section en y ajoutant des détails que vous n'aviez pas l'occasion de mentionner ailleurs dans le carnet. Par exemple, si habituellement vous aimez sortir le chien, mais qu'exceptionnellement cette activité est déplaisante parce qu'il pleut ou parce que vous êtes très fatigué, ou encore si vous n'appréciez pas l'exécution d'une activité parce que vous ne l'effectuez pas souvent ou que vous ne vous trouvez pas talentueux.se à son exécution. La catégorie «précisions et commentaires» peut accueillir ces détails pour donner un portrait plus représentatif et exact de votre journée et de ce que vous faites.

Date: _____, jour ____ du carnet quotidien.

Heure de l'activité et sa durée	Activité (quelle est l'activité, le lieu où elle s'effectue)	Activité secondaire (transport, lecture, radio, télévision, conversation etc.)	Intention de l'activité. Est-elle effectuée pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre? Ex. Faites-vous seulement votre propre lavage ou celui du couple en entier?	Niveau de plaisir. Cette activité est-elle plaisante 1 étant très déplaisante et 10 très plaisante/satisfaisant	Réponse/Commentaires
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
				1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	

Questions de fin de journée/ questions de contexte

1. Sur quelles activités auriez-vous souhaité passer plus ou moins de temps?
2. L'aménagement de votre journée vous a-t-il procuré des frustrations ou encore des satisfactions?
3. Quels sont les points forts ou les points faibles de votre journée?
4. Diriez-vous qu'il s'agissait d'une grosse journée, d'une journée normale ou d'une petite journée?
5. Diriez-vous que vous avez passé une bonne ou une mauvaise journée?

ANNEXE G

Guide d'entretien

Sous thèmes	Questions	Attentions et notes du chercheur.
<p>Données de base des participants.</p> <p>Données socio démographiques pour créer un profil sociologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est votre âge? • Actuellement, quel est votre emploi et votre poste? • Depuis quand occupez-vous ce poste? • Combien d'heures de travail rémunérées par semaine effectuez-vous? • Quel est votre salaire annuel? • Depuis combien de temps êtes-vous avec votre partenaire? • Depuis combien de temps habitez-vous ensemble? 	
<p>Le télétravail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis combien de temps effectuez-vous du télétravail? • Quel bilan faites-vous de cette expérience par rapport au travail à l'extérieur? • De manière très concrète, quels changements apporte le télétravail dans : <ul style="list-style-type: none"> A. Dans le logement? B. Dans l'organisation de votre journée ? <ul style="list-style-type: none"> • Travaillez-vous tous les deux dans la même pièce ? • Avez-vous dû convertir des pièces pour répondre aux nouveaux défis/conditions qu'apporterait le télétravail? • Décrivez-moi une journée typique en télétravail ensemble. Dîner ensemble? Qui fait le dîner, l'épicerie, le chien, etc. • Est-ce que le télétravail modifie votre routine du point de l'organisation du logement et de son entretien? Du ménage, des repas, des lavages ? Êtes-vous capable par exemple de partir un lavage en même temps que de travailler? Cela apporte-t-il une certaine facilité ou est-ce pratique à certains niveaux? 	
<p>Travail domestique</p> <p>À voir qui fait</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Lessive</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage • Repassage • Pliage • Ranger 2. <u>Les repas</u> <ul style="list-style-type: none"> • Acheter les aliments • Défait l'épicerie • Range les aliments • Fais la liste d'épicerie • Décide des repas • Met la table 	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous recevez de l'aide pour l'entretien de votre logement? • Faites-vous appel à un tiers rémunéré pour certains services ou encore à de l'aide de la famille? (Pour le lavage par exemple) Avez-vous une laveuse sècheuse par exemple? (Dans cet ordre d'idée voir si le travail domestique s'effectue effectivement <u>dans</u> le logement.) • Actuellement, quelles sont les tâches que vous prenez majoritairement en charge dans le logement? • Quelles sont les tâches que votre partenaire prend en charge • Est-ce que vous effectuez certaines tâches à deux? Est-ce que vous alternez certaines tâches? (tâches négociables) • Y a -t-il des moments spécifiques que vous réservez pour le ménage? 	

<ul style="list-style-type: none"> • Cuisine le <ul style="list-style-type: none"> - déjeuner - dîner - souper - dessert? collations? <ul style="list-style-type: none"> - La vaisselle <ul style="list-style-type: none"> - laver - sécher - remplir/ vider le lave-vaisselle <p>3. <u>Nettoie la salle de bain</u> À quelle fréquence Qu'est-ce qu'ils lavent? Bain? Toilette? Plancher? Lavabo, miroirs? Organiser les articles?</p> <p>4. <u>Passer l'aspirateur/ lave les planchers</u></p> <p>5. <u>Entretien extérieur</u></p> <p>6. <u>Sortir les poubelles, compostage, recyclage</u></p> <p>7. <u>Travaux de réparation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous utilisez des outils pour vous répartir les tâches ou un calendrier pour en définir la fréquence? • Quelles sont les tâches que vous préférez ? Pourquoi ? Quelles que vous détestez ? Pourquoi? • Diriez-vous que le ménage et l'ordre du logement sont importants pour vous? Est-ce plus important pour vous ou votre partenaire? • Est-ce que l'organisation de l'entretien est fixe et constante ou est-elle souvent discutée et réorganisée? • Est-ce une discussion récurrente dans le couple • Selon votre carnet le temps que vous consacrez au travail d'entretien ménager s'élève à X heures par jour en moyenne... • Est-ce que cela vous paraît fidèle à la réalité ? • Qui fait quoi chez vous ? • Quelles sont les tâches que vous faites le plus souvent ? Le moins souvent ? • Quelles sont les tâches que vous aimez bien prendre en charge ? Ce que vous trouvez le plus pénible ? Pourquoi ? • Est-ce que selon vous, votre partenaire est moins doué pour certaines tâches? • Selon le carnet et ce que vous me dites, vous êtes principalement responsable de faire ceci et cela.. • Pourquoi ? • Votre conjoint semble plutôt responsable de • Comment l'expliquez-vous ? • Diriez-vous que votre manière de fonctionner est satisfaisante ? • Quelles sont les tâches que vous considérez que votre partenaire effectue très bien? • Est-ce que vous effectuez certaines tâches que vous préféreriez que votre partenaire effectue en partie ou en totalité? • Comment réagissez-vous quand vous voyez que votre partenaire est en train d'effectuer une tâche d'entretien en votre présence? <p>Dans le contexte de télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous diriez que le télétravail a modifié votre charge de travail ménager ? Comment ? • Est-ce qu'il y a eu une évolution dans votre manière de vous répartir ces tâches avec le travail à domicile ? 	
--	---	--

ANNEXE H

La totalité des activités de travail pour soi et de loisir qui ont été comptabilisées dans la totalité des carnets

Rang des activités	Noms des activités	Nombre de fois où l'activité est nommée dans les carnets
1.	Discuter avec sa partenaire	28
2.	Douche	21
3.	Laver la vaisselle	21
4.	Passer du temps sur son téléphone	18
5.	Se faire un café	18
6.	Appels avec famille et amis.es	15
7.	Écouter de la musique	11
8.	Cuisiner le souper	10
9.	Déplacement	10
10.	Préparer un breuvage	10
11.	Étirements	9
12.	Se faire à déjeuner	9
13.	Prendre une marche	8
14.	Routine beauté du matin	8
15.	Lire un livre	6
16.	Nourrir le chat	6
17.	Se faire à diner	6
18.	Se faire une collation	6
19.	Cuisiner (sans spécificité)	5
20.	Faire le lit	5
21.	Ranger la vaisselle	5
22.	Routine beauté du soir	5
23.	Écouter une série/film	4
24.	Lavage des vêtements	4
25.	Nettoyer la cuisine	4
26.	Se faire à manger	4
27.	Sortir le recyclage	4
28.	Aller au gym	3
29.	Écouter un podcast	3
30.	Écrire un compte	3
31.	Faire l'épicerie	3
32.	Jouer avec les chats	3
33.	Lire les nouvelles	3
34.	Manger avec sa partenaire	3
35.	Méditer	3
36.	Nettoyer les comptoirs de la cuisine	3
37.	Plier les vêtements	3
38.	Ranger la cuisine	3
39.	Ranger l'appartement (arranger le canapé, épousseter, secouer tapis et couverture)	3
40.	Regarder un twitch	3

41.	Relaxer	3
42.	Se brosser les dents	3
43.	Sortir le composte	3
44.	Voir des amis.es	3
45.	Yoga du rire	3
46.	Achat sur internet	2
47.	Acheter du vin	2
48.	Administrer des médicaments au chat	2
49.	Boire une bière	2
50.	Coudre	2
51.	Effectuer des recherches pour un nouvel appartement	2
52.	Étendre les vêtements à sécher	2
53.	Faire des courses relatives à l'appartement	2
54.	Faire l'inventaire du frigo	2
55.	Jogging	2
56.	Muay thai	2
57.	Nettoyer la litière	2
58.	Planifier les idées de souper	2
59.	Préparer son sac pour un weekend	2
60.	Ramasser la vaisselle	2
61.	Ranger les vêtements	2
62.	Réchauffer des repas	2
63.	Réchauffer son diner	2
64.	Regarder des vidéos	2
65.	Se faire à souper	2
66.	Se préparer	2
67.	Achats sur internet	1
68.	Acheter du vin	1
69.	Aller à la bibliothèque	1
70.	Aller chercher le souper au restaurant	1
71.	Aller skier	1
72.	Aller voir son frère	1
73.	Aller voir un spectacle	1
74.	Allumer le chauffage	1
75.	Appeler la pharmacie	1
76.	Badminton	1
77.	Boire un verre	1
78.	Comptabilité de couple	1
79.	Conduire	1
80.	Déglacer les marches	1
81.	Déneiger	1
82.	Déplacer les voitures	1
83.	Diner avec la famille	1
84.	Effectuer des recherches sur internet pour des item pour l'appartement.	1
85.	Entraînement	1
86.	Épousseter	1
87.	Faire aérer la maison	1
88.	Faire des exercices	1
89.	Faire ses impôt	1
90.	Instagram	1
91.	Laver le frigo	1
92.	Laver ses pantoufles	1
93.	Magasiner des effets personnels	1

94.	Manger	1
95.	Mixer de la musique	1
96.	Nettoyer le balcon	1
97.	Nettoyer un dégât	1
98.	Passer le balais	1
99.	Plier ses vêtements	1
100.	Prendre des photos dans le but de de changer d'appartement	1
101.	Préparation pour la journée du lendemain	1
102.	Préparer une collation	1
103.	Ranger l'épicerie	1
104.	Ranger la chambre à coucher	1
105.	Ranger son équipement de ski	1
106.	Recherche internet	1
107.	Regarder un documentaire	1
108.	Remplir le filtre à eau	1
109.	Rencontre avec revenu Québec	1
110.	Rendez-vous au salon de coiffure	1
111.	Réparer le bidet	1
112.	Répondre à des textos	1
113.	Se faire un gargarisme	1
114.	Se faire un thé	1
115.	Se maquiller	1
116.	Se préparer	1
117.	Se préparer pour le gym	1
118.	Sortie avec sa partenaire	1
119.	Sortir les poubelles	1
120.	Transport en Metro	1
121.	Trier les circulaires	1
122.	Vider la sècheuse	1

ANNEXE I

Activités de travail pour soi et de loisir par genre

Rangs des activités	Noms des activités pour soi et hors travail des femmes	Nombre de répétition de l'activité
1.	Passer du temps sur son téléphone	14
2.	Discuter avec son partenaire	13
3.	Se faire un café	13
4.	Douche	8
5.	Routine beauté du matin	8
6.	Lire un livre	6
7.	Routine beauté du soir	5
8.	Se faire à déjeuner	5
9.	Appels avec une amie	4
10.	Appel avec la famille	4
11.	Aller au gym	3
12.	Se faire à diner	3
13.	Voir des amis.es	3
14.	Écouter un podcast	2
15.	Prendre une marche	2
16.	Réchauffer son dîner	2
17.	Se faire à souper	2
18.	Se préparer	2
19.	Aller voir un spectacle	1
20.	Appeler la pharmacie	1
21.	Diner avec la famille	1
22.	Ecouter de la musique	1
23.	Étirements	1
24.	Faire des exercices	1
25.	Faire ses impôt	1
26.	Lire les nouvelles	1
27.	Magasiner des effets personnels	1
28.	Manger	1
29.	Nettoyer un dégat	1
30.	Préparation des valises pour aller en weekend	1
31.	Préparation pour la journée du lendemain	1
32.	Rendez-vous au salon de coiffure	1
33.	Se faire à diner	1
34.	Se faire un thé	1
35.	Se faire une collation	1
36.	Se maquiller	1
37.	Se préparer pour le gym	1
38.	Transport en Metro	1

Rangs des activités	Noms des activités pour soi et hors travail des hommes	Nombre de répétition de l'activité
1.	Discuter avec sa partenaire	14
2.	Douche	13
3.	Déplacement	10
4.	Écouter de la musique	10
5.	Étirements	8
6.	Appels avec famille et amis.es	7
7.	Prendre une marche	6
8.	Se faire à diner	5
9.	Se faire un café	5
10.	Se faire une collation	5
11.	Écouter une série/film	4
12.	Passer du temps sur son téléphone	4
13.	Se faire à déjeuner	4
14.	Se faire à manger	4
15.	Écrire un compte	3
16.	Jouer avec les chats	3
17.	Manger avec sa partenaire	3
18.	Méditer	3
19.	Regarder un twitch	3
20.	Relaxer	3
21.	Se brosser les dents	3
22.	Yoga du rire	3
23.	Achat sur internet	2
24.	Acheter du vin	2
25.	Boire une bière	2
26.	Jogging	2
27.	Lire les nouvelles	2
28.	Muay thai	2
29.	Regarder des vidéos	2
30.	Acheter du vin	1
31.	Achats sur internet	1
32.	Aller à la bibliothèque	1
33.	Aller skier	1
34.	Aller voir son frère	1
35.	Badminton	1
36.	Boire un verre	1
37.	Conduire	1
38.	Écouter un podcast	1
39.	Entraînement	1
40.	Instagram	1
41.	Laver ses pantoufles	1
42.	Mixer de la musique	1
43.	Plier ses vêtements	1

44.	Préparer son sac pour un weekend	1
45.	Ranger son équipement de ski	1
46.	Recherche internet	1
47.	Regarder un documentaire	1
48.	Rencontre avec revenu Québec	1
49.	Répondre à des textos	1
50.	Se faire un gargarisme	1
51.	Se préparer	1
52.	Sortie avec sa partenaire	1
53.	Vivre des émotions de deuil	1

BIBLIOGRAPHIE

- Ahrne G. Roman C. (2000). *Travail domestique et rapports de pouvoir entre les sexes*. Dans : Cahiers du Genre, N°27. Suède : l'égalité des sexes en question. pp. 133-159, <https://doi.org/10.3406/genre.2000.1118>
- Baudoin, E., Diard, C., Benabid, M. et Cherif, K. (2019). *Chapitre 5. Télétravail*. Dans : , E. Baudoin, C. Diard, M. Benabid & K. Cherif (Dir), Transformation digitale de la fonction RH (pp. 172-192). Paris: Dunod.
- Carpentier-Goffre, L. (2022). *L'art de ne pas balayer derrière sa porte : comprendre le répertoire d'inaction domestique des hommes grâce à Christine Delphy*. Nouvelles Questions Féministes, 41, 154-158. <https://doi.org/10.3917/nqf.412.0154>
- Chadeau, A. et Fouquet, A. (1981). *Peut-on mesurer le travail domestique?* [article] Economie et Statistique 136 pp. 29-42
- Couppié T. et Epiphane D. (2005) *Emploi, enfant et aspirateur : quelles évolutions chez les jeunes couples depuis 2005* , Céreq Bref, n° 403, 2021, https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-03/Bref403-web_0.pdf
- Delphy, C. (1970). *L'ennemi principal*, dans *L'ennemi principal*. 1 Économie politique du patriarcat, Paris, Éditions Syllepse, 1998, [1ère éd. 1970] : 31-55
- Delphy, C. (2003). *Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ?*. Nouvelles Questions Féministes, 22, 47-71. <https://doi.org/10.3917/nqf.223.0047>
- Dussuet, A. (2016). *Genre, frontières du travail domestique et marges du salariat. Le cas des aides à domicile*. Revue Française de Socio-Économie, 17, 123-141. <https://doi.org/10.3917/rfse.017.0123>
- Dussuet, A. (2005). *Dire l'amour, taire le travail. Sous l'amour, le travail...* Nouvelles Questions Féministes, 24, 86-95. <https://doi.org/10.3917/nqf.242.0086>
- Fouquet, A. (2019). *Quand les hommes cuisinent au quotidien: Vers la « masculinisation » d'une pratique domestique*. Terrains & travaux, 35, 161-182. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/tt.035.0161>
- Kergoat, D. (2001). *Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe* dans Bisilliat, Jeanne, et Christine Verschuur. Genre et économie : un premier éclairage. Genève : Graduate Institute Publications, pp. 78-88
- Kergoat, D.(2011). *Comprendre les rapports sociaux*. Dans: Raison présente, n°178, 2e trimestre 2011. Articuler le rapports sociaux. pp. 11-21. <https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2011_num_178_1_4300
- Ledoux, C. et Thuillier, B. (2006). *Du travail domestique masculine au travail domestique des hommes: (analyse quantitative)*. Terrains & travaux, 10, 56-76. <https://doi.org/10.3917/tt.010.0056>

Ponthieux, S. (2015). *Introduction. Les enquêtes Emploi du temps : une source majeure pour l'étude des inégalités sociales et de genre*. Dans: *Economie et statistique*, n°478-480, pp. 59-77.
<https://doi.org/10.3406/estat.2015.10558>, www.persee.fr/doc/estat_03361454_2015_num_478_1_10558

Rey, C. et Sitnikoff (2006). *Télétravail à domicile et nouveaux rapports au travail*,
<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.697>

Statistique Canada, (2017). *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>

Statistique Canada, (2018). *Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm>

Statistiques Canada, (2020), *Histoire de famille: partage des tâches domestiques chez les couples au Canada: qui fait quoi?*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200219/dq200219e-fra.htm>

Statistique Canada, (2021), *Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19, avril 2020 à juin 2021*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210804/dq210804b-fra.htm>

Statistique Canada, (2021), *Partage des tâches domestiques : faire équipe pendant la pandémie de COVID-19*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00081-fra.htm>

Statistique Canada, (2021). *Perceptions des couples quant à la répartition des tâches domestiques et des tâches liées aux soins des enfants : existe-t-il des différences entre les groupes sociodémographiques?*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021003-fra.htm>

Tremblay, D. Chevrier, C. et Di Loreto, M. (2006). *Le télétravail à domicile : Meilleure conciliation emploi-famille ou source d'invasion de la vie privée?*
<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.689>

Van Hooff, J. (2011). *Rationalising inequality: heterosexual couples' explanations and justifications for the division of housework along traditionally gendered lines*, *Journal of Gender Studies*, 20:01, 19-30, DOI: 10.1080/09589236.2011.542016

Zarca B. (1990). *La division du travail domestique: poids du passé et tensions au sein du couple*, *Économie et statistique*, p.29-40 https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_228_1_5410